## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA MISE EN TOURISME DU PATRIMOINE CULTUREL SAHARIEN – CAS D'ÉTUDE : LA VALLÉE DU M'ZAB

# MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

PAR LYNDA CHAOUI

**JANVIER 2017** 

#### UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

#### Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

À Dihia Chaoui ma petite sœur Paix à son âme...

#### REMERCIEMENTS

Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidée, de près ou de loin, dans l'élaboration de ce mémoire. Mon directeur de mémoire, Martin Drouin, professeur à l'UQAM, pour son dévouement et la pertinence de ses commentaires. Chantal Gamache, formatrice au service à la vie étudiante à l'UQAM, pour sa patience et ses conseils, ainsi que tout le corps enseignant et administratif à qui j'ai eu affaire pendant la période ma maitrise. Spécialement, Boulam Kadri, professeur à l'UQAM pour ses références lors de mon étude de terrain.

Je remercie également les membres de ma famille, particulièrement mes deux meilleures amies, ma mère et ma sœur, mon papa ainsi que l'amour de ma vie, mon époux, sans lesquels je n'aurai pas tenu bon. Je les remercie pour leur soutien moral et financier, pour leurs paroles réconfortantes, pour leur patience et leurs conseils avisés. Je remercie aussi ma deuxième famille, celle de Montréal qui se compose d'amis et membre de ma famille.

Au final, je tiens à remercier, tous les répondants pour leur accueil ainsi que leur disponibilité je nomme en particulier, Brahim Benyoucef, Said Boukhlifa, Daoud Hammouali et Aoumer Bakelli.

### TABLE DES MATIÈRES

LIS	TE DES FIGURES	v
LIS	TE DES TABLEAUX	vi
LIS	TE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	vii
RÉS	SUMÉ	ix
INT	TRODUCTION	1
CAI	APITRE I DRE THÉORIQUE : FINITIONS DES CONCEPTS ET PROBLÉMATIQUE	4
1.1	Introduction	4
1.2	Définitions des concepts	6
	1.2.1 Le patrimoine	6
	1.2.2 Le tourisme	15
1.3	Tourisme et patrimoine : complicité ou opposition ?	21
	1.3.1 Les anti-tourisme	22
	1.3.2 Les pro-tourisme	24
1.4	Problématique	25
1.5	Conclusion	32
	APITRE II THODOLOGIE DE RECHERCHE	34
2.1	Posture épistémologique	34
2.2	Recherche documentaire	
2.3	Étude de terrain	38
	2.3.1 Groupe d'étude (échantillon)	40
2.4	Entrevue semi-dirigée	48
2.5	Grille d'entrevue	49

2.6	Traite	ments et analyse des données	50	
2.7	Considération éthique			
2.8	Limite	es de l'étude	53	
2.9	Conclu	usion	54	
LA		III E DU M'ZAB : UNE HISTOIRE, E, UN PATRIMOINE	55	
3.1	Situati	ion géographique de la Vallée du M'Zab	55	
3.2	Caract	téristiques de la Vallée du M'Zab	58	
	3.2.1	Fondement historique du peuple mozabite	59	
	3.2.2	Politique au M'Zab	61	
	3.2.3	Principes d'urbanisation de la Vallée du M'Zab	63	
	3.2.4	Matériaux de construction	71	
3.3	Réalit	é patrimoniale en Algérie	72	
3.4	Concl	usion	79	
	APITRE FOURIS	E IV SME EN ALGÉRIE	81	
4.1	Aperç	u historique du tourisme en Algérie	81	
	4.1.1	L'époque de la colonisation française	82	
	4.1.2	L'époque de l'Indépendance	84	
	4.1.3	La période du déclin	85	
	4.1.4	L'époque de la relance	87	
4.2	SDAT	: utopie ou réel changement ?	88	
4.3	Aperç	u du tourisme saharien	92	
4.4	Le tou	risme saharien algérien vu par le SDAT	95	
4.5	Le tourisme en Algérie aujourd'hui : petit bilan et perception			
4.6	Conclusion			

	APITRE V ALYSE DES ENTREVUES ET DISCUSSION	106
5.1	Entre amour et délaissement : le patrimoine dans la Vallée du M'Zab est-t-il un passé dépassé ou une richesse toujours présente ?	107
5.2	Le tourisme, une solution à entrevoir ; mais quel- type de tourisme et pour quel type de touristes ?	121
5.3	Le SDAT : entre volonté et action	132
5.4	Conclusion	140
CONCLUSION		142
RÉF	FÉRENCES	149
	NEXE A IDE D'ENTREVUE	168
	NEXE B ILLE D'ANALYSE	172
	NEXE C TÈRES DE SÉLECTION DE L'UNESCO	173

## LISTE DES FIGURES

Figu	Pages Pages
1.1	Les facteurs déterminants la transformation socioculturelle, économique et politique de la Vallée du M'Zab
3.1	Situation géographique
3.2	Les villes de la Vallée
3.3	Vue aérienne du Ksar de Ghardaïa
3.4	Emplacement des éléments dans la vallée
3.5	Les puits dans la vallée du M'Zab
3.6	La foggara : schéma de principe du fonctionnement et évolution
4.1	Évolution des entrées des touristes aux frontières entre 2008 et 2012 87
5.1	Brochure touristique 2013 de la Vallée du M'Zab
5.2	Ksar de Tafilelt alignement ; entrées du Ksar de Tafilelt
5.3	Entrées du Ksar de Tafilelt
5.4	Tenue vestimentaire
5.5	Respect des coutumes El Atteuf
5.6	Comportements à adopter Beni Izguen
5.7	Maison d'hôte ksar de Beni Isguen

## LISTE DES TABLEAUX

Tabl	leaux	Pages
2.1	Liste des personnes et institutions approchées	42
3.1	Les sites algériens inscrits à la liste du patrimoine de l'UNESCO	74
3.2	Répartition des sites par période de classement avant et après l'Indépendance de 1962	75
4.1	Dépenses touristiques (en francs) engagées en Algérie en 1928 et 1929	83
4.2	Nombre de lits répartis selon le type de tourisme	83
4.3	Nombre d'entrée de touristes	86
4.4	Le tourisme saharien et de randonnée	98
4.5	Nombre de projets des pôles touristiques	101
5.1	Évolution de la fréquentation touristique dans la wilaya de Ghardaïa entre 2010 et 2014	125

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AIMF Association internationale des maires francophones

COP Conference of Parties

FPT Table sur la culture et le patrimoine des ministres

fédéraux, provinciaux et territoriaux

ICOMOS Conseil international des monuments et des sites

MATET Ministre de l'Aménagement du Territoire,

de l'Environnement et du Tourisme

OFALAC Office algérien d'action économique et touristique

OMT Organisation mondiale du tourisme

ONAT Office national du tourisme en Algérie

OPVM Office de protection et de promotion de la Vallée du M'Zab

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement

SDAT Schéma Directeur d'Aménagement Touristique

SDATW Schéma Directeur d'Aménagement Touristique Wilaya

UNAT Union nationale des associations de tourisme et de plein air

UNESCO Organisation des Nations Unies pour

l'éducation, la science et la culture

#### **RÉSUMÉ**

La valorisation d'un patrimoine peut s'avérer être une démarche compliquée et sa mise en tourisme peut l'être davantage, particulièrement dans un patrimoine habité et inscrit à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Vallée du M'Zab, construite au X<sup>e</sup> siècle par le peuple ibadite en exil, illustre parfaitement la faculté de l'homme à s'adapter à l'extrême dureté de son environnement. Cinq ksour (villages fortifiés) sont sortis de cette terre aride et hostile. Aujourd'hui, cette vallée considérée comme un chef-d'œuvre d'urbanisme rencontre des problèmes d'ordre architectural et urbanistique.

Ce mémoire a pour principaux objets de déterminer les facteurs essentiels qui ont conduit à la détérioration du patrimoine architectural mozabite. Il est question par la suite d'émettre une hypothèse que le développement touristique de la région peut contrer cet effet de dégradation. Ainsi, la mise en tourisme de ce patrimoine peut le rendre plus intéressant au regard de ses occupants.

Les résultats obtenus mettent en lumière plusieurs facteurs qui se sont succédés depuis la moitié du XX<sup>e</sup> et qui représentent les prémisses du désastre urbain que nous observons dans l'architecture et l'urbanisme de la Vallée. Ils ont également démontré que les Mozabites malgré ces changements restent très attachés à leur patrimoine.

Le tourisme en Algérie est à l'état de friche, mais ce pays tente de le relancer avec le Schéma Directeur d'Aménagent Touristique (SDAT). Ce schéma rencontre néanmoins beaucoup de scepticisme et des problèmes pour sa mise en œuvre, il reste une utopie pour certains. La vallée du M'Zab s'est récemment dotée de son propre SDATW, il est trop tôt pour faire son bilan, mais la route des ksour qui fait partie de l'un de ses projets peut représenter une bonne ébauche.

Même si la mise en tourisme ne peut pas résoudre tous les problèmes liés à l'architecture et l'urbanisme de la vallée, elle représente néanmoins une bonne initiative pour un développement régional, et peut stimuler le sentiment d'appartenance des Mozabites.

Mots-clés : tourisme, valorisation du patrimoine, SDAT, vallée du M'Zab, Algérie, désert.

#### INTRODUCTION

Le tourisme est paradoxal. Il est à la fois destructeur et sauveur du patrimoine. Il peut être néfaste pour l'environnement et les cultures locales des pays d'accueil s'il est mal implanté. Il peut également être un promoteur et un défenseur du patrimoine si son implantation est bien réfléchie. Le rapport que nous entretenons avec les traces du passé prend de plus en plus de place dans la vie moderne. La protection et la valorisation du patrimoine sont devenues primordiales dans une vie où tout bouge, tout change très rapidement, et où l'on ne contrôle que peu de choses.

Les guerres, le manque de conscience et l'indifférence portée au patrimoine ont, petit à petit, causé sa destruction. En Algérie, par exemple, dans certains villages kabyles, les maisons traditionnelles ont disparu du paysage, laissant place à des maisons modernes, de grandes villas qui font oublier la trace des ancêtres. Cette problématique n'est pas propre aux villages kabyles. On la retrouve notamment au sud de l'Algérie, comme c'est le cas de la vallée du M'Zab.

La Vallée du M'Zab se situe à 600 km de la capitale d'Algérie «Alger». Elle est constituée de cinq ksour dont le premier a été construit en 1012. Cette vallée qui a inspiré les plus grands architectes du XX<sup>e</sup> siècle, comme Le Corbusier et Pouillon, a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982. Cette région riche et célèbre grâce à son patrimoine architectural et sa culture, rencontre aujourd'hui des problèmes d'ordre socio-économique qui ont engendré des problèmes liés à l'architecture et à l'urbanisme. Il faut également souligner qu'en 2013 et 2014, cette vallée a vécu des troubles sociaux au sein de sa société. Des affrontements

intercommunautaires (entre berbérophones et arabophones) ont fait plusieurs morts et des centaines de blessés. Les raisons de cette crise demeurent difficile à cerner, mais la situation s'est rétablie au cours de l'année 2015. Le calme et la sérénité dont jouissait la Vallée du M'Zab sont revenus.

Le tourisme, dans ce cas-ci, peut-il aider à rétablir la situation et apporter des solutions, afin de réanimer le sentiment d'appartenance des Mozabites et de valoriser le patrimoine architectural qui est en déperdition? C'est du moins ce que nous tenterons d'analyser dans ce mémoire.

L'Algérie veut développer l'industrie touristique qu'elle a longtemps délaissée et reléguée au second plan. Les projets du Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT) peuvent être une première ébauche pour le développement touristique de la Vallée du M'Zab.

Dans ce mémoire nous tenterons d'identifier les facteurs qui ont participé aux changements urbains que connait la vallée du M'Zab, la place qu'occupe le patrimoine architectural dans la vie des mozabites, pour ensuite proposer une piste de développement touristique afin de faire renaitre le patrimoine de la vallée, comme cela s'est fait, par exemple, au Benin. Et pour cela, nous avons réparti notre mémoire en cinq chapitres.

Le premier chapitre présente le cadre conceptuel de notre étude et la revue de la littérature. Nous y définissons nos principaux concepts, à savoir, le tourisme et le patrimoine, et nous y exposons également l'historique et l'évolution de ces notions. Toutefois, il faut prendre note que ce travail s'appuie sur l'histoire du développement des deux notions : le tourisme et le patrimoine en France. En effet, l'Algérie ne les a connues qu'à l'époque de la colonisation française. Cette dernière les a introduites et a développé les mécanismes de leur application. Ainsi, les deux historiques des deux

notions sont étroitement liés. Par la suite, nous terminons ce chapitre en énonçons notre problématique ainsi que notre question de recherche et nos hypothèses.

Le second chapitre présente le cadre méthodologique où nous exposons les moyens qui ont été utilisés afin de mener à bien ce travail. Nous y exposons d'abord notre posture épistémologique, puis notre recherche documentaire pertinente pour notre étude de terrain. Ensuite, nous décrivons notre terrain et nos intervenants. Nous concluons ce chapitre par l'explication des limites de l'étude.

Le troisième chapitre aborde notre cas d'étude, la Vallée du M'Zab. Dans ce chapitre nous découvrons la Vallée du M'Zab sous différents angles : social, religieux, politique et patrimonial. Nous identifions les différents ensembles qui constituent le ksar. Et pour finir, nous présentons la réalité patrimoniale en Algérie et les problèmes institutionnels.

Le quatrième chapitre aborde le tourisme en Algérie. Dans ce chapitre, nous faisons le point sur le tourisme en Algérie et sur les propositions du Schéma Directeur d'Aménagement Touristique SDAT. Nous exposons également l'historique de l'évolution de l'industrie touristique en Algérie et du tourisme saharien. Nous concluons ce chapitre par un bref bilan de l'état d'avancement des projets du SDAT. Le cinquième est dernier chapitre est consacré à la présentation et à la discussion de nos résultats. Ainsi, nous analysons nos entrevues et exposons les conclusions de notre étude.

Finalement, dans notre conclusion, nous reviendrons sur notre question de recherche et sur les possibilités d'aborder notre sujet en vue des nouvelles informations que nous avons obtenues.

#### CHAPITRE I

## CADRE THÉORIQUE : DÉFINITIONS DES CONCEPTS ET PROBLÉMATIQUE

#### 1.1 Introduction

Le rapport entre le tourisme et le patrimoine constitue une problématique d'actualité. Ces deux notions tendent à diverger d'un côté et à se compléter de l'autre. Elles ont des définitions plurielles et partagent en commun une importance économique, sociale et éthique. Ces dernières années, de nombreuses études ont démontré que ces deux notions pouvaient coexister en harmonie.

Le tourisme est une industrie qui ne cesse de croître et de s'imposer. Il est un moteur de l'économie mondiale et l'un des grands acteurs du commerce international (Boer, 2016, p. 8). Comme l'affirme l'OMT en 2011, malgré la crise économique, l'industrie touristique semble s'en être bien tirée « le tourisme international a récupéré plus rapidement que prévu des impacts de la crise financière mondiale et de la récession économique de 2008 à 2009 » (AFP, 2011). Le tourisme représente un poids économique important et ces chiffres le démontrent : 9 % du PIB et 6 % des exportations mondiales, il représente également un emploi sur 11 (OMT, 2015). Ce constat ne cesse de s'affirmer depuis 2010. En 2014, l'OMT notait « tourism continued to be a key driver of the global economic recovery, and a vital contributor to job creation, poverty alleviation, environmental protection and multicultural peace and understanding across the globe ». En 2015, les arrivées de touristes à l'échelle

internationale ont atteint le chiffre d'un milliard 181 millions, selon le dernier baromètre OMT du tourisme mondial (OMT, 2015).

Le patrimoine est devenu une préoccupation pour la plupart des pays développés qui, d'ailleurs, mettent en œuvre des lois pour le protéger. Nous discernons également un intérêt croissant de la part des pays en voie de développement. Comme le signale Guilland (2013, p. 2)

A l'heure où les instances transnationales telles que l'UNESCO, l'ONU ou encore de nombreuses ONG mettent en avant la protection de la biodiversité et de la diversité culturelle comme des garanties pour le développement durable, aujourd'hui, devenu mot d'ordre au niveau mondial, la préservation du patrimoine quel qu'il soit (matériel, immatériel ou naturel) se fait sentir comme un impératif pour tous.

L'intérêt porté au patrimoine ces dernières décennies n'est pas sans raison. Dans un monde en pleine mondialisation et de transformations technologiques, la banalisation de notre cadre de vie, la perte des racines et l'incertitude par rapport à l'avenir conduisent à une inquiétude de la société face à la question du patrimoine et de sa sauvegarde (Godet, 2006). Cet engouement est qualifié par Stoessel-Ritz (2004, p. 50) de « fait patrimonial » qui s'inscrit dans le contexte de crise identitaire des sociétés modernes.

Si le tourisme est souvent considéré comme une activité frivole et le touriste perçu comme un intrus, particulièrement à l'ère du développement durable et de la protection de la biosphère, le tourisme culturel peut tout autant donner un sens aux politiques de préservation et de mise en valeur du patrimoine. Cela justifie les investissements qui sont faits dans ce cadre. Nous pouvons donc affirmer que « le patrimoine a plus que jamais besoin du tourisme pour exister, pour résister » (Furt et Michel, 2011, p. 9) et, à partir de cela, nous pouvons nous questionner sur la profondeur des relations qu'entretiennent le tourisme et le patrimoine.

Nous essayerons de répondre à cette question dans ce premier chapitre. Dans un premier temps, nous définirons nos deux principaux concepts qui sont le tourisme et le patrimoine. Nous conclurons en établissant les rapports qu'entretiennent ces deux notions. Dans un second temps, nous exposerons notre problématique qui est en lien direct avec les deux concepts précédemment énoncés.

#### 1.2 Définitions des concepts

Nos deux principaux concepts sont le tourisme et le patrimoine. Nous les définirons dans cette section.

#### 1.2.1 Le patrimoine

Le patrimoine est un terme bien complexe qui a connu plusieurs définitions. Il a souvent été associé à des thèmes tels que la culture, la nature, l'architecture et, plus récemment, à l'immatériel.

Dans cette partie du chapitre, nous aborderons le patrimoine sous deux angles principaux. Tout d'abord, nous examinerons le patrimoine sous l'angle historique, car nous trouvons pertinent de voir l'évolution de cette notion qui, jadis, ne représentait que l'héritage des biens de famille, transmissibles par les parents. Cela signifie qu'il était restreint à la sphère familiale. Cette définition a connu des changements importants et le sens de cette notion s'est élargi. Effectivement, aujourd'hui, nous pouvons même parler de biens de tous genres appartenant à toute l'humanité. Dans un second temps, nous aborderons le processus de patrimonialisation qui passe par la valorisation et des problèmes que ce processus rencontre.

#### 1.2.1.1 L'évolution historique de la notion de patrimoine

Le patrimoine est d'origine occidentale, il « fut d'abord une attention européenne » (Retaillé, 2006, p. 1). Puis cet intérêt s'est étendu au reste du monde dès l'entre-deuxguerres (Heinich, 2009, p. 22). Cet intérêt pourrait s'expliquer par la destruction d'un nombre important de monuments lors de la Première Guerre mondiale, ce qui a éveillé l'intérêt à l'échelle internationale et déclenché l'alarme afin de protéger ces derniers. C'est ce que soutiennent Chastel et Babelon (2008, p. 88) « seuls des désastres, des crises, des malheurs, des crimes éveillent l'attention ». Cette hypothèse est toujours d'actualité, puisque nous nous retrouvons parfois confrontés à des situations similaires, comme c'est le cas au Mali où les mausolées de la cité des 333 saints (Tombouctou) sont détruits à cause des conflits intérieurs entre musulmans et chrétiens. Mais aussi entre musulmans. Puisque ce mausolée est perçu comme contraire à la religion musulmane, par certains. C'est ce qui a poussé l'UNESCO à exhorter les forces militaires à protéger les sites culturels dans la région (Louise Michel, 2013).

La notion de patrimoine comme bien commun émerge à la Révolution française. Avant cette révolution, le concept de monument historique était le plus utilisé dans le langage administratif, « le patrimoine est resté cantonné dans la sphère du familial et du droit » (Drouin, 2007, p. 4). La Révolution française met en route le grand processus d'appropriation de biens nationaux. À cette période, on assiste aussi à la naissance d'une institution importante qui est le musée (Idir, 2013, p. 19).

La définition de la notion du patrimoine telle que nous la connaissons aujourd'hui n'apparait qu'au tournant de 1970, où la notion fait véritablement son entrée dans le vocabulaire administratif du Ministère de la Culture en France, faisant suite à la conception architecturale des monuments historiques (Paveau, 2009, p. 3). Pour Poulot (1998, p. 91), l'apparition de la notion de patrimoine dans le *Livre bleu* des

associations générales des conservateurs des collections publiques, dans son numéro (1969/1), constitue le point tournant de cette notion, telle que nous l'entendons aujourd'hui. La définition donnée par ces associations, dont le travail se limitait à la sélection du patrimoine, était en avance sur son temps. Ainsi, la notion de patrimoine est définie dans le *Livre bleu*, comme le rapporte Poulot (1998, p. 91):

l'ensemble des biens naturels ou crées par l'homme sans limites de temps ni de lieu, il constitue l'objet de la culture [...] Outre la mission de conserver et de transmettre, elle implique la protection et l'exploitation du patrimoine acquis et du patrimoine futur.

Cette définition mentionne plusieurs critères que nous retrouvons à présent dans les définitions données au patrimoine. Elle a notamment avancé que le patrimoine est évolutif et signale, entre autres, le passage du patrimoine à l'étape de valorisation.

Dans les milieux scientifiques, la notion a connu une expansion importante à partir des années 1980, ne comptant plus les colloques, les thèses, les articles, et bien sûr, les ouvrages consacrés au patrimoine (Poulot, 2006, p. 6). Cela a facilité son évolution. Longtemps associée à tout ce qui est matériel et architectural, la notion de patrimoine a beaucoup évolué. Elle a vu s'élargir ses champs d'investigation incluant ainsi, les savoir-vivre, les savoir-faire, la langue, etc. Désormais, le patrimoine englobe un large éventail de biens tangibles et intangibles, joignant ainsi les savoir vivre et les savoir-faire aux biens matériels de tout genre. Selon l'UNESCO (2003), le patrimoine culturel immatériel « renvoie aux pratiques, représentations et expressions, les connaissances et savoir-faire que les communautés et les groupes et, dans certains cas, les individus, reconnaissent comme partie intégrante de leurs patrimoines culturels ».

En Algérie, l'histoire et le développement de la notion de patrimoine est indissociable de celle connue en France. En effet, cette notion ne s'est fait connaître en Algérie qu'à l'époque de la colonisation française. Elle a été introduite au XIX<sup>e</sup> siècle lorsque

la nécessité de répertorier les monuments intéressants que renfermait l'Algérie est apparue. Cette nécessité s'est manifestée lors des premières tentatives d'inventaire engagées par les deux architectes français Amable Ravoisié et Charles Texier, entre 1840 et 1846. C'est ainsi que cette notion s'est alignée sur le même concept de patrimoine préexistant en France à la même période (Oulebsir, 2000, p. 14). De ce fait, pendant la période coloniale, plusieurs lois ont été promulguées afin de protéger et de valoriser les sites et les monuments historiques de la période romaine en premier lieu. Puis ces lois se sont élargies jusqu'à la valorisation du patrimoine local algérien. Avec la loi de 1930, la notion de patrimoine en Algérie s'est étendue aux ensembles naturels. En 1998, la loi 04-98 étend encore la notion de patrimoine aux biens culturels immatériels incluant les savoir-faire et savoir-vivre, comme le souligne l'article 67 dans sa définition (Benseddik, 2012, p. 74).

Les biens culturels immatériels se définissent comme une somme de connaissances, de représentations sociales, de savoir, de savoir-faire, de compétences, de techniques, fondés sur la tradition dans différents domaines du patrimoine culturel représentant les véritables significations de rattachement à l'identité culturelle détenue par une personne ou un groupe de personnes. Il s'agit notamment des domaines suivants : l'ethnomusicologie, les chants traditionnels et populaires, les hymnes, les mélodies, le théâtre, la chorégraphie, les cérémonies religieuses, les arts culinaires, les expressions littéraires orales, les récits historiques, les contes, les fables, les légendes, les maximes, les proverbes, les sentences et les jeux traditionnels.

Cette définition rejoint celle de l'UNESCO. Elle exprime l'expansion de plus en plus importante de la notion de patrimoine qui recouvre aujourd'hui plusieurs domaines.

L'intérêt grandissant porté au patrimoine depuis plusieurs décennies apparait comme une préoccupation sociale croissante, qui ne se limite plus au patrimoine historique architectural et monumental, mais plutôt à de très nombreux domaines (Stoessel-Ritz, 2004, p. 51). Cela a stimulé la création d'institutions, de conventions et de chartes, qui s'occupent à déterminer ce qui est patrimoine et ce qui ne l'est pas, à mettre en place des moyens de sauvegarde et de transmission, ainsi qu'à assurer l'orientation et

le suivi de ses interventions. Sur le plan international, deux institutions assurent ces tâches. La première, l'UNESCO, qui est l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, elle possède une filière qui coordonne les activités relatives au patrimoine mondial, qui se nomme Centre du patrimoine mondial créé en 1992. La seconde, l'ICOMOS, est le conseil international des monuments et des sites.

En ce qui concerne les chartes, nous pouvons citer à titre d'exemple la charte d'Athènes, l'une des premières chartes adoptées en 1933, sous l'égide de Le Corbusier. Elle traite de la planification et de la construction des villes. Les concepts de cette charte ont été utilisés par les urbanistes dans leurs réflexions de reconstruction des villes européennes après la Deuxième Guerre mondiale (Lèguevaques, 2007). Nous pouvons également citer la charte du patrimoine bâti vernaculaire, ratifiée en 1999 au Mexique. Dans son ensemble, cette charte définit le patrimoine vernaculaire et donne des recommandations pour sa préservation (ICOMOS, 1999a).

Toutes ces institutions et ces chartes ont aidé à la valorisation, à la visibilité et à la protection du patrimoine de tout genre. Aujourd'hui, le patrimoine a une valeur économique importante. La valorisation du patrimoine peut être considérée comme un bon investissement, qui, par la suite, peut être très rentable.

De ce fait, la notion de patrimoine peut véhiculer, entre autres, deux valeurs principales. La première s'exprime par le lien qui existe entre l'individu et son environnement (Bonard et Felli, 2008, p. 2). Ayant une charge émotionnelle importante, elle recouvre ainsi l'expression identitaire de chacun, les reliant ainsi à leurs ancêtres et à leur histoire. Elle rappelle leurs parcours, leur ingéniosité, leurs modes de vie, leurs traditions et leurs coutumes. Autrement dit, ce patrimoine « se manifeste comme un nouveau besoin des sociétés contemporaines, à la recherche

d'une continuité, d'un ancrage et d'un enracinement identitaire face à la mondialisation et au décloisonnement des cultures qu'elle a induits » (Boukhalfa et Dahli, 2012, p. 1). La seconde valeur est d'ordre économique. Elle « met l'accent sur la production du patrimoine dans une logique de valorisation marchande » (Bonard et Felli, 2008, p. 2). L'objet patrimonial n'est plus considéré en tant qu'héritage social seulement, mais aussi en tant que valeur d'échange et d'exploitation.

Pour notre mémoire, nous nous focaliserons sur le patrimoine architectural dans sa large définition, englobant le patrimoine bâti et les savoir faire qui ont aidé à le construire. Ce patrimoine architectural « témoigne de l'organisation sociale des activités humaines, des convictions et des niveaux de vie, comme il permet de reconnaitre les influences venues d'ailleurs, liées au commerce, aux invasions et aux guerres » (Bayle et Humeau, 1992, p. 47). Cette définition va de pair avec celle de l'architecture vernaculaire, qui est l'objet de notre étude. En effet, le patrimoine architectural qui recouvre la Vallée du M'Zab est une architecture vernaculaire, autrement dit, une architecture traditionnelle. De ce fait, une petite définition s'impose. L'architecture vernaculaire « porte une attention particulière aux caractéristiques physiques d'un site, climat, topographie, ressources disponibles, mais également aux caractéristiques culturelles, techniques constructives locales, rapports sociaux » (Rowenczyn, 2011, p. 9). Elle est étroitement liée à l'espace et au temps. Lassure (1983) associe cette notion à trois principaux concepts : l'histoire, la sociologie et la technologie. L'architecture traditionnelle vernaculaire ne peut être comprise hors de son contexte. C'est la totalité des éléments la composant qui explique son existence. Elle fait référence à une époque et à une histoire. Cette architecture risque de disparaitre, à cause de l'uniformisation économique, culturelle et architecturale (Atek, 2012, p. 30). De ce fait, nous nous demandons comment garantir sa survie. La réponse se trouverait peut-être dans le processus de patrimonialisation.

#### 1.2.1.2 La patrimonialisation

L'intérêt économique de la valorisation du patrimoine a été démontré par de nombreuses expériences qui ont suivi l'adoption de la convention du patrimoine mondial de l'UNESCO (Sadki, 2006). Cette valorisation passe par le processus de patrimonialisation que Sole (2004, p. 162) définit comme « le processus de désignation d'un objet quelconque comme patrimoine. Il s'agit à la fois d'une sélection parmi d'autres possibles et d'une qualification [...]. C'est un processus qui consiste à fabriquer du patrimoine ». Si tel est le cas, cette définition sous-entend que le patrimoine n'existe pas à priori et qu'il est le fruit d'une construction sociale et d'une réflexion scientifique qui a évolué avec son temps, comme le soutiennent entre autres Noppen et Morisset (2003, p. 2) : il « est né de fabrications intellectuelles dont les mécanismes et les finalités ont évolué ». Pour notre part, nous retiendrons la définition de Vernières (2011, p. 11) qui désigne la patrimonialisation comme « le passage d'un patrimoine en puissance à un patrimoine reconnu en tant que bien collectif ». Cette définition répond plus à notre vision, du fait que les différentes dimensions qui caractérisent le patrimoine, qu'elles soient économiques, sociales, environnementales ou culturelles, lui attribuent une valeur qui pour la collectivité peut justifier sa conservation et sa transmission, et ainsi on lui accorde une reconnaissance en tant que biens collectifs. Autrement dit, la patrimonialisation est un choix collectif, qui découle d'un principe de convention et d'accord entre les parties prenantes sur des valeurs collectivement admises (Di Méo, 2008, p. 88). Gauthier (2006, p. 155) va plus loin en mettant la relation entre le passé et le futur en évidence. En conséquence, il désigne la patrimonialisation de « processus symbolique qui, par le biais de la science, change le statut de l'objet pour l'instituer comme médiateur entre nous et les gens du passé, entre nous et les générations à venir, une manière d'établir une continuité dans le temps, de stabiliser les fondements de nos sociétés ».

Bénos et Milian (2013), quant à eux, nous résument le processus de patrimonialisation en trois modalités d'action: conservation, valorisation et labellisation. La labellisation est la reconnaissance patrimoniale d'un lieu par une institution telle que l'UNESCO, ce qui, finalement, ouvre le chantier à sa mise en tourisme (Lazzarotti, 2011, p. 131). Ainsi, le patrimoine contribue sans conteste à l'attrait touristique d'une région et devient une des composantes importantes du tourisme, principalement du tourisme dit culturel (Amirou, 2000, p. 9).

#### 1.2.1.3 La patrimonialisation et ses malentendus

De nos jours, tout peut devenir patrimoine, tout devient digne de conservation (Neyret, 1992, p. 9). Le nombre de biens patrimoniaux n'a pas cessé d'augmenter et leur nature de se diversifier (Vernières, 2011, p. 159). De ce fait, de nombreux problèmes en découlent, que ce soit en termes de compréhension ou dans la gestion du processus de patrimonialisation. En effet, « plus on en parle moins on en sait ». Ainsi, plus on intègre la dimension patrimoniale dans les politiques sociales et urbaines, moins on maîtrise ses retombés sociales, et plus on affine le processus de préservation et de protection moins on règle les problèmes des inégalités sociales entre pays du nord et pays du sud, et entre groupes sociaux d'une même formation (Amougou, 2004, p. 9). C'est de cela que réside la complexité du processus de patrimonialisation. Ce dernier implique différentes pratiques dont l'évaluation, la restauration, la conservation, la communication, l'exploitation et la consommation. À chaque pratique correspond un ou plusieurs acteurs qui, dans leur démarche, ne travaillent pas forcément de manière complémentaire. De ce fait, si tous ces acteurs ne sont pas sur la même longueur d'onde, cela peut devenir source de conflits (Guilland, 2013, p. 5).

La problématique qui nous concerne le plus est celle du patrimoine habité. Ce dernier « s'inscrit à la fois dans l'espace, la durée et la quotidienneté » (Ortar, 2005, p. 41), trois notions évolutives qu'il est important de savoir manier et de faire cohabiter.

Un patrimoine habité doit subir des transformations pour servir de lieu de vie selon des standards contemporains. Il doit s'intégrer dans la société actuelle pour exister et perdurer (Frérot, 2005, p. 413). Mais pour certains, conserver le patrimoine signifierait le laisser à l'état initial, ne plus toucher à sa valeur fonctionnelle ni sociale. Il est considéré au même titre qu'une relique sacralisée, qui doit subir des mesures restrictives dont l'objet est d'assurer sa préservation (Bossuet, 2005, p. 38). Cependant, dans un patrimoine habité, cela risquerait de le muséifier, et donc de le vider de toute vie. Le patrimoine sans la vie « n'est qu'une coquille de bernard-l'ermite agréable à l'œil, mais tout juste bonne à décorer un coin d'étagère. Avec la vie, sa valeur d'identité lui donne naturellement sa place dans le monde de la fin du 20e siècle » (Neyret, 1992, p. 13). Pire encore, il pourrait être laissé pour compte ne répondant plus aux exigences de la vie moderne, ce qui, finalement le conduira indéniablement à sa perte. Il faut donc trouver une alternative à cette situation.

Il est important de noter que le contenu du patrimoine bâti et habité est évolutif. Il ne peut pas être figé dans le temps, tel que l'affirme Gravari-Barbas (2005, p. 11) :

Ceci n'est certainement pas propre à la société contemporaine. Les monuments ont toujours dû s'adapter à des usages divers : des mausolées impériaux nous sont parvenus grâce à leur transformation en église, ce qui a assuré leur réaffectation (et par ce biais leur réinvestissement affectif); des églises ont été sauvegardées grâce à leur transformation en mosquée, des mosquées par l'intermédiaire de leur aménagement en musée.

Le patrimoine immatériel ne fait pas exception. Certains procédés s'acquièrent au fil du temps. De nouvelles technologies s'intègrent aux anciennes pour former un patrimoine en perpétuel changement dont le soubassement reste le même. De ce fait,

le regard porté à la préservation du patrimoine doit être accompagné d'une réflexion sur les besoins d'une vie moderne.

Un autre problème se pose à nous dans ce processus de patrimonialisation : c'est la labellisation. Cette dernière est souvent la consécration du processus de patrimonialisation. Elle est considérée comme un point d'honneur, le summum de la reconnaissance. Cependant, la labellisation n'est pas perçue comme une priorité collective si au préalable il n'existe pas de volonté de conservation et de valorisation. Cela implique une entente entre acteurs privés et publics (Bénos et Milian, 2013, p. 12). La population locale reste l'acteur principal pour le bon fonctionnement de ce processus et de sa pérennité. Leur appropriation du patrimoine implique la création et l'implication des associations locales qui, à leur tour, s'engagent dans le processus de patrimonialisation (Vernières, 2011, p. 13). Dès lors, le patrimoine peut jouer le rôle de promoteur des territoires, entre autres, en développant le tourisme.

#### 1.2.2 Le tourisme

Le tourisme est une notion pluridisciplinaire, complexe et difficile à définir, car elle englobe plusieurs notions qui se chevauchent, telles que les notions de voyage, de transport, d'agrément. On trouve dans la littérature plusieurs définitions du tourisme qui sont liées à différentes disciplines : la sociologie, la géographie, l'histoire, l'économie ou la gestion.

Notre intérêt pour cette notion réside dans son évolution en tant que pratique sociale. Il est tout de même pertinent d'étudier cette évolution afin de bien comprendre les enjeux qui en découlent. En effet, le tourisme était jadis considéré comme une activité réservée à une élite sociale. Sa croissance et sa généralisation l'ont transformé en

tourisme de masse. Nous observons maintenant son renouvellement en tant que pratique plus respectueuse de l'environnement et des cultures locales.

#### 1.2.2.1 Le tourisme comme pratique sociale

Retracer l'histoire du tourisme nous oblige à remonter au XVIIIe siècle quoique nous puissions retracer son histoire bien avant le siècle des Lumières. Le Grand tour a marqué le début du développement du tourisme moderne. Les aristocrates britanniques effectuaient un tour sur le continent afin de parfaire leur éducation pour devenir des *gentlemen*. Ce tour leur permettait de se créer un réseau de nouvelles relations et de mieux connaître les us et coutumes des pays d'Europe (Lehalle, 2011, p. 11). Ces nobles commençaient toujours leur tour en France et le terminaient à Rome (Boyer, 2003, p. 27). À cette époque, et jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, le tourisme était culturel par nature (Origet du Cluzeau, 2007, p. 3). Il était considéré comme un art réservé aux aristocrates et aux classes riches (Meyer, 2005, p. 11). Son importance ne dépassait pas la sphère culturelle de certains privilégiés de la société. Il a fallu attendre la crise de 1929 pour prendre conscience de sa valeur économique et de ses retombés au niveau national et international.

Peu à peu, le tourisme a gagné en importance. Cette industrie, qui avant 1929, était réservée à une élite sociale, est devenue une pratique culturelle que toute personne de la classe moyenne pouvait s'offrir, ce qui a amené un tout autre tourisme connu sous le nom de tourisme de masse.

Le tourisme de masse a explosé à partir des années 1960 en France et partout ailleurs avec l'augmentation des jours de vacances payés, l'amélioration du niveau de vie et grâce aux « développements des transports collectifs à grande vitesse tels que les TGV, les lignes intérieures pour l'aviation, le développement des chemins de fer, et

l'apparition des chaînes hôtelières » (Lehalle, 2011, p. 11). De ce fait, le tourisme culturel s'est vu diminué en importance et en fréquentation. Le tourisme balnéaire et le tourisme sportif étaient les plus prisés. N'étant plus la motivation principale du séjour, le tourisme culturel « s'est cristallisé sur la triple thématique du tourisme commémoratif et religieux et de la visite du patrimoine ancien » (Lehalle, 2011, p. 12)

L'exploitation effrénée des sites touristiques en grand nombre causée par la fréquentation excessive du tourisme de masse, a induit quelques problèmes. Cela a fait s'élever la voix des associations de protection de l'environnement, accusant ainsi l'industrie touristique coupable des ravages environnementaux et culturels qui ont frappé quelques sites touristiques. Petit à petit, une certaine veille s'est tenue. Une préoccupation pour l'environnement et pour l'héritage de nos ancêtres s'est développée, ce qui a produit un autre type de tourisme plus respectueux, plus valorisant et bénéfique pour les minorités, comme le tourisme culturel, l'écotourisme et le tourisme équitable. Dans ce sens, l'exploitation touristique, selon une éthique d'ordre environnemental ou culturel, a fait naitre un tourisme qui peut être considéré comme « salubre », autrement dit, un tourisme moins destructeur (Noppen et Morisset, 2003)

#### 1.2.2.2 Le tourisme culturel aux pays des bonnes attentions

L'exploitation réfléchie du tourisme a donc amené un autre type de tourisme, connu sous l'appellation du tourisme culturel. Ce dernier se formalise dans l'année 1970 grâce à la très officielle Charte du tourisme culturel de novembre 1976, révisée en octobre1999, et portant le nom de La Charte internationale du tourisme culturel (Lazzarotti, 2010, p. 3). Cette charte, rédigée par l'ICOMOS, met en exergue « l'importance de modifier l'attitude du public le plus vaste à l'égard des phénomènes

découlant du développement massif des besoins touristiques » (ICOMOS, 1999b). Le tourisme culturel intervient donc en tant que moyen plus respectueux et plus responsable de pratiquer le tourisme tant qu'il est pratiqué dans le respect des sites, des monuments et du patrimoine.

Plusieurs problèmes se posent quant à l'établissement d'une définition adéquate du tourisme culturel. En effet, ce dernier est considéré comme une notion évolutive qui interagit avec deux notions complexes : le tourisme et la culture. À titre d'exemple, dans la charte du tourisme culturel rédigé par l'ICOMOS (1999b, p. 2), le tourisme culturel est défini comme un tourisme « qui a pour objet, entre autres objectifs, la découverte des sites et des monuments ». Cela signifie que le tourisme culturel s'effectuait sur la base d'un patrimoine matériel, et c'est ce que véhiculaient jusqu'à une certaine période les guides de voyage. C'est du moins ce qu'avance Élisa Fariselli (2011, p. 227) dans sa thèse « Cultural tourism and spaces in Ravenna ». Elle s'appuie sur le fait que dans l'imaginaire collectif, l'idée qui survient en premier lieu lorsque nous évoquons le tourisme culturel est la visite des musées, des églises et d'autres monuments historiques. Toutes ces affirmations sont soutenues par les guides de voyage: « This clearly emerges from guidebooks, which tend to focus on physicality and materiality of heritage by pushing visitors to see it » (Fariselli, 2011, p. 227), alors que dans le monde scientifique, faire du tourisme culturel signifierait la rencontre de l'autre, le partage et la découverte. Origet du Cluzeau (2005, p. 3) définit le tourisme culturel comme « un déplacement (d'au moins une nuitée) dont la motivation principale est d'élargir ses horizons, de rechercher des connaissances et des émotions au travers de la découverte d'un patrimoine et de son territoire ». Même si cela n'est pas bien apparent, elle inclut dans sa définition le patrimoine matériel et immatériel.

Par ailleurs, nous verrons que le tourisme culturel peut être vu différemment par les touristes, les institutions et les professionnels du secteur touristique, qui n'ont pas la

même perspective. Un simple exemple donné par Amirou (2000, p. 6) peut appuyer cette hypothèse :

Les randonnées en pleine nature, la découverte de la faune et de la flore apparaissent peu dans les statistiques officielles du tourisme culturel alors qu'elles sont vécues comme hautement culturelle par beaucoup de gens. Inversement, ce qui est défini comme culturel (festivals, évènements, traditions locales) peut être fui comme phénomène commercial ne relevant pas de la culture.

Cela prouve une fois de plus l'ambigüité de cette notion. Néanmoins, et pour notre recherche, notre analyse s'appuiera sur la définition donnée par le programme européen de l'impact du tourisme. Ce programme définit ainsi le tourisme culturel comme :

Une forme de tourisme centré sur la culture, l'environnement culturel (incluant les paysages de la destination), les valeurs et les styles de vie, le patrimoine local, les arts plastiques et ceux du spectacle, les industries, les traditions et les ressources de loisirs de la communauté d'accueil. Il peut comprendre la participation à des évènements culturels, des visites de musées et monuments et la rencontre avec des locaux. Il ne doit pas seulement être considéré comme une activité économique identifiable, mais plutôt comme englobant toutes les expériences vécues par les visiteurs d'une destination audelà de leur univers de vie habituel (Origet du Cluzeau, 2005, p. 94).

Cette définition englobe le sens du tourisme culturel dans sa définition la plus large, alliant la découverte de l'autre, de l'ailleurs ainsi que l'enrichissement intellectuel et culturel aux partages et aux loisirs. Plus encore « C'est un voyage orienté, du moins dans l'idéal, par l'idée que l'objet regardé transcende son sens matériel immédiat » (Amirou, 2000, p. 11). Autrement dit, c'est un tourisme qui suscite l'intérêt du touriste et éveille ses sens. Il met aussi en avant-scène le patrimoine culturel sous toutes ses formes.

Le concept du tourisme culturel cache une certaine idéologie en réponse à tous les antagonistes de la pratique touristique. Il intervient dans son ensemble comme le ferde-lance d'une nouvelle ère pour la pratique touristique particulièrement depuis le Sommet de la Terre de Rio tenu en 1992, où l'écotourisme et le tourisme culturel ont été alors regroupés sous le même vocable, celui du « tourisme durable », lui-même officialisé par la « Charte du tourisme durable » (Lazzarotti, 2010, p. 6).

Le tourisme culturel est aussi la vitrine des populations d'accueil. Ainsi, il reflète l'identité locale, il sert « souvent de révélateur de l'identité et des qualités d'une culture locale » (Origet du Cluzeau, 2007, p. 123). Il met en lumière leurs cultures et leurs patrimoines, ce qui démontre une fois de plus l'étroitesse des liens qu'entretiennent le tourisme et le patrimoine. Mais cela ne doit pas subsister qu'à titre commercial pour attirer les touristes. Il faut aller au cœur de la notion du tourisme culturel où le partage et la découverte sont de mise et ainsi développer un tourisme à visage humain. Pour cela, Cyril Simard, Président du conseil d'administration du réseau de la société du réseau Économusée, nous dit qu'« Il faut que nos visiteurs puissent rapporter dans leurs bagages des émotions et des souvenirs, une expertise et de nouveaux amis » (FPT, 2012, p. 5). Cela constitue la valeur ajoutée d'une destination, c'est ce qui la distingue des autres destinations.

Finalement, nous pouvons avancer que le tourisme culturel est une solution de secours pour le patrimoine en disparition ou, pour reprendre l'expression de Drouin (2013, p. 48), il constitue « une option alléchante » dans la perspective de conserver ou même de réinventer un patrimoine. Le développement d'un tourisme culturel offre plusieurs avantages. Il est principalement soutenu par les institutions internationales telles que l'UNESCO, l'ICOMOS et même l'OMT, le considérant comme bon contrairement à son homologue le tourisme de masse. De plus, il s'agit d'une niche qui connait une des croissances les plus rapides dans l'industrie touristique actuelle (Drouin, 2013, p. 49).

#### 1.2.2.3 La mise en tourisme

Parler de mise en tourisme signifierait mettre en œuvre des moyens pour rendre attractif un territoire, une région, un produit ou un savoir. Ce terme renvoie aussi à la création de produits et de services commercialisables et désirables afin d'attirer et de recevoir des touristes. Royer (2013, p. 2), quant à lui, la définit comme « une enveloppe charnelle et matérielle qui donne corps au discours promotionnel », mais toujours dans la perspective d'attirer du monde. C'est une valorisation des patrimoines inhérents au territoire, appuyée sur ses acteurs et ses produits, dans l'optique d'une exploitation économique et touristique. La mise en tourisme donne effectivement lieu à une commercialisation des savoirs et des savoir-faire (Royer, 2013, p. 4).

La mise en tourisme nécessite un financement, une implication politique régionale et nationale ainsi qu'un cadre législatif à suivre comme une doctrine pour qu'elle puisse bénéficier aux territoires sans que d'autres aspects du milieu ne soient endommagés ou, du moins, afin de minimiser les impacts négatifs reliés à cette mise en tourisme. Nous pourrions considérer le processus de mise en tourisme comme une compagne présidentielle. Dans ce processus, le territoire met à l'avant-plan tout ce qui le distingue, que ce soit le paysage, la culture ou le patrimoine qu'il possède. Ensuite, il met en place tout ce qui favorise le développement du tourisme à savoir les voiries (l'accès), l'hébergement (hôtel, gite), les attractions, etc.

#### 1.3 Tourisme et patrimoine : complicité ou opposition ?

Le tourisme et le patrimoine ont une relation indissociable. Quel que soit le point de vue que nous partageons, l'un influe sur l'autre et vice versa. Nous pouvons même dire que le tourisme est une exploitation du patrimoine (Chau Huynh, 2012, p. 11), plus particulièrement le tourisme culturel. Sans le patrimoine, le tourisme culturel

n'existe pas, et sans le tourisme culturel, nous ne pouvons pas exploiter les valeurs culturelles du patrimoine pour le préserver (Chau Huynh, 2012, p. 11).

Nous ne sommes pas les premiers à nous être penchée sur les rapports entre le tourisme et le patrimoine. Deux catégories de chercheurs se distinguent : les anti-tourismes qui s'appuient sur l'hypothèse d'une relation destructrice entre les deux notions et qui mettent en avant les points négatifs du tourisme, et les pro-tourismes qui penchent pour une relation de complémentarité et qui mettent en avant les points positifs du tourisme.

#### 1.3.1 Les anti-tourisme

Les auteurs que nous pouvons qualifier d'anti-tourisme mettent en avant les effets néfastes de l'industrie touristique sur l'environnement, sur le patrimoine de tout genre et sur les cultures locales. Parmi eux, nous retrouvons Mira Shackley (2002), est une professeure de gestion des ressources de la culture et la directrice du Centre pour le tourisme et gestion des visiteurs à Nottingham Business School. Elle s'est intéressée dans son article intitulé « Himalaya : jeux de masque pour tous » à l'impact du tourisme dans la région de l'Himalaya. Elle révèle deux problèmes majeurs, le problème environnemental lié à la biosphère et celui de l'impact culturel. En ce qui concerne l'impact environnemental, elle nous parle de la pollution et de la déforestation qu'a subie cette chaine de montagnes en raison de l'expansion touristique. Outre ces impacts, elle s'attarde dans son article sur le risque de folklorisation, où les pratiques traditionnelles sont dénaturées, vidées de toute âme et de tout sens. Ces dernières « sont devenues un produit culturel pour les touristes [...] et les populations locales s'en sont détournées » (Shackley, 2002, p. 45). Cela a pris une telle ampleur que les autorités monastiques changeaient parfois les programmes des cérémonies, diminuaient le temps des danses afin de ne pas trop ennuyer les touristes. Ils permettaient aussi l'usage de la photographie, afin d'augmenter leur revenu en devises étrangères, au détriment de la sacralité de l'évènement et du point de vue des autochtones (Shackley, 2002, p. 46). Ces impacts peuvent prendre une dimension plus importante pour une population aussi fragile que la population saharienne. Kefi (2002, p. 54), quant à lui, nous parle des dommages subis par l'île de Dierba, causés par le flux important de touristes et par l'urbanisation de l'île afin d'augmenter le nombre de lits. La dégradation du littoral en est le résultat : « l'extraction de la pierre et du sable utilisés dans la construction accélère la destruction des dunes, qui jouaient autrefois un rôle dans la protection des rivages » (Kefi, 2002, p. 54). S'ajoute à cela le problème de la gestion de l'eau, un problème déjà existant depuis longtemps, mais qui s'est vu amplifié avec le développement du tourisme dans la région. Ce problème est encore plus sérieux en milieu désertique, où l'eau se fait rare. Le constat pourrait donc être plus tragique dans un environnement tel que le Sahara. Selon Minveille Jean-Paul et Nicholas (2010, p. 187), le tourisme au Sahara engendre plus d'impacts néfastes pour l'environnement et pour les populations locales que d'initiatives favorables pour ce milieu qu'ils définissent de fragile. D'après eux, « Le développement du tourisme au Sahara, peu contrôlé, s'effectue au détriment d'un environnement et d'une société fragiles ».

Céline Trublin secrétaire nationale de l'association Agir ici pour un monde solidaire, dans un entretien donné à Bris Martin, explique que l'intérêt porté au tourisme par son association est né en réaction aux idées ambigües concernant le tourisme, données principalement par les organisations internationales qui le « présentent comme une réponse incontournable aux problèmes de développement » (Boris, 2002, p. 28). Par cette initiative, son association expose les dangers du tourisme qui, de son point de vue, n'est pas une poule aux œufs d'or, bien au contraire. Elle pointe du doigt les pratiques touristiques qui ne respectent ni le pays d'accueil ni la culture des populations locales.

Même les grandes organisations internationales se sont mises à critiquer l'industrie touristique. L'UNESCO a été l'une des premières à la critiquer dans les années 1970. Elle a mis en avant ses effets dévastateurs sur la culture des pays du tiers monde qui avaient fait du tourisme « le fer de lance de leur croissance économique » (Arcand, 2009, p. 4). Néanmoins, cette époque est bien révolue. Depuis, l'UNESCO a revu son jugement et a montré sa volonté de travailler étroitement avec les organismes onusiens, tout comme l'ICOMOS et sa charte renouvelée du tourisme culturel (1999). Tous collaborent afin de faire du tourisme et de la culture des instruments de développement et de dialogue interculturel (Istasse, 2011, p. 224).

#### 1.3.2 Les pro-tourisme

Les chercheurs de cette catégorie convergent tous vers la même hypothèse, celle qui suppose que le tourisme est un vecteur de développement local, de préservation et de valorisation du patrimoine. Pour appuyer cette hypothèse, nous nous référons à Lazzarotti (2003, p. 97), qui nous raconte l'histoire des Cadiens en Louisiane et le rôle important qu'a joué le tourisme à l'égard de la stimulation de leur patrimoine. Cette population avait dévalorisé son apparence culturelle francophone dans un pays anglophone « Mais la venue de touristes, 25,5 millions selon les estimations pour 1997 en pays cadien » (Lazzarotti, 2003, p. 97) a changé la donne et a stimulé le dynamisme de la culture locale. Par la suite, le tourisme a fait naitre une certaine fierté chez ces habitants envers leur culture, qui avait été dévalorisée par le passé. Dans un autre article, l'auteur nous explique plus en détail l'impact du regard des touristes sur le patrimoine qu'il qualifie d'un « véritable pouvoir » et d'une « puissante marque de reconnaissance » (Lazzarotti, 2003, p. 97). Le regard des touristes met en exergue ce qui caractérise les populations d'accueil, notamment, leur patrimoine. Cela renforce leur sentiment d'appartenance. Désormais, elles sont fières de ce qu'elles ont et de ce qu'elles sont (Lazzarotti, 2011, p. 46). Dans le même ordre d'idées, nous retrouvons Cole (2007, p. 956), qui affirme que le tourisme représente un poids considérable dans la valorisation du patrimoine et le développement local, il renforce l'estime et la fierté des populations envers leurs cultures. Le tourisme légitime le classement en même temps qu'il apporte des recettes susceptibles d'alimenter la cause de la conservation patrimoniale (Lazzarotti, 2003, p. 96). En ce sens, il contribue à la patrimonialisation des lieux, il est aussi capable de fonctionner comme une vraie machine à produire des patrimoines (Bourdeau, Gravari-Barbas et Robinson, 2012, p. 9).

Ces exemples que nous venons de citer appuient notre hypothèse sur la complicité des rapports existant entre le tourisme et le patrimoine. D'un côté, le tourisme contribue à la valorisation et à la protection du patrimoine. D'un autre côté, le patrimoine ou plus précisément, le patrimoine classé à la liste de l'UNESCO favorise la fréquentation touristique. Certes, le tourisme n'est pas la solution miracle pour les problèmes de développement ou de pauvreté, bien qu'« au milieu du 20e siècle, il constituait un immense espoir pour les pays en développement » (Hillali, 2011, p. 27). Si sa gestion est bien adaptée au site, le tourisme demeure un levier important de l'économie mondiale ainsi qu'un moyen efficace de valoriser et de préserver le patrimoine matériel et immatériel. Au contraire, « l'absence de tourisme constitue un sévère handicap » (Boyer, 2002, p. 393).

#### 1.4 Problématique

Notre mémoire porte sur la mise en tourisme du patrimoine culturel saharien, et plus précisément, du patrimoine architectural de la Vallée du M'Zab. Ce patrimoine est délaissé par ses habitants, qui préfèrent aujourd'hui construire avec un style que nous pouvons définir de forme moderne.

La Vallée du M'Zab est connue pour son riche patrimoine culturel et, plus particulièrement, pour son architecture et son urbanisme qui ont inspiré plusieurs grands architectes tels que Le Corbusier et Pouillon. Elle a été classée comme patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982.

La vallée représente un ensemble de sept ksour. Le ksar est défini comme un habitat traditionnel fortifié typique « dont l'histoire le lie à la disponibilité de l'eau, des matériaux de construction, des conditions climatiques et aussi à l'environnement géomorphologique » (Alkma et Sebti, 2012, p. 3). C'est aussi un espace de vie collectif qui répond à la fois à une organisation politique d'autodéfense et à une organisation sociale visant à faire respecter la segmentation sociale (Sadki, 2006).

Ces ksour représentent l'un des éléments architecturaux les plus remarquables des paysages ruraux de l'ensemble des oasis du Sud (El Hadj, 2006, p. 1). Ils constituent des « pièces maîtresses du patrimoine matériel saharien » (Algérie 1, 2012) d'une importance historique et patrimoniale, ils représentent également un atout touristique important. Toutefois, ce type d'habitat est très fragile. Il est caractérisé par un écosystème vulnérable face à une poussée de croissance démographique importante (Alkama et Sebti.2012, p. 3). Les Ksour, étant des ensembles d'habitations dans un environnement naturel, véhiculent les valeurs propres des civilisations urbaines traditionnelles sahariennes. Ils expriment l'habileté de l'homme saharien face aux contraintes naturelles et climatiques. Ces ksour ancestraux vivent aujourd'hui des changements socio-économiques importants. Ils « sont menacés de dégradation, de déstructuration voire de destruction sous l'effet d'un mode d'urbanisation né à l'ère industrielle qui atteint aujourd'hui toutes les sociétés » (Alkma et Lalouani, 2008, p. 1).

En effet, ces dernières années, on remarque une nette détérioration du patrimoine architectural mozabite et ce malgré son appartenance à la liste du patrimoine mondial

de l'UNESCO. Pourtant, l'organisme du patrimoine mondial de l'UNESCO a été mis en place afin de signaler et de protéger des sites qui ont une importance mondiale, comme c'est le cas de la Vallée du M'Zab. Dans l'esprit des élus locaux, faire partie de la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO est un honneur, une sorte de « promesse et un instrument de développement économique » (Prud'homme, 2008, p. 1). C'est-à-dire, que les élus qui demandent que leur patrimoine fasse partie de la liste de l'UNESCO attendent à avoir, entre autres choses, une visibilité à l'échelle nationale et internationale et par la suite une fréquentation touristique plus soutenue, qui peut au final solliciter de la main-d'œuvre et acheminer des rentrées de devises étrangères.

Néanmoins, ce n'est pas une aussi simple relation de cause à effet. Le processus de patrimonialisation et de mise en tourisme peut être plus complexe et vu autrement par les populations locales. Il peut être perçu comme une contrainte au développement. Une mauvaise gestion de ce patrimoine peut causer d'énormes problèmes, même s'il fait partie des monuments inscrits à la liste de l'UNESCO, comme notre cas d'étude. Tel que le soulignent Donnadieu et Didillon (1977, p. 15) « les habitants de la Vallée du M'Zab ont exprimé diversement leur désaccord » quant à l'inscription de la vallée à la liste de l'UNESCO, du fait qu'ils se sentaient offensés et que leur liberté était limitée. Cela peut être un premier facteur qui explique cette détérioration du patrimoine bâti.

Il est notamment possible d'identifier d'autres facteurs que nous pouvons qualifier de facteurs socioculturels. Benabbas et Bendif (2008, p. 12) identifient « l'exode des habitants des différents coins du pays en quête d'emploi, l'aspiration des habitants de la vallée au développement sur tous les plans et à la modernité » comme facteurs principaux de cette transformation urbaine. Ce désir de modernité aurait conduit à sous-valoriser ce patrimoine culturel car, appartenant au passé, il est délaissé et malmené. Ce changement est aussi la conséquence de la vision des habitants locaux,

du moins, d'une partie d'entre eux qui considèrent « l'habitat traditionnel comme rétrograde et non civilisé » (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 6). D'autres facteurs sont à relever, tels que les contraintes économiques. Ce manque de moyens pourrait s'expliquer par les problèmes économiques qu'a rencontrés le pays. S'ajoute à cela l'absence d'une culture de préservation et une mauvaise gestion du patrimoine classé. Schmitt (2008) nous en résume les principaux facteurs qui ont produit à ces changements socioéconomiques (voir figure 1.1).

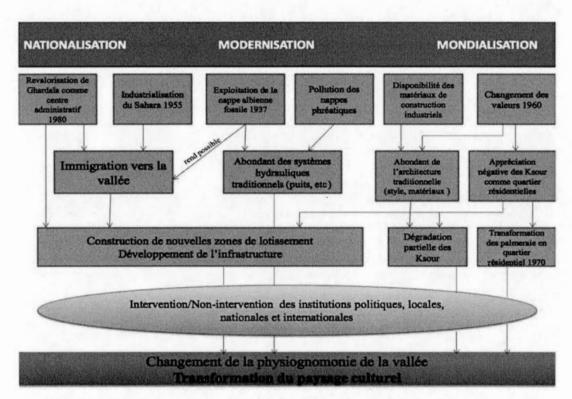


Figure 1.1 – Les facteurs déterminants la transformation socioculturelle, économique et politique de la Vallée du M'Zab (source : Schmitt, 2008, p. 43)

L'analyse de ce schéma nous révèle que les changements que connait la vallée sont le fruit d'un processus qui a commencé à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Schmitt (2008) le répartit en trois catégories : nationalisation, modernisation et mondialisation. L'annexion française de la Vallée du M'Zab et la déclaration de l'indépendance représentent « le

point tournant » de ce changement (Schmitt, 2008, p. 43). S'ajoute à cela la croissante démographique de la population. Cette dernière est due principalement à l'immigration de personnes venue d'autres régions d'Algérie et à la sédentarisation des anciens nomades de la région. Cette immigration a été poussée par « l'industrialisation du Sahara ». En effet, l'exploitation des gisements de gaz naturel à Hassi R'Mel, à environ quarante kilomètres du nord de Ghardaïa, a favorisé l'immigration d'un afflux important de travailleurs vers la vallée (Schmitt, 2008, p. 43). Ghardaïa devient alors le siège d'une Wilaya¹. Cette revalorisation a mené à la construction de nouveaux lotissements et de bâtiments administratifs qui ne répondent pas forcément au modèle initial de l'architecture mozabite. De plus, la disponibilité de matériaux de construction industriels a mené à l'abandon partiel de l'utilisation des matériaux et des techniques de construction ancestraux (Schmitt, 2008, p. 43).

Ces facteurs ont petit à petit participé à la transformation du paysage culturel et urbain de la vallée du M'Zab. Les nouvelles constructions ne suivent plus le modèle traditionnel adapté au climat, mais plutôt un modèle dit « moderne ». En effet, ce sont des constructions en béton et en briques avec climatiseurs et citernes à eau, des fils électriques et téléphoniques installés à tort et à travers. Ces nouvelles conditions créent une rupture du tissu urbain. De plus, le béton armé est un très mauvais isolant thermique de ce fait, les nouvelles constructions n'offrent aucun confort thermique. En effet, El Fasskaoui, qui a étudié la situation au Maroc mais qui toutefois s'applique aux ksour en Algérie, écrivait : « la construction en béton armé ne garantit aucun confort thermique. D'ailleurs, les peintures choisies ne sont pas homogènes et tranchent sur le paysage oasien » (2011, p. 247).

Les inconvénients liés à ces nouvelles constructions pourraient engendrer d'autres problèmes à long terme, comme la perte totale du savoir-faire et de l'identité locale.

Wilaya: région administrative.

Malheureusement, le constat n'est pas spécifique au Sahara algérien, mais plutôt à tout le Maghreb, comme c'est le cas en Tunisie ou au Maroc, où « Partout les anciens groupements de maisons en pisé sont remplacés par un habitat en béton armé dispersé et individuel, signe d'une évolution de la structure sociale elle-même » (Cheddad, 2012, p. 3).

La même problématique se retrouve en Chine, où l'on constate la démolition des habitats traditionnels et la construction d'immeubles de luxe, soi-disant pour améliorer le niveau de vie des Chinois, mais cela parait plus comme une spéculation foncière qui dévalorise ce patrimoine (Edelmann, 2006). On rencontre le même problème au Bénin, un pays africain au riche patrimoine architectural africo-brésilien. Ce dernier a subi des transformations architecturales importantes, dues principalement à la dépréciation par les habitants de ce type d'architecture. Comme nous l'explique Dossou (2013, p. 4), « avec le temps, on a assisté à la dévalorisation des modèles bâtis architecturaux anciens et de leurs productions artisanales. Beaucoup de bâtiments ont été démolis pour faire place à des constructions neuves ». Ces changements sont dus, d'une part, au souci de développement et, d'une autre part, à une mauvaise gestion des ressources patrimoniales liée, entre autres, à un manque de financement.

Pour le cas de la Vallée du M'Zab, le phénomène de la dégradation du patrimoine remonte aux années 1960. Effectivement, déjà à ce moment-là, « le citoyen mozabite ne se souciait guère du cachet traditionnel ni de la préservation des palmeraies, son seul souci était de construire à la hâte afin d'investir son argent et créer de nouvelles sources de revenus » (Ali Khoudja, 2008, p. 351). Malheureusement, c'est toujours le cas pour une partie de la population mozabite, comme nous allons le voir un peu plus loin dans ce mémoire.

Suivant cette perspective, il semble primordial de réfléchir à des solutions et de freiner ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur, afin de préserver le patrimoine culturel saharien sous toutes ses formes. Nous parlons ici du patrimoine architectural bâti, « qui comprend l'architecture vernaculaire et les ensembles ruraux » (Choay et Merlin, 2009, p. 617), autrement dit les Ksour.

Dans cette problématique, « le tourisme pourrait constituer une issue à la crise » (Ali Khoudja, 2008, p. 350). Il semble être la solution adéquate dans la perspective d'apporter des capitaux susceptibles de financer les moyens de conservation patrimoniale, comme il peut attiser les habitants locaux à s'investir dans ce processus de sauvegarde et de protection, sans oublier que selon Alkma et Sebti (2012, p. 1) « le tourisme représente l'une des activités économiques les plus rentables d'emplois dans le monde ». En effet, il exploite une main-d'œuvre importante dans différents secteurs tels que l'hôtellerie, le transport, la restauration, etc. De ce fait, le tourisme pourra générer de l'emploi, contribuant ainsi au développement local et à la lutte contre la pauvreté dont souffre la région.

Nous sommes toutefois conscients que le tourisme peut parfois être un facteur néfaste pour l'environnement et la culture locale. Il peut ainsi engendrer des mutations sociales et culturelles pour les pays d'accueil. Particulièrement pour les régions fragiles comme le Sahara et ses habitants. Par exemple, l'utilisation insouciante des douches, piscines et l'arrosage des pelouses des hôtels ponctionnent parfois lourdement les réserves d'eau locales. Les communautés d'accueil peuvent également être déstructurées face à l'invasion touristique ce qui peut aboutir à la disparition de leurs richesses culturelles (Nowak et Sahli, 2010, p. 13). Néanmoins, notre approche se définit dans un objectif de développement local et de valorisation du patrimoine. De ce fait, nous discutons d'un développement touristique respectueux de l'identité, de la culture et de l'environnement local.

À partir de ce constat, nous nous sommes posé la question de la revalorisation du patrimoine culturel saharien de la Vallée du M'Zab. Après mûre réflexion, nous nous sommes penchée sur l'hypothèse d'un développement touristique, considérant le tourisme comme vecteur de développement territorial et comme stimulateur de l'appartenance identitaire. C'est à la suite de cette hypothèse que s'est déclinée notre question de recherche qui s'articule comme suit : comment la mise en tourisme du patrimoine culturel saharien pourrait-elle contribuer à la valorisation et à la sauvegarde de ce dernier? La réponse résiderait peut-être dans le fait de promouvoir un projet touristique qui ferait appel aux savoir-faire et aux savoir-vivre des populations d'accueil, les incluant comme acteurs à part entière du projet, ce qui activera leur sentiment d'appartenance et réanimera leur volonté de préserver leur patrimoine. C'est l'hypothèse que nous voulons mettre à l'épreuve.

#### 1.5 Conclusion

Les questions relatives aux tourismes et au patrimoine mettent en évidence les difficultés du dialogue entre les différentes parties qui interviennent dans le processus de patrimonialisation et de mise en tourisme.

De l'interaction active entre le tourisme et le patrimoine jaillissent plusieurs questionnements. La question qui revient le plus souvent concerne la relation qu'entretiennent ces deux notions. Le touriste est-il un vecteur de promotion et de valorisation du patrimoine? Selon les exemples que nous avons mentionnés précédemment, nous pouvons nous avancer et dire que cela est relatif au type de tourisme que l'on veut promouvoir, à la place qu'occupe le patrimoine dans les territoires et à l'implication des parties prenantes dans les projets.

La Vallée du M'Zab vit actuellement un changement urbain et architectural assez important, et le tourisme peut peut-être contribuer à faire pencher la balance pour une revalorisation de ce patrimoine qui est en perdition. Nous allons revenir sur cela plus en détail dans les prochains chapitres.

Dans le chapitre qui suivra, nous présenterons la méthodologie de recherche utilisée au cours de cette étude afin de répondre à notre question de recherche.

#### **CHAPITRE II**

### MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Toute recherche scientifique fructueuse est entamée par une définition du sujet de recherche et des concepts. C'est ce qui a été fait dans le premier chapitre. Nous avons défini les concepts de tourisme et de patrimoine et les relations qu'entretiennent ces deux notions. Nous avons également posé notre problématique et exposé nos hypothèses.

Ce chapitre présente le cadre méthodologique de notre recherche. Nous présentons d'abord notre posture épistémologique et notre recherche documentaire. Ensuite, nous décrivons notre terrain et notre groupe d'études, ainsi que les moyens utilisés pour notre collecte de données. Puis, nous abordons l'aspect éthique de notre recherche. Enfin, nous concluons avec les limites de notre étude.

# 2.1 Posture épistémologique

Notre recherche s'inscrit dans une démarche déductive interprétative, influencée par le paradigme constructiviste. L'étude de cas dans ce mémoire semble appropriée pour comprendre une situation relativement ancienne et compliquée qui comporte des ambiguités. Elle aide à appréhender et à clarifier des vérités complexes et le lien qu'elles entreprennent avec leur environnement immédiat (Roy, 2009, p. 195).

Le choix de la démarche déductive s'est imposé à nous. En effet, cette démarche permet d'appliquer à un cas particulier, la Vallée du M'Zab, des règles générales admises par tous afin de tirer une conclusion (Aktouf, 1987, p. 29) : le tourisme peut contribuer à la valorisation du patrimoine.

Notre recherche est influencée par le paradigme constructiviste. Ce paradigme découle principalement des travaux de Jean Piaget, en psychologie génétique, au début du 20<sup>e</sup> siècle. Il a été repris, notamment, dans des œuvres classiques telles que celles de Schutz (1967), Berger et Luckmann (1967) et Mannheim (1936). Ces auteurs avancent que la connaissance est le fruit d'une construction influencée par les expériences de la vie et que le sujet construit la connaissance à partir de faits vécus en adjonction avec les faits réels (Kim Lien, 2003, p. 59).

Il est estimé que l'objet référé est le résultat d'une construction faite par les individus, et son interprétation est influencée par la façon dont les individus l'incarnent (D'Amboise et Audet, 1996, p. 15). Ce qui signifie que « Rien ne va de soi, rien n'est donné. Tout est construit » (Bachelard, 1938), y compris la connaissance, qui n'est pas inerte, elle est plutôt active, reformée, adaptée et organisée par les êtres humains (Juignet, 2015). Ce mémoire s'inscrit parfaitement dans ce paradigme, car il traitera de la problématique précédemment mentionnée, en interaction avec l'environnement social, architectural et économique de la région du M'Zab.

Dans ce cadre, nous avons opté pour un type de recherche qualitative. En effet, ce choix nous semblait pertinent, puisque notre sujet traite d'enjeux liés à la culture, à la société et au vécu de représentants de groupes sociaux. De plus, notre recherche vise à comprendre le phénomène de détérioration du patrimoine architectural de notre cas d'étude et de quelle manière le tourisme peut contribuer à la revalorisation de ce patrimoine. Elle présente notamment plusieurs avantages. Elle est la seule qui permet d'avoir une vision globale sur une recherche (Gagnon, 2012, p. 1). Comme l'affirme

Kakai (2008, p. 1): « c'est une recherche qui produit et analyse des données ». La recherche qualitative cherche le plus souvent à recueillir des données verbales qui permettent une démarche interprétative (Kakai, 2008, p. 14), dans le but d'apporter des réponses ou de clarifier une situation déjà étudiée, ou pour mieux cerner une problématique de large envergure, comme c'est le cas pour notre étude. Anadón et Guillemette (2007, p. 30) nous en résume les caractéristiques :

La recherche qualitative [...] est souple dans la construction progressive de l'objet d'étude et elle s'ajuste aux caractéristiques et à la complexité des phénomènes humains et sociaux. Elle s'intéresse à la complexité et met en valeur la subjectivité des chercheurs et des sujets, elle combine plusieurs techniques de collecte et d'analyse des données, elle est ouverte au monde de l'expérience, de la culture et du vécu, elle valorise l'exploration inductive et elle élabore une connaissance holistique de la réalité.

Dans ce mémoire, nous avons construit notre connaissance en assemblant les connaissances acquises par les lectures d'ouvrages, notre interprétation de la réalité, notre étude de terrain ainsi que nos connaissances antérieures à cette recherche.

#### 2.2 Recherche documentaire

La recherche documentaire consiste à trouver des sources et des documents, afin de s'informer sur un sujet, ou de répondre à une question. La recherche documentaire est le premier geste qui nous familiarise avec notre sujet de recherche.

Il existe différentes méthodes qui permettent de bien définir une bonne stratégie de recherche documentaire. Lors de notre recherche de documents écrits pertinents pour notre travail, nous avons choisi de procéder par mots-clés. De ce fait, tous les écrits qui traitaient du tourisme, du patrimoine, de la mise en tourisme, de la patrimonialisation, de la Vallée du M'Zab et du tourisme et patrimoine en Algérie ont été sélectionnés. Puis nous avons affiné notre recherche en croisant ces mots. Cela

nous a permis de filtrer tous les documents pertinents qui concernent notre sujet de recherche, ce qui nous a également permis de gagner du temps.

Cette étape de la recherche ne se limite pas aux documents écrits. Elle englobe toutes sources fiables et scientifiques en rapport à notre sujet de recherche, qu'ils soient des documents écrits tels que les ouvrages, les thèses, les mémoires, les articles scientifiques, les dictionnaires et les encyclopédies, ou des documents audio ou audio visuels.

Notre recherche documentaire s'est développée sur deux axes : le premier axe est transversal, il s'agit de la recherche autour de la problématique. Elle nous permet de construire notre réflexion et de comprendre les enjeux et les réponses données par les autres chercheurs. Pour ce travail, nous avons sélectionné des articles scientifiques, des ouvrages et des thèses qui traitent du tourisme, du patrimoine, de la préservation du patrimoine et du concept de mise en tourisme.

Le deuxième axe traite du lieu de l'étude. Il nous permet de nous familiariser avec notre terrain. À cette fin, nous avons parcouru les brochures touristiques, regardé des reportages audiovisuels et consulté des ouvrages spécialisés sur la Vallée du M'Zab. La documentation était assez riche étant donné que notre terrain d'étude est répertorié comme patrimoine universel par l'UNESCO.

Par contre, la recherche documentaire qui s'est effectuée lors de notre étude de terrain était moins fructueuse. Nous n'avons pas pu accéder à tous les documents dont nous avions besoin, et ce, entre autres, pour des raisons de confidentialité. Nous avons néanmoins consulté le Livre d'or qui est le recueil où se trouvent les impressions et les avis des voyageurs sur l'ensemble de leur séjour. Cela nous a permis de jauger les comportements et les appréciations des touristes. Nous avons également eu accès à quelques mémoires. Au demeurant, le manque de documentation sur terrain a été

comblé par nos entrevues, qui étaient en général pertinentes, et par les documents gouvernementaux tirés du site web du ministère de Tourisme et de l'Aménagement du territoire algérien, du site web du ministère de la Culture et enfin des documents présents sur le site web de l'UNESCO.

#### 2.3 Étude de terrain

Dans la deuxième phase de notre projet, nous avons effectué notre étude de terrain en Algérie et, plus précisément, à Alger et dans la Vallée du M'Zab. Cette étude a duré près d'un mois. Elle nous a aidée à mieux documenter notre problématique tout en confrontant nos hypothèses à la réalité du terrain.

Notre étude de terrain a commencé vers la fin de septembre 2013, et s'est achevée à la fin d'octobre 2013. Notre temps d'investigation était réparti en deux épisodes. Nous avons d'abord séjourné 15 jours dans la capitale Alger. Cela nous semblait nécessaire puisque les principaux offices et le ministère du Tourisme s'y trouvent. De plus, nous avons été invitées à assister à la journée internationale du tourisme qui s'y déroulait. Il faut ajouter que deux de nos intervenants habitaient cette ville. Ensuite, nous avons passé 15 autres jours dans la Vallée du M'Zab, qui est notre terrain d'étude.

Nous avions quelques appréhensions quant à cette étude de terrain, connaissant d'un côté, l'aspect discret de la politique algérienne où la vérité peine à se savoir et, de l'autre, la difficulté de tous à s'intégrer à une société mozabite très fermée. De plus, à la même période, la vallée souffrait de problèmes sociaux internes. Elle a connu des événements au cours de l'été 2013 qui ont pris de plus en plus d'ampleur en 2014. Des tensions entre les habitants de la vallée ont créé des affrontements. De plus, le Sahara algérien était classé comme zone à risque après les attaques terroristes de la

base pétrolière d'In Amenas qui se trouve à 1000 km de Ghardaïa au début de l'année 2013. De ce fait, le terrain était un peu dangereux et critique. Cela explique le peu le temps que nous y avons passé.

La connaissance préalable du terrain est l'une des raisons qui nous ont poussées à choisir cette problématique et le cas d'étude de la Vallée du M'Zab. En effet, en 2009, lors de nos études en architecture, nous nous sommes penchée sur la question de la réhabilitation des ksour de la Vallée du M'Zab. Notre approche était alors technique, architecturale et urbanistique. L'approche patrimoniale et sociale choisie pour ce mémoire a tout de même bénéficié d'une connaissance scientifique préalable du terrain.

Le but dans ce travail est de savoir comment le tourisme pourrait aider à contrer le phénomène de dégradation du patrimoine architectural, qui ne cesse de se développer à l'échelle de toute la vallée. Effectivement, nous avons d'abord observé qu'en l'espace de quatre années (première visite en 2009 et deuxième visite en 2013), le problème de la dégradation du patrimoine s'est amplifié partout dans la vallée à différent degrés.

Outre ce problème, et ce fut notre deuxième observation, nous avons noté une différence de fréquentation touristique en l'espace de ces quatre années. Notre première visite s'est effectuée en mars 2009 en pleine saison estivale. Nous avons, à l'époque rencontrée beaucoup de touristes majoritairement des étrangers. Lors de la deuxième visite, à la fin de septembre 2013, juste avant le début de la saison estivale saharienne, la ville était pratiquement déserte. La chaleur était intense. Puisque notre étude s'étalait sur 15 jours, nous avons assisté à l'arrivée des premiers touristes au début de la saison estivale, un début assez timide. Nous avons particulièrement noté une différence quant à la nationalité des touristes entre nos deux séjours. Nous avons constaté qu'il y avait plus de touristes nationaux que d'étrangers lors de notre

deuxième visite. Cette observation a été confortée par nos quelques interventions auprès des habitants de la vallée ainsi qu'auprès de quelques-uns de nos intervenants. L'article de Rondeleux (2014) appuie nos observations « Privé des étrangers, le Sahara algérien survit avec le tourisme domestique ». Effectivement, le Sahara algérien a connu un flux touristique relativement important pour le dernier trimestre 2013 dans les différentes régions du Sahara dont Ghardaïa soit 30 000 personnes de plus qu'en 2012 pour la même période. Cette augmentation est due à la croissance du tourisme domestique.

### 2.3.1 Groupe d'étude (échantillon)

Nous avons approché neuf personnes, d'abord, par courriel six mois avant notre étude de terrain. Nous avons envoyé deux courriels pour chacun d'entre eux. Dans le premier courriel, nous nous sommes présentée et nous avons expliqué notre travail de recherche ainsi que l'importance de leur intervention pour l'avancement de la recherche scientifique.

Le deuxième courriel contenait le questionnaire et la date de notre arrivée en Algérie afin de convenir d'une rencontre. Seulement, trois personnes ont répondu sur les neuf préalablement contactées. Deux d'entre elles étaient impatientes de nous rencontrer et de nous aider. La troisième personne nous a proposé un autre terrain à étudier au Sahara, prétextant les difficultés futures que nous pourrions rencontrer sur notre terrain initial. Nous avons essayé une dernière tentative de relance pour joindre les premières personnes contactées, et cela, sans résultats.

À notre arrivée en Algérie, nous n'avions la confirmation que de deux entrevues. Nous avons donc compté sur l'effet boule de neige qui a permis une « construction graduelle d'un échantillon en utilisant des références obtenues des premiers répondants » (Duguay, 2013, p. 13), cela nous a aidée à avoir un plus grand échantillon de personnes à interroger et ainsi un plus grand nombre d'interventions.

De ce fait, nous avons pu approcher dix personnes et trois institutions: l'Office de protection et de promotion de la Vallée du M'Zab (OPVM), l'Association d'orientation touristique de Ghardaia et l'Office national du tourisme en Algérie (ONAT). Les deux premières ont été sollicitées pour la pertinence de leurs actions dans le domaine patrimonial pour la première et dans le domaine touristique et promotionnel pour la deuxième. Elles ont une réputation nationale et internationale. Elles sont considérées comme des institutions sérieuses et actives toute l'année. Quant à la troisième institution, qui est un organisme étatique, elle a été approchée pour son implication dans le domaine touristique algérien.

Le tableau suivant présente brièvement les personnes interrogées. Il est suivi d'une présentation plus détaillée de ces personnes ainsi que des institutions qui ont été consultées.

Tableau 2.1 – Liste des personnes et institutions approchées (source : l'auteure)

Institutions approchées	Noms des personnes interrogées	Fonctions
	Said Boukhlifa	Ancien conseiller du ministre du Tourisme
/	Brahim Benyoucef	Professeur et expert en urbanisme
Office National du Tourisme en Algérie ONAT	Nélia Haoui	/
- /	Brahim Hadjout	Guide touristique du Ksar Beni Izguen
Office de Protection et de promotionde la Vallée du M'Zab OPVM	Kamel Ramdane	Conservateur des archives (documentaliste) à l'OPVM
Office de Protection et de promotion de la Vallée du M'Zab OPVM	Daoud Hammouali	Architecte à l'OPVM
Association Alternative « Badil »	Mohammed Bourad	Consultant en tourisme durable et animateur
Association d'orientation touristique de Ghardaia	Brahim Fakar	Vice-président de l'association et doctorant
/	Aoumeur Bakelli	Guide touristique de la vallée d'El Atteuf et doctorant
/	Fateh Belkacem Oulad Al Attar	Inspecteur à la direction du tourisme de bouhrara

Nos intervenants sont les suivants : Nous commencerons par la présentation de Monsieur Boukhlifa, La première personne que nous avons pu approcher et qui nous a aidée à contacter les autres intervenants.

 Said Boukhlifa est un ancien diplômé de l'école supérieure du tourisme de l'Aurassi en Algérie. Il est considéré comme l'un des premiers experts en tourisme algérien. Il a été notamment l'ancien conseiller du ministre du Tourisme. Il s'est même vu remettre le titre d'Expert international en tourisme en 2012. Il s'intéresse à l'avenir touristique de l'Algérie et y a consacré sa carrière.

- Brahim Benyoucef est un natif de la Vallée du M'Zab, consultant en urbanisme et en sciences sociales au Canada. Il a obtenu son doctorat à l'université de la Sorbonne à Paris. Il possède également à son actif plus de 30 ans d'expérience dans les domaines de l'enseignement universitaire, la recherche scientifique et l'expertise internationale. On lui doit notamment plusieurs ouvrages, dont Le M'Zab (espace et société), Le M'Zab : Parcours millénaire, Analyse urbaine : Élément de méthodologie.
- Brahim Hadjout: est un mozabite est un professeur de mathématique au collège de Ghardaia, il travaille également comme guide touristique de Beni Isguéne. Il s'intéresse énormément à l'environnement et à sa protection.
- Kamal Ramdane est né et a grandi dans la Vallée du M'Zab. Il est le documentaliste de l'OPVM, il a à son actif des années d'expérience au sein de cette institution, il s'occupe notamment des réglementations et du suivi des dossiers de réhabilitation au sein de la Vallée du M'Zab. Il se préoccupe de l'architecture vernaculaire et de son avenir dans la société actuelle.
- Daoud Hammouali est né et a grandi dans la Vallée du M'Zab. Il est architecte à l'OPVM. Ce passionné de patrimoine a trouvé sa voie au sein de l'OPVM, après des études en architecture. Il a rejoint cette institution où il espère apporter sa contribution à la réhabilitation du patrimoine architectural mozabite.
- Mohammed Bourad est un consultant en tourisme durable, il est également animateur d'association de tourisme durable qui porte le nom de Badil qui signifie en français alternatif. Il se bat pour la propagation du tourisme équitable dans le Sahara algérien.
- Brahim Fakar est vise président de l'association des guides touristiques de la Vallée du M'Zab. Il s'occupe de l'orientation des touristes, mais également de la formation de nouveaux guides touristiques et l'élaboration de circuits

touristiques. Il est né et a grandi dans la vallée. Il prépare également un doctorat en science humaines et sociales.

- Aomer Bakelli, un Mozabite de souche. Il est archéologue et guide touristique d'El Atteuf, il maitrise 5 langues: arabe, berbère, français, anglais et italien. Il s'intéresse à tout ce qui touche de près ou de loin à la culture mozabite. Il est également très impliqué dans la vie politique et sociale du M'Zab.
- Fateh Belkacem Oulad Al Attar : ancien diplômé de l'école du tourisme de l'Aurassi, il est aujourd'hui inspecteur à la direction du tourisme de Ghardaïa qui se trouve à Bouhrara, il est également professeur de sociologie à l'université de Ourgla.
- Haoui Néléa, est un nom fictif que nous avons choisi d'attribuer à un intervenant qui désire garder l'anonymat pour des raisons personnelles.
   Nous avons respecté ce choix. Nous pouvons tout de même préciser que cette personne travaille au sein d'une organisation touristique.

Les personnes interrogées ne représentent pas la population du M'Zab, mais des personnes impliquées dans le patrimoine ou dans le tourisme. Elles nous ont toutes grandement aidée, par leurs expériences et leur passion pour le tourisme, pour l'avenir de la vallée et pour le patrimoine.

L'Office de protection et de promotion de la Vallée du M'Zab (OPVM) : (OPVM, 2014)

Il s'agit d'un organisme rattaché au ministère de la Culture. En réalité, l'OPVM ne voit le jour qu'en 1992, suite à la promotion de l'atelier d'étude et de restauration de la Vallée du M'Zab. Cet organisme y joue un rôle primordial tant sur le plan promotionnel que sur le plan de la protection. Ses principaux objectifs sont :

- Veiller à l'exécution de la législation en vigueur relative au patrimoine classé.
- Généraliser l'utilisation du cachet architectural local comme source d'inspiration et de référence dans la réalisation des bâtiments nouveaux et dans l'aménagement urbain.
- Exploiter les recherches effectuées dans le domaine de l'habitat intégré et des matériaux de construction locaux.
- Constituer une banque de données sur les sites historiques et naturels ainsi que promouvoir la recherche et l'exploitation des sites archéologiques ;
- Soutenir et promouvoir les activités artisanales traditionnelles.
- Exprimer des points de vue et promulguer des conseils au sujet de toute opération de construction ou d'aménagement nouvelle.
- Promouvoir et animer des actions pédagogiques et de communication en vue d'une large sensibilisation du public.

En collaboration avec les opérateurs locaux, cet organisme a contribué à beaucoup d'activités et d'efforts dans le cadre de la préservation et de la promotion du patrimoine culturel, comme les travaux de réhabilitation du mausolée de chikh sidi Brahim à El Atteuf ou celui de la mosquée Benimerzeug à Ghardaia. Ses interventions concernent notamment, des travaux de restauration et de consolidation, tels que la place du marché, la mosquée, les ouvrages défensifs et hydrauliques...

Il est également le garant du patrimoine architectural et urbanistique local et artisanal. À cet effet, des actions sont menées pour l'organisation de manifestations d'ordre religieux, culturel, et scientifique.

Office national du tourisme en Algérie (ONAT) : (ONAT, 2014)

Aussi appelé Tour Opérateur National, c'est un établissement public à caractère administratif fondé en 1988. Il constitue l'instrument du ministère du Tourisme et de l'artisanat pour la conception et la mise en œuvre de la politique nationale de promotion du tourisme au plan national et international.

Ce Tour Opérateur National est chargé entre autres, de la commercialisation de la destination Algérie à l'échelle nationale et internationale, et pour cela, il dispose de 35 agences réparties sur le territoire national, des autobus et minibus grands confort, des véhicules touristiques tout terrain récents, des véhicules *VIP*, et une auberge à Janet, une ville touristique qui est considérée comme la principale ville du sud de l'Algérie.

Pour faire découvrir l'Algérie et attirer de plus en plus de touristes, l'ONAT offre plusieurs prestations dont :

- L'organisation de voyages à la carte, ou de voyages d'études.
- La réalisation de séjours, circuits et excursions pour des entreprises.
- L'organisation de rencontres culturelles et thématiques, mais aussi ; l'organisation de séminaires, de congrès ou de colloques.
- Une offre basée sur le tourisme évènementiel.
- La location de tout type de véhicules.
- La réservation de chambres d'hôtel et la vente de billets d'avion.
- L'accueil et le transfert depuis l'aéroport.

Association d'orientation touristique de Ghardaïa : (GHARDAIA TOURISME et Fakar, 2013)

Fondée en 1990, elle est la principale association active toute l'année dans la vallée. Elle s'occupe de la promotion touristique de la Vallée du M'Zab, de ses villes et de la culture mozabite. L'association travaille en collaboration avec l'OPVM et la Direction du tourisme et de l'artisanat dans le but de la sensibilisation au patrimoine culturel.

La mission de l'association ne s'arrête pas juste au domaine touristique. L'association d'orientation touristique s'implique notamment dans plusieurs domaines, autres que le domaine touristique. L'association s'engage notamment dans le domaine social. De ce fait, elle s'occupe de la promotion et du développement de l'artisanat traditionnel. Elle relance les métiers traditionnels en voie de disparition et encourage la valorisation de l'artisanat pour développer le tourisme. Elle intervient dans le domaine culturel, où elle participe à des manifestations et à des expositions culturelles nationales et internationales. Elle contribue à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine culturel de la Vallée du M'Zab et veille à la protection du cachet authentique du tapis du M'Zab.

Elle s'occupe également de la formation des guides touristiques de toute la région. Elle offre aussi plusieurs services dont les visites guidées dans les ksour et dans les palmeraies, un service d'hébergement chez l'habitat ou des réservations d'hôtel, des balades sur dos de dromadaire, ou en transport tout terrain sur les dunes, etc.

Après la présentation de notre groupe d'étude, nous passons en revue les moyens utilisés pour notre collecte de données. A cet effet, nous avons choisi d'utiliser une grille d'entrevue administrée par le biais d'entretien semi-dirigé.

### 2.4 Entrevue semi-dirigée

Nous avons fait appel à l'entrevue qui est « un type d'interaction verbale qui s'exerce dans différents contextes » (Savoie-Zajc, 2009, p. 337). Nous avons opté pour l'entrevue semi-dirigée.

L'entrevue semi-dirigée est un type d'entretien qui « laisse libre cours aux choix de réponses des enquêtes, avec leurs mots et des détails faisant sens selon eux. Cette méthode permet l'étonnement, ouvre le questionnement sur la complexité des objets étudiés » (GERS, 2013). Ce type d'entrevue nous semble le plus pertinent pour notre étude, de par les différents avantages qu'il offre, il « permet à l'interviewé de se sentir plus à l'aise et plus libre quant à ses réponses qu'un entretien directif, tout en étant cadré » (Praz, 2004, p. 2). Dans ce type d'interview, l'intervieweur contrôle le déroulement de la conversation avec habileté et jugement (Romelaer, 2005, p. 104).

Nos entrevues étaient appuyées par des questions structurées, les plus adéquates pour notre étude, puisqu'elles « permettent d'éviter de nombreux inconvénients qui caractérisent les questions ouvertes, car le risque de biais chez l'enquêteur est diminué, et les questions sont rapidement soumises » (Décaudin et Bouguerra, 2007, p. 237). Comme nous le confirme Roy (2009, p. 19), « l'entrevue semi-structurée apporte une richesse incroyable à la recherche qualitative ».

Nos entrevues se sont déroulées dans des lieux préalablement choisis par nos intervenants. Huit des entrevues se sont déroulées aux bureaux des interlocuteurs. Une seule s'est faite par Skype, car la personne interrogée était dans une autre région du Sud algérien. Une seule s'est déroulée à l'extérieure, à l'entrée du Ksar d'El Atteuf, et s'est poursuivie dans tout le ksar. Cette dernière entrevue était originale, certes. Cependant, l'intervenant était distrait par plusieurs éléments, mais cela n'a pas

altéré son intervention et ses réponses. Nous avions alors une sorte d'entrevue mobile bien que cette situation ne soit pas exceptionnelle.

Les entrevues ont duré en moyenne une quarantaine de minutes. Leur pertinence varie d'un répondant à l'autre. En général, toutes ces interventions ont été intéressantes et complémentaires pour notre étude.

La majorité des intervenants nous ont permis de les enregistrer (neuf personnes sur les dix) et nous nous sommes contentée de prise de notes pour l'autre intervenant qui a refusé d'être enregistré, sans pour autant nous donner la raison de son refus.

Pour passer les entrevues, nous avons utilisé une grille d'entrevue que nous avions préparée afin de structurer ces dernières. Cette grille peut être consultée à l'annexe A. Dans ce qui suit, nous présenterons la démarche suivie pour l'élaboration de notre grille d'entrevue.

#### 2.5 Grille d'entrevue

Communément appelée le questionnaire dans le cadre d'une qualitative, la grille d'entrevue est un outil qui permet de structurer nos entrevues. Ainsi, sans cette grille, l'entrevue semi-dirigée et le groupe d'étude ne pourront pas se tenir (OREGAND, 2009, p. 6).

Notre grille d'analyse se répartit en deux sections. Une première section est consacrée à l'identification de la personne interrogée. Ainsi, nous pouvons mieux connaître le répondant et la pertinence de son intervention. Quant à la deuxième section, elle comporte les questions relatives à notre problématique. Elle se divise en trois sous

thèmes : le patrimoine dans la Vallée du M'Zab, le SDAT et le tourisme dans la Vallée du M'Zab.

Le choix de ces thèmes se colle à notre problématique générale. Afin de répondre à cette dernière, nous avons cherché à décliner des questions de plus en plus précises, conformément aux notions que nous avons abordées dans notre premier chapitre.

### 2.6 Traitements et analyse des données

Après notre collecte de données, deux méthodes d'analyse ont été retenues pour traiter les données recueillies, tant verbales qu'écrites. Nous voulions en extraire le maximum d'informations, et pour cela, nous avons choisi d'utiliser l'analyse de contenu et l'analyse de discours ainsi que le logiciel Nvivo.

L'analyse de contenu est un ensemble de démarches visant à obtenir un discours (langage savant d'interprétation des documents) à partir des documents analysés résultant d'une interprétation du monde (Sabourin, 2009, p. 416).

C'est une méthode qui nous permet d'interpréter une information écrite ou orale, d'une façon rigoureuse et objective. Elle oscille entre deux pôles : « d'un côté, elle tente de dégager la signification de l'énoncé pour l'émetteur, c'est-à-dire sa subjectivité, de l'autre côté, elle cherche à établir la pertinence pour le récepteur, à savoir son objectivité » (Negura, 2006, p. 4). Cette analyse correspond à la nature qualitative et déductive de notre étude, vu qu'elle s'applique à des « discours » variés et diversifiés, et fondés sur la déduction et, par conséquent, sur l'inférence des connaissances déjà acquises qui la permettent (Wanlin, 2007, p. 249).

L'interaction entre le lecteur et le texte qu'il lit ou entre deux interlocuteurs sollicite une analyse de discours (Giust-Desprairies et Levy, 2002, p. 291). De ce fait, parallèlement à notre analyse de contenu, nous avons mené une analyse de discours. Cette analyse vise « la production textuelle orale ou écrite dans le cadre d'une analyse interne des documents. Elle envisage l'écriture et la lecture comme le lieu privilégié d'observation de l'élaboration du sens social » (Sabourin, 2009, p. 418). Elle peut être élaborée de deux manières différentes. Elle peut se traduire par la continuité de discours tenus par des tiers afin de découvrir le sens caché d'une phrase ou le sousentendu de cette dernière. Elle peut également pointer la signification d'un discours suivant le contexte et tenant compte de sa complexité, de l'environnement dans lequel il est tenu et non pas simplement dévoiler le sens qui s'y tiendrait caché (Giust-Desprairies et Levy, 2002, p. 291). Ainsi lors de l'analyse de discours on ne recherche plus ce qui est dit, mais aussi la façon dont il est dit (Barry, 2002, p. 4). Ces deux analyses se complètent afin de nous permettre d'extraire le plus d'informations possibles.

En ce qui concerne nos entrevues, nous les avons d'abord retranscrites, ce qui signifie que nous avons reproduit mot à mot ce qui a été dit dans nos entrevues sans aucune modification. Ensuite, nous les avons importées dans un logiciel appelé Nvivo en appliquant notre grille d'analyse. Voir annexe B.

Selon Wanlin (2007, p. 256), Nvivo est un logiciel qui permet de :

Combiner les actions de codage, la constitution qualitative de liaisons, le façonnage et la modélisation en vue de questionner et d'interpréter en profondeur des données pour œuvrer en faveur de l'émergence de théories et de la compréhension profonde des phénomènes étudiés.

Par le biais de ce logiciel, nous avons pu analyser en détail nos entrevues et faire des croisements de données en regroupant les réponses obtenues par thèmes (tourisme, patrimoine et SDAT) et en créant des nœuds ou des sous-thèmes afin de faciliter la lecture des entrevues. Notre grille d'analyse s'est constituée au fur et à mesure du processus de recherche.

### 2.7 Considération éthique

La considération éthique est d'une importance capitale pour toute recherche scientifique qui implique la participation de personnes. Il est toutefois pertinent de souligner que tous les étudiants en mémoire doivent obtenir une certification éthique avant d'entreprendre leur étude de terrain.

Cette dernière implique plusieurs paramètres qui permettent au chercheur d'approcher son terrain et ses intervenants ainsi que de le préparer à d'éventuelles situations critiques. Elle permet aussi le respect de la confidentialité des interviewés par l'adoption d'une série de mesures au cours de la recherche et de l'analyse des données. Effectivement, tous les renseignements concernant les personnes interviewées ont été sauvegardés en un lieu sûr, auquel seul le chercheur avait accès.

Les participants ont tous été approchés avant l'étude de terrain, afin de les informer de nos attentes envers leur participation. Un courriel a été envoyé à chacun d'eux. Ce courriel comportait les éléments clés de note problématique et de notre question de recherche. Il était bien évidemment mentionné que la participation des interviewés n'était pas rémunérée. De ce fait, l'éthique protège le chercheur tout comme les participants.

Pour ce mémoire, nous nous sommes conformée à toutes les exigences mentionnées ci-dessus. Nous avons protégé l'identité des personnes qui n'ont pas voulu que leur

nom apparaisse. Notre formulaire a été approuvé par le comité d'éthique du département d'étude urbaine et touristique de l'Université du Québec à Montréal.

#### 2.8 Limites de l'étude

Chaque étude comporte des limites et notre étude ne fait pas exception. Il est important de souligner ces limites, afin de contrer leurs effets négatifs. Comme signalé précédemment, nous avons rencontré quelques problèmes lors de notre étude de terrain. La plupart de nos intervenants se sont défilés, ce qui a restreint le nombre d'entrevues. Cependant, grâce à l'effet boule de neige, nous avons pu rétablir la situation. Par ailleurs, nous avons eu besoin d'être recommandée pour avoir accès à certains participants et réaliser nos entrevues. Le premier intervenant nous a référée au deuxième et ainsi de suite.

Le second problème qui est posé, c'est celui de la langue et de la traduction. Certes, la plupart de nos intervenants parlaient français, mais ce n'était pas le cas de tous. Nous avons dû traduire notre questionnaire et par la suite traduire nos entrevues. Cependant, cela n'a pas changé la qualité de notre travail, puisque nous avons une bonne maitrise de la langue arabe.

Une autre limite que nous pouvons mentionner est le temps passé sur notre terrain. 15 jours peuvent sembler insuffisants. La situation était un peu critique lors de notre étude de terrain, il se posait le problème de la sécurité à cause des événements qui se sont déroulés dans la vallée au cours de l'année 2013. De plus, un délai plus important n'aurait pas changé la donne, du fait que nous avons effectué les entrevues que nous avions programmées.

Enfin, quelques-unes de nos entrevues nous semblaient biaisées, en analysant le comportement des intervenants. Certains d'entre eux évitaient quelques questions généralement relatives aux politiques algériennes. Ils appliquaient le principe de « tout va bien, tout fonctionne ». Ces dernières entrevues n'ont pas été prises en considération. Nous pouvons également mentionner le biais des personnes interrogées, qui dans leurs propos parlent au nom des Mozabites. Toutefois, comme dit précédemment, ces intervenants ne représentent pas la population locale, mais des personnes impliquées dans le tourisme et la protection du patrimoine.

#### 2.9 Conclusion

Plusieurs outils ont donc été utilisés afin de bien mener notre travail à terme. Ces outils ont été influencés par le caractère déductif, interprétatif de notre recherche et par le paradigme constructiviste qui nous a permis de construire notre réflexion graduellement.

Les personnes interrogées ont été recommandées par les premiers intervenants. Nous avons ainsi construit notre échantillon au fur et à mesure de l'avancement de notre étude de terrain. Les intervenants ont notamment été choisis suivant la pertinence de leur intervention. Ces personnes occupaient des postes assez importants dans les différents organismes que nous avons sollicités. L'effet boule de neige nous a donc aidée à contrer l'effet des entrevues annulées.

Les résultats de ce travail seront exposés dans le cinquième chapitre. Avant cela, nous nous pencherons plus en détail sur notre cas d'étude : la Vallée du M'Zab, afin de mieux comprendre notre terrain et l'importance de ce travail de recherche. Nous allons découvrir les richesses de cette cité et exposer les problèmes qu'elle rencontre.

#### **CHAPITRE III**

# LA VALLEE DU M'ZAB : UNE HISTOIRE, UN PEUPLE, UN PATRIMOINE

Le troisième chapitre est consacré à l'étude de la Vallée du M'Zab et à ses composantes. Nous commencerons tout d'abord par situer notre terrain d'étude, pour ensuite étudier les détails composant notre vallée. Chaque élément est important, car c'est l'ensemble qui fait de la vallée un lieu exceptionnel et qui lui a valu son inscription à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour finir, nous exposerons les enjeux patrimoniaux en Algérie, dont ceux de la préservation. C'est un sujet sensible, mais qui est important à relever en vue de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit la vallée.

## 3.1 Situation géographique de la Vallée du M'Zab

La Vallée du M'Zab est une étendue désertique « découpée en vallées profondes » (Linternaute, 2005). Elle est située dans le Sahara algérien à 600 km de la capitale de l'Algérie. Elle est considérée comme la porte du Sahara (figure 3.1).

Cinq «ksour », c'est-à-dire des villes fortifiées, composent la vallée du M'Zab. Ces Ksour ont été édifiés sur «d'éminences rocheuses » <sup>2</sup>(CORPUS, 2001) par les

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Éminences rocheuses : Collines recouvertes de roche

ibadhites<sup>3</sup> au bord du lit de l'oued<sup>4</sup> M'Zab durant une période allant de 1012 à 1353. Chaque Ksar est pourvu d'une palmeraie (UNESCO, 2014). Cet ensemble de cinq ksour et de palmeraies forment ainsi la pentapole<sup>5</sup> de la Vallée du M'Zab. De l'aval en amont, on retrouve la ville d'El Atteuf, la première à être édifiée en l'an 1012. Elle a été suivie par la ville de Bounoura fondée en 1046, puis par la ville de Melika construite en 1124. La quatrième ville est celle de Beni Izguen datant de 1347. Enfin, la dernière, la ville de Ghardaïa est considérée comme la plus vaste des cinq ksour. Elle est d'ailleurs la capitale de la vallée (OPVM, 2014).

La vallée a une longueur d'environ 20 km et une largeur variant de 400 m à 2 km, soit 4000 ha. La surface de l'ensemble des cinq ksour historiques (El Atteuf, Bounoura, Melika, Ghardaïa, Beni Izguen) totalise environ 67 hectares (CORPUS, 2001).

La Vallée du M'Zab compte un aéroport qui se situe à 19 km au sud-est de la ville de Ghardaïa. Des vols affrétés par la compagnie nationale Air Algérie relient la ville à la capitale algérienne, Alger, et aux villes du Sud algérien telles qu'Illizi, Djanet et Tamanrasset. Elle est également desservie par route, soit la nationale RN1. Ceci fait d'elle un territoire non isolé et accessible par voies routières et aériennes, ce qui est un atout considérable pour parler du développement du tourisme.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ibadites : personne dont le culte est l'ibadisme qui est l'école la plus ancienne de l'islam.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Oued : lit de rivière.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pentapole : nom emprunté du grec. C'est un ensemble politique formé de cinq cités et de leurs territoires (*Larousse*, 2013).

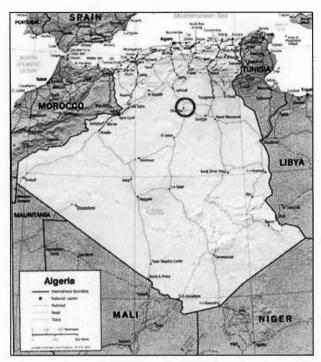


Figure 3.1 – Situation géographique (source : *Guide vert Michelin*, 1956)



Figure 3.2 – Les villes de la Vallée (source : *Guide vert Michelin*, 1956)

### 3.2 Caractéristiques de la Vallée du M'Zab

L'établissement des hommes dans le Sahara a toujours été lié à la disponibilité des ressources essentielles à la vie humaine, entre autres, à la présence de l'eau. Ce principe ne s'applique pas tout à fait aux Mozabites. Au contraire, ce peuple avait choisi ce site aride dépourvu de toute vie mais, qui pourtant était capable de leur procurer l'isolement nécessaire pour fuir leurs ennemis. «Le paysage de cette vallée était dénué de toute végétation » (Chabi et Dahli, 2011, p. 2). Il était formé par un « sol presque exclusivement rocheux avec au creux des oueds, des lits sablonneux, primitivement impropres à la culture » (Bourdieu, 2001, p. 35). Dans la région, le climat est «typiquement saharien», c'est-à-dire qu'il est caractérisé par six mois de chaleur et de sècheresse intenses, suivis par six mois de température moyenne avec des précipitations n'atteignant pas les 50 mm par an et par des vents de sable au printemps (Bensaha et Achour, 2011, p. 2).

C'est donc dans un climat pratiquement inhabitable et hostile que les Mozabites ont établi leurs cités jardins, un ensemble d'habitats surplombés par une mosquée et entourés de jardins cultivés par les Mozabites. Nous en reviendrons plus en détail dans la partie 3.2.1.

Ils ont commencé ainsi un tout autre type de bataille, une lutte contre la nature, pour rendre vivable et habitable ce qui ne l'était pas auparavant. Le résultat a été impressionnant car, en dépit de toutes les contraintes que présentait le terrain, les Mozabites ont réussi un exploit important en matière d'urbanisme. Comme le souligne si bien Benyoucef (2010, p. 33), « les villes du M'Zab, de par leur morphologie, leur organisation et leurs institutions révèlent d'un ordre urbain très poussé ». Même à l'époque, ce qui les différencie des autres villes construites à la même période (donc près de mille ans en arrière), c'était leur ingéniosité concernant l'urbanisme et l'aménagement de leur territoire. En effet, les Mozabites ont su allier

une « organisation sociale », un « système d'urbanisation » et une « typologie architecturale », mais aussi, et principalement, ils ont réussi à maîtriser « les ressources hydrauliques » pour trouver un « équilibre écologique » et une autosuffisance sur tous les plans (Chabi et Dahli, 2011, p. 2), même sur le plan politique.

### 3.2.1 Fondement historique du peuple mozabite

Les Mozabites sont un groupe de musulmans « schismatiques ou *Kharidjites* », ce qui signifie en arabe les sortants, appelés aussi les *Khawaridj* (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 29 et Benyoucef, 2010). Leur origine remonte au VII<sup>e</sup> siècle lors de la disparition du prophète Mohammed, qui n'avait pas désigné de successeur. Ali, son cousin et gendre, fut proclamé Khalife<sup>6</sup> après avoir été écarté des trois premières élections. Lors de cette succession, Mou'awia qui était le gouverneur de la Syrie, prétendant aussi au khalifat, entra en guerre contre Ali (Donnadieu et Didillon, 1995, p. 29).

Au cours de cette bataille, Mou'awia pressentait sa défaite contre l'armée d'Ali. De ce fait, il proposa l'instauration d'un « arbitrage humain » (Benyoucef, 2010, p. 22). Ali accepta la proposition de Mou'awia de s'en remettre aux arbitres, afin d'éviter le déversement de sang (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 29). Ceci a fait éclater « une scission profonde » au sein des soldats musulmans commandés par Ali (Benyoucef, 2010, p. 22). Ces derniers reprochaient à Ali de ne pas avoir usé de ses pouvoirs de commandeur puisqu'il était le Khalife. De cette division résultent trois groupes distincts : premièrement, ceux qui ont accepté de s'en remettre à un tribunal (arbitrage humain) et qui ont été majoritaires ; deuxièmement, ceux qui ont choisi la neutralité ;

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Khalife : ou calife est une romanisation de l'arabe Khalifa qui signifie littéralement « successeur ».

troisièmement, les *Khawaridj* qui ont refusé catégoriquement l'arbitrage humain au nom de l'orthodoxie et de la loi coranique. Ils ont déclaré qu'« il n'y ait de jugement que celui d'Allah » (Benyoucef, 2010, p. 22 et Donnadieu et Didillon). C'est ainsi que s'est dessiné le premier mouvement de contestation des *Khawaridj* contre le pouvoir en place. Ces derniers ont dû se retirer de l'armée d'Ali (Benyoucef, 2010, p. 22).

On a désigné un représentant de chaque clan, celui d'Ali et celui de Mou'awia, pour prendre la décision lors de l'arbitrage. Les deux arbitres désignés ont abouti à un accord selon lequel Ali et Mou'awia devaient être déchus. Mais lorsque le verdict a été rendu public, Ali a été le seul à être déchu, et la souveraineté de Mou'awia a été proclamée (Benyoucef, 2010, p. 22).

Les *Khawaridj* ont tenté d'anéantir le pouvoir en place sans jamais y arriver (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 29). Ils étaient persécutés et ils ont subi beaucoup d'agression, mais ils n'ont pas cessé leur lutte. Ils ont décidé toutefois de renoncer à l'action armée et de répandre leur doctrine par la voie pacifique (Benyoucef, 2010, p. 23). Ils ont ainsi quitté leur terre natale pour le Maghreb. Ils ont créé dans l'Algérie un état dont le principal territoire était Tiaret, mais ce dernier a été détruit en 909 sous les attaques des troupes Fatimidiques, à savoir sunnites et arabophones. C'est ainsi qu'ils ont pris la fuite et se sont installés au M'Zab (Schmitt, 2010, p. 39).

La divergence qui a formé les Khawaridj a donné très vite naissance à plusieurs écoles dont les Souffrites et les Ibadites. Les doctrines des premiers ont été « cruelles et intransigeantes ». Tandis que celle des deuxièmes ont été les plus douces et les plus modérées (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 30). Les Ibadites ont réussi à implanter une « microcivilisation » au sein de laquelle l'islam en tant que religion et code de vie est le fer de lance de leur politique. C'est-à-dire qu'ils ont utilisé les règles de l'islam

dans la gestion de leur État et de leur famille (Schmitt 2008 citant Ben Malek 1968 citant fekhar 1971).

### 3.2.2 Politique au M'Zab

Le M'Zab est resté « politiquement autonome » du reste de l'Algérie depuis sa fondation au X<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'annexion française en 1882 (Schmitt, 2008, p. 39). Autrefois, la djamaa<sup>7</sup> déterminait les lois et gérait l'administration des villes de la vallée. Cette djamaa est l'héritage que les populations locales tenaient d'une origine berbère. Elle était constituée d'un groupe de sages, généralement quatre ou huit membres allant parfois jusqu'à 12 membres. Elle était présidée par le chef des Tolbas<sup>8</sup> (Benachenhou, 2011, p. 20 et Benyoucef, 2010, p. 58) qui représentait le pouvoir religieux Cette organisation politique est demeurée ainsi jusqu'à l'annexion de la vallée aux différentes communes de l'Algérie, et dont la willaya<sup>9</sup> sera Ghardaïa.

La politique que les Mozabites ont instaurée était très rigoureuse et réfléchie. Ces derniers se basaient sur deux structures de gestion : une structure sociale et politique ainsi qu'une structure religieuse (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 38). Toutefois, la famille « demeurait l'unité d'organisation sociale de base par excellence » (Benyoucef, 2010, p. 57). La structure sociopolitique, nommée djamaa, est celle que nous avons expliquée ci-dessus. Elle réunit les représentants de chaque *achira* (ensemble des familles qui ont le même ancêtre). La djamaa veille au respect des lois et des règles en matière d'urbanisme, de sécurité, d'hydraulique. Elle se charge notamment de la gestion des ressources financières de la cité et des travaux d'entretien. Quant à la structure religieuse, elle s'occupe de fixer les règles et les normes. Elle se compose de deux sous-structures : l'instance des wakfs qui se charge

<sup>7</sup> Djmmaa : assemblée formée des députés de chaque fraction (Ville, 1872, p. 83).

Tolbas: de clercs, désignés à l'élection par la population de chaque ville (Colligo, 1879, p. 197).
Willaya: est une division administrative qui existe dans plusieurs pays africains et asiatique.

de recenser et d'entretenir le *Wakf* en dehors des compétences territoriales et l'instance des *Azzabas* appelée aussi *halga*, conseil exclusivement masculin qui s'occupe de la gestion de la mosquée, de l'orientation et de l'enseignement (Benachenhou, 2011, p. 20 et Benyoucef, 2010, p. 58).

Les femmes aussi ont leur propre conseil, *timsiridine*. Ce conseil est « sous la tutelle de la *halga* ». Les femmes qui composent ce conseil sont sélectionnées par rapport à leurs aptitudes morales et intellectuelles et aussi à leur preuve de dévouement, « elles sont chargées auprès des femmes d'assurer les mêmes responsabilités que celles de *halga* » (Benyoucef, 2010, p. 59).

Les structures sociopolitiques et religieuses travaillaient en collaboration. La relation que les responsables politico-religieux entretenaient avec les habitants des villes de la vallée était « définie en termes de droits et devoirs ». Les valeurs traditionnelles jouissaient de la « reconnaissance collective » ou d'une légitimité au sein de la communauté mozabite, ce qui a aidé à préserver l'harmonie tant, culturelle, que sociale et religieuse au sein de la communauté (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 42).

La culture ibadite était au centre de la vie au M'Zab. Elle s'est incarnée dans « une pratique puritaine de l'islam à la morale rigoriste » qui a forgé le « mode de vie », le « mode de pensée » ainsi que « l'idéal social, culturel et politique » de la communauté mozabite (Adad et Mazouz, 2013, p. 78). Même l'économie suivait cette doctrine, une économie qui était principalement basée sur l'agriculture et les échanges commerciaux. De la capitale de la vallée, on faisait transiter entre le Tell, c'est-à-dire les terres fertiles du Nord de l'Algérie et le Soudan, un grand nombre de marchandises comme les dattes, le blé, l'ivoire et les esclaves. Ce commerce était lucratif au XVIII<sup>e</sup> siècle. Par la suite, les Mozabites ont implanté d'autres commerces avec le nord et ils ont diversifié leurs produits, vendant ainsi les épices, la poterie et

les tapis (Cote, 1998, p. 3096). Dans les faits, le tourisme ne s'est imposé que très tard dans les années 1960.

### 3.2.3 Principes d'urbanisation de la Vallée du M'Zab

Ce qui est frappant dans la vallée à première vue est la cohérence des unités, la simplicité des décors et l'uniformité des éléments. C'est une vallée « à l'échelle de l'homme » (Roche, 2003). L'urbanisme de la vallée est lié directement à la vie sociale politique des Mozabites. Suivant la doctrine musulmane, l'urbanisme de la vallée est aussi étroitement lié au principe du Ksar « qui est le mode d'implantation agglomérée sur un piton autour d'une mosquée » (Chabi et Dahli, 2011, p. 3). Chaque ville de la vallée est surplombée par la mosquée, et les habitations s'organisent autour de cette dernière. Chaque entité a un rôle à jouer, rien n'est laissé au hasard. Dans ce qui suit, nous décortiquerons chaque composante du ksar afin de vous amener à bien apprécier cette œuvre humaine (figure 3.3).



Figure 3.3 – Vue aérienne du Ksar de Ghardaïa (source : Aoukas, 2015)

La mosquée est un monument important et significatif pour les Mozabites. Elle est considérée comme l'« élément ordonnateur et structurant de la ville » (OPVM, 2014). Elle avait une double fonction : être un lieu de prière et une tour de guet. Elle est considérée comme « le cœur de la cité, en qualité d'espèce (lieu) de culte, siège du gouvernement, place de rassemblement, forteresse de défense et espace d'enseignement » (Benyoucef, 2010, p. 67). Occupant une position stratégique au centre du ksar, grâce à son volume imposant et à son haut minaret, elle surplombe chaque ville de la vallée. Elle se caractérise des autres mosquées existantes un peu partout dans le monde par sa simplicité. En général, l'architecture arabo-moresque est connue pour ses magnifiques ornements qui font l'exceptionnalité de son architecture, particulièrement pour les mosquées en monde arabe. À l'opposé, il n'en est rien concernant les mosquées de la vallée. À part leurs volumes imposants, nous ne pouvons les distinguer du reste des habitations les entourant. Il s'agit là de l'un des éléments qui distinguent l'architecture du M'Zab. Quelques auteurs, dont Ravéreau (2007, p. 48), expliquent ces particularités architecturales par le fait que les maisons ont été construites à la hâte. Pour reprendre les mots de l'auteur : « c'est des maisons de secours » (Ravéreau, 2007, p. 48). Construites dans l'urgence sans ornementation. D'autres auteurs l'expliquent autrement : ils penchent davantage sur l'hypothèse que les habitations sont le résultat de l'aspect égalitaire du culte ibadite qui ne permet aucun ornement et qui condamne tout luxe et interdit tout effet ostentatoire (Adad et Mazouz, 2013, p. 78 et Donnadieu et Didillon, 1977, p. 43). De ce fait, il n'y a pas de différence entre riches et moins fortunées, toutes les maisons sont semblables. Les Mozabites ont plus focalisé leurs efforts sur la structure et l'organisation de l'espace, que sur le design et la décoration.

En ce qui a trait aux habitations, elles se positionnent autour de la mosquée surplombant la ville. Celles-ci, comme tous les éléments composant la vallée, témoignent du génie de l'homme, de son utilisation rationnelle et habile des

matériaux, ainsi que d'une structure rigoureuse et réfléchie des espaces. Les maisons représentent « le symbole de l'intimité par excellence » (Benyoucef, 2010, p. 75). Leurs constructions devaient se conformer aux règles d'urbanisme établies, tout en respectant d'autres règles à caractère religieux. Par exemple, la construction devait respecter l'intimité du voisin. Il n'était donc pas possible de voir chez le voisin, même en étant en terrasse. Aussi, il n'était pas permis de lui faire de l'ombre par des hauteurs excessives ou une orientation défavorable (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 43).

L'usage de la maison suit deux grands principes : l'un est « lié aux saisons » et l'autre est « lié au sexe » (Bousquet, 1986, p. 258). Le principe lié aux saisons définit deux types de maisons : les maisons intégrées au tissu urbain positionnées tout autour de la mosquée, et les maisons d'été situées dans la palmeraie. Néanmoins, toutes deux ont le même principe de construction et d'organisation, à quelques détails près. Les maisons suivent le principe de maison à patio nommée « West-A-ddar » ce qui littéralement signifie le milieu de la maison. Elles se composent toutes d'un rez-dechaussée, d'un étage et d'une cour intérieure, de forme cubique. Elles s'emboîtent entre elles. Comme le précise Bousquet (1986, p. 257): « chaque maison apparait comme la synthèse ou le développement d'une autre ». Une entrée en chicane, des petites ouvertures percées dans le mur qui permettent aussi l'aération, des meubles façonnés à la main et en maçonnerie. Les espaces de la maison sont utilisés à différentes heures de la journée et différemment par rapport à la saison. Par exemple, en hiver, les soirées et les nuits se passent au rez-de-chaussée, car il s'agit de l'espace le plus protégé du froid. Les journées, quant à elle, se passent sur la terrasse ou sous l'Ikoumar<sup>10</sup>. Inversement, les soirées et les nuits en été se passent sur la terrasse. l'espace le plus frais à cette saison (Bousquet, 1986, p. 263).

<sup>10</sup> Ikoumar : portique qui se développe sur un ou deux côtés de la maison (Bousquet, 1986, p. 261).

Pour ce qui est du principe lié au sexe, on distingue deux différents espaces : des espaces communs familiaux et des espaces pour les hommes et pour les invités. La fréquentation et l'utilisation des espaces de la maison se font différemment pour les hommes et pour les femmes. Chaque espace est dédié à une activité précise, qui sépare les activités de l'homme et celles des femmes, et il est de même pour toutes les composantes du ksar (Bousquet, 1986, p. 264). Pour reprendre ce qu'a dit Bousquet (1986, p264) « Là où s'arrête le monde de la femme, commence celui de l'homme et réciproquement ».

Pour circuler dans la ville nous devons emprunter le réseau de ses rues. Il est très sinueux et étroit, tout en étant structuré principalement selon un tracé radio-centrique (Benyoucef, 2010, p. 89). Les rues ne servent que de passage. Elles sont à peine suffisantes pour le passage de deux personnes. Souvent couvertes en voute, elles offrent fraicheur et ombre aux passants (Roche, 2003, p. 24).

Deux types de voies peuvent être distingués : les rues principales et les impasses. Les rue principales relient les portes de la ville entres elles, tandis que les impasses pénètrent dans le tissu urbain pour desservir les maisons. Ces dernières dérivent des rues, joignant l'espace privé à l'espace public (Benyoucef, 2010, p. 89).

Le revêtement de sol des rues et des impasses est souvent le rocher lui-même, mais si le sol est sablonneux, son revêtement se fait par un pavage de pierre plate (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 46).

La place du marché est située en périphérie de la ville. Il s'agit d'une implantation qui suit une logique contraire à celle de la mosquée, qui est considérée comme le « centre sacré, intime de la ville » et qui occupe le sommet de la vallée (Benyoucef, 2010, p. 84). La place du marché est délibérément décentrée, car elle est considérée comme un espace public, le lieu de marchandisation et de bruits. Elle marque une limite pour

les étrangers (Benyoucef, 2010, p. 84). Par sa surface, elle est d'une grande importance économique. Elle s'impose comme un carrefour d'échanges et de rencontres masculines et de convivialités (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 48). La place la plus réputée est celle de Ghardaïa, la capitale de la vallée. Fondée en 1884, elle est de forme rectangulaire et atteint les 3400 m² de surface. Elle est entourée d'une galerie d'arcades et compte plusieurs boutiques et commerces. Autrefois, les petites ruelles qui donnaient sur la place du marché avaient toute une vocation spécifique : on y trouvait la rue des légumes, la rue des épices, la rue des tailleurs et ainsi de suite (OPVM, 2014). Elles ont été restaurées en octobre 1997 (OPVM, 2014). Cette place est aussi un monument touristique incontournable, tous les touristes sont intéressés à la visiter.

L'ancienne place du marché, « tout à fait proportionnée à la ville ancienne », était plus petite que celle d'aujourd'hui, répondant aux besoins de la population existante à l'époque dont le nombre était inférieur et plus restreint (Roche, 2003, p. 39). Au fur et à mesure que la population augmentait, les espaces publics s'élargissaient afin de répondre aux besoins de la ville. Beaucoup d'activités et d'espaces ont disparu petit à petit de cette place, comme la *Haouita*, un ensemble de vingt-six pierres enfoncées dans le sol en demi-cercle et qui servaient de siège aux anciens qui discutaient de politique et des relations de la ville avec l'extérieur (Roche, 2003, p. 39).

À l'extérieur du Ksar, se trouve la palmeraie, une sorte d'immense jardin à proximité de la ville. Chaque Mozabite y possède une portion de terrain. Généralement, ils y construisent les maisons d'été qu'ils occupent pendant l'été afin de profiter de la fraicheur que leur procure l'ombre des arbres. De plus, des jardins sont cultivés notamment grâce aux différents ouvrages hydrauliques dont la palmeraie dispose (OPVM, 2014) et qui font partie d'un système ingénieux et très avancé. Le schéma cidessous, résume le placement des différents éléments précédemment présentés dans la vallée (figure 3.4)

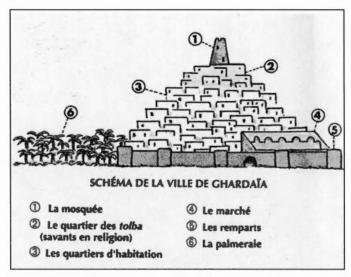


Figure 3.4 – Emplacement des éléments dans la Vallée (source : *Ghardaïa Tourism*, 2016)

Le système d'irrigation et de partage des eaux est une composante très importante et essentielle dans la vie du Ksar, particulièrement dans la palmeraie. Il est la synthèse d'une réflexion ingénieuse de «l'exploitation maximale et équitable des eaux de pluie » (OPVM, 2014), et des réserves de la nappe phréatique. Ce système est composé de différents ouvrages, puits, barrages, digues, foggaras, rigoles et canaux souterrains (Ghardaïa tourisme, 2014). Tous ces ouvrages concourent à puiser de l'eau en souterrain, à récupérer les eaux de pluie les conserver et à acheminer ces dernières dans les maisons et les jardins.

Les puits sont les premières installations hydrauliques faites par les Mozabites. Le puits est composé de deux parties bien distinctes. Tout d'abord, la partie apparente constitue l'élément le plus important lors de l'extraction de l'eau. Elle est constituée de « deux montants verticaux où est fixée la barre horizontale qui supporte la poulie ». Sur cette dernière « passe une corde à laquelle est suspendu le récipient » (Benyoucef, 2010, p. 119). Ce système, appelé l'outre de peau ou « *Dalou* » a une

capacité de 40 à 50 litres. Il est retenu par deux cordes, la plus grande glisse sur une poulie longitudinale. La deuxième partie, non apparente, est un trou de forme cylindrique entouré par un mur en pierre qui peut atteindre une profondeur allant de 10 à 80 mètres (OPVM, 2014).

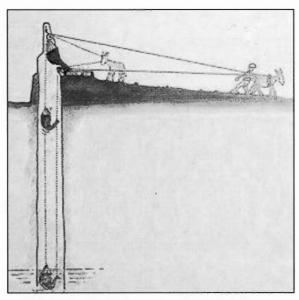


Figure 3.5 – Les puits dans la vallée du M'Zab (source : *OPVM*, 2014)

Les foggaras sont des ouvrages uniques en leur genre. Il s'agit d'un système de captage des eaux très ingénieux et d'une technologie très poussée. Elles sont destinées « à recréer les conditions d'un écoulement permanent » des eaux par gravité (Kassah, 2010, p. 3). Elles se composent de deux parties : une partie en amont souterraine « qui est une galerie en pente douce qui draine l'eau de la nappe aquifère à la surface ». Une partie en aval, qui est « le prolongement aérien de la galerie par un réseau de canaux qui dessert les jardins ». La pente et la profondeur de ces galeries sont commandées par la cote d'altitude des parcelles à irriguer (Chatard, 2012). Ce système est schématisé dans la figure ci-dessous (figure 3.5).

Pour ce qui est des barrages, ils ont le rôle de stocker l'eau des crues dans un lac momentané pour faciliter leurs infiltrations vers la nappe phréatique. Ils sont construits sur le lit de plusieurs oueds (Kassah, 2010, p. 3).

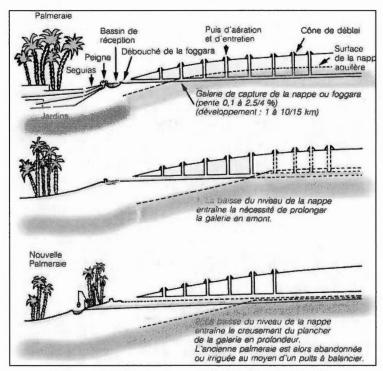


Figure 3.6 – La foggara : schéma de principe du fonctionnement et évolution (source : Oliel, 1994)

En ce qui concerne les cimetières, ce sont de grands espaces hors de l'enceinte de la ville, une sorte de « cités des morts » (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 48) à l'image de la ville. Sombres et simples, ils se trouvent généralement à l'entrée des villes de la vallée et forment une ceinture autour de ces dernières. Cet espace est reparti et organisé par famille (Benyoucef, 2010, p. 92). On y trouve aussi des espaces de prière qui sont généralement utilisés pour les cérémonies d'enterrement, la lecture du saint coran ou même l'apprentissage du droit religieux. Les cimetières sont semblables aux mosquées existantes dans le ksar, ils n'ont cependant pas de minaret et sont parfois couvert, parfois ouvert (Casanova, 2008, p. 14). À part les rites funèbres, d'autres

manifestations se tiennent dans le cimetière. Ils sont un lieu d'activité lors des fêtes religieuses, à l'occasion de sacrifice ou lors de distribution de nourriture (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 49).

#### 3.2.4 Matériaux de construction

Les Ksour sont en symbiose avec la nature. En effet, les Mozabites ont su utiliser les attributs que la nature leur a offerts comme matériaux de construction. Les trois principaux matériaux qui constituent le système constructif de la maison mozabite traditionnelle sont le palmier, la pierre, et la chaux.

Le palmier est l'un des matériaux incontournables. Toutes les parties de l'arbre sont utilisées, du tronc jusqu'à la gaine, c'est-à-dire « la base de la nervure de la palme ». Il faut toutefois souligner que le palmier n'est utilisé qu'après sa mort « afin de ne pas détruire l'œuvre de Dieu » (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 88). Le tronc du palmier ou le stipe représente la structure du bâtiment. Il est le plus souvent utilisé en guise de poutre, ce qui explique en même temps la largeur des pièces qui est d'environ deux mètres cinquante (OPVM, 2014). La palme séchée peut être utilisée comme toiture. La gaine (tige des feuilles de palmier) quant à elle peut être utilisée comme appui (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 90).

Le sable mélangé à la chaux constitue les principaux matériaux pour fabriquer, avec de l'eau, le mortier. Le sable se trouve en abondance tandis que la chaux « provient de la cuisson d'une roche calcaire grise, rouge ou très blanche. Ce produit se trouve en abondance sur les plateaux qui dominent l'Oued M'Zab » (Amat, 1888, p. 129). Le mortier sert pour la couverture du sol. Le principal matériau pour la construction des murs est l'argile (Moussaoui, 2002, p. 25).

La pierre est également utilisée. Elle est « extraite des strates régulières de calcaire blanc » (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 87). De différentes dimensions, elle est mise en œuvre sans être taillée. Parfois un simple découpage peut avoir lieu sur place lors de sa mise en place (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 87). Toutefois, elle est un mauvais isolant (Chabi et Dahli, 2011, p. 5). C'est la raison pour laquelle la brique crue est également utilisée, car elle a une plus grande capacité d'isolation. Celle-ci est généralement fabriquée à partir de sols très argileux. Lors du moulage, la paille est parfois utilisée pour solidifier le matériau et lui donner plus de cohérence (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 87). La brique est séchée au soleil, d'où l'appellation de brique crue.

Tant dans la conception que dans l'organisation de l'espace, le ksar, est représentatif d'une civilisation. Toutefois, ce témoin de l'histoire court un grand danger, notamment à cause de la surpopulation causée par une urbanisation accélérée. À ceci s'ajoutent un manque de moyens pour en assurer la sauvegarde et une absence de politique adéquate qui puisse répondre aux exigences d'un monde en perpétuel mouvement.

Dans cette perspective, nous pouvons nous demander quelle place occupe le patrimoine dans la société algérienne d'une manière générale.

# 3.3 Réalité patrimoniale en Algérie

L'Algérie est un pays riche en diversité culturelle et son territoire a été la cible de plusieurs colonisateurs (colonies), dont les Romains, les Byzantins, les Ottomanes et les Français. Chaque civilisation a laissé ses traces. Les monuments architecturaux tels que les châteaux, les casbahs ou les traces archéologiques comme ceux de l'époque romaine à Tipaza sont les témoins de cette histoire. Ce n'est qu'à l'ère de la

colonisation française que plusieurs de ces monuments ont pu être protégés . Certains ne se sont vus inscrits à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO qu'à partir des années 1980.

De ce fait, l'Algérie ne possède que sept biens inscrits à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et six autres en attente sur cette liste qui compte 1052 biens répartis dans 165 pays (UNESCO, 2016). Le tableau suivant démontre les biens algériens inscrits, ainsi que les critères retenus pour leurs inscriptions. Sachant que l'UNESCO se base sur dix critères (voir annexe C).

Tableau 3.1 – Les sites algériens inscrits à la liste du patrimoine de l'UNESCO (source : l'auteure, 2016)

Biens algériens inscrits à la liste du patrimoine de l'UNESCO	Date d'inscription	Catégorie	Critères d'inscription retenus	
1. La Kalâa des Béni Hammad	1980	Culturel	Critère3: apporter un témoignage unique.	
2. Timgad	1982	Culturel / naturel	Critère 2 : témoigner d'un échange d'influences. Critère 3 : apporter un témoignage unique. Critère 4 : exemple architectural.	
3. Tipaza	1982	Culturel	Critère 3 : apporter un témoignage unique. Critère 4 : exemple architectural.	
4. La Vallée du M'Zab	1982	Culturel	Critère 2: témoigner d'un échange d'influences. Critère 3: apporter un témoignage unique. Critère 5: exemple d'établissement humain.	
5. Djémila	1982	Culturel	Critère 3 : apporter un témoignage unique. Critère 4 : exemple architectural.	
6. Tassili N'Ajjer	1982	Culturel	Critère 1 : représenter un chefd'œuvre. Critère 3 : apporter un témoignage unique. Critère 7 : représenter des aires d'une beauté naturelle. Critère 8 : représenter l'évolution de la vie sur terre.	
7. La Casbah d'Alger	1992	Culturel	Critère 2 : témoigne d'un échange d'influences. Critère 5 : exemple d'établissement humain.	

Le concept du patrimoine et de sa préservation n'a donc été connu en Algérie qu'à l'époque coloniale française. Lors de la colonisation française, le gouvernement

français avait pris en charge, en premier lieu, tous les monuments et sites historiques datant de l'époque romaine. Il ne s'est chargé des vestiges des autres époques que par la suite. Au lendemain de l'indépendance, le gouvernement algérien a pris la relève, mais ce n'est qu'en 1982, soit vingt ans après, qu'a été créée une direction du patrimoine (Sid Ahmed, 2015, p. 1). Cela implique la lenteur du gouvernement algérien pendant la période postcoloniale concernant la question du patrimoine architectural. Le tableau 3.2 met en évidence le nombre de monuments classés entre la période coloniale et la période de l'indépendance.

Tableau 3.2 – Répartition des sites par période de classement avant et après l'Indépendance de 1962 (source : Sid Ahmed, 2015, p. 2)

Avant 1962 Périodes – Quantités	Aprés1960 Périodes – Quantités		
Avant 1900 – 6			
1900-1910 - 117	1960-1970 – 12		
1910-1920 - 11	1970-1980 – 9		
1920 - 1930 - 41	1980-1990 – 40		
1930-1940 – 7	1990-2002 – 180		
1940 - 1950 - 29			
1950-1960 – 48			
Total – 259	Total – 241		

À partir des années 1980, nous notons une amélioration et une nette progression que nous pourrions expliquer par la mise en place de la direction du patrimoine. Cette amélioration se poursuit jusqu'à nos jours et nous déduisons que l'intérêt apporté au patrimoine ne cesse de croitre dans l'esprit des élus et du gouvernement algérien. Néanmoins, la thèse soutenue par Haouchal (2013) révèle les lacunes existantes dans la politique algérienne quant à la préservation du patrimoine. Cette politique demeure insuffisante et incompatible avec la société algérienne actuelle. L'auteur expose également les principaux problèmes que rencontre le patrimoine en Algérie. Parmi

ceux-ci, la méconnaissance reste le plus important et le plus menaçant problème que rencontre le patrimoine dans la société algérienne. Ce manque de considération de la culture patrimoniale détruit petit à petit l'héritage de l'Algérie.

Toutefois, il existe un cadre juridique règlementé et des textes de loi qui régissent le patrimoine historique, même si elles sont peu nombreuses. Dekoumi (2007, p. 21) nous les résume en quelques points.

- (1) L'ordonnance n° 67/281 du 20 décembre 1967, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels et qui ne fut en fait, qu'une reconduction des textes existants et datant de l'époque coloniale, avec cependant quelques réaménagements.
- (2) Le décret législatif n° 94/07 du 18 mai 1994, relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte, mais qui n'a fait qu'évoquer le patrimoine architectural sans propositions concrètes.
- (3) La loi 98/04 du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel (dernière en date), qui s'est voulue relativement plus complète, mais qui comprend cependant elle aussi certaines faiblesses

Ces lois s'avèrent peu efficaces, car le constat n'est que dévalorisation et dégradation du patrimoine bâti. Le statut juridique de la commune d'Alger, par exemple, endosse « le caractère de l'indivision », ce qui rend complexe la réhabilitation et la sauvegarde (Dris, 2005). L'exemple qui revient le plus souvent est celui de la casbah d'Alger, qui est un espace urbain traditionnel et un espace protégé. La casbah vit actuellement un grand problème dans le processus de sa sauvegarde et sa réhabilitation. Les pouvoirs publics, d'un côté, tentent d'homogénéiser les lois quant à la sauvegarde du patrimoine bâti. De l'autre, les habitants ont leur propre vision de la sauvegarde de leur patrimoine. Cette vision diffère de celle des politiques locales. Vu qu'ils sont « les premiers détenteurs de la légitimité culturelle » quant à leurs habitations (Sidi-Boumedine, 1991, p. 20), le processus de réhabilitation et de sauvegarde ne peut être qu'un échec.

Dans leur ensemble, ces lois ne prennent pas en compte le contexte social et sa mutation ainsi que le besoin d'évolution des habitants. De cela, résulte un certain mépris de la valeur patrimoniale (Guerroudj, 2000, p. 35) dans la mesure où les habitants voient en ces lois une contrainte. Cette situation est plus critique pour les sites et monuments classés. Notons, à titre d'exemple, l'ordonnance 67\281 qui « est une mesure de protection totale et définitive contre toute forme d'altération volontaire ou fortuite assortie de certaines mesures de protection supplémentaires » (Dekoumi et Bouznada, 2009, p. 8). Cette loi relative à tout monument et cadre bâti classés est rigoureuse et non flexible. En ce sens, tous les monuments classés ne peuvent que suivre les règles énoncées dans cette loi. Cette rigidité fait que le classement est plus un facteur de dégradation que de protection dû à ce manque de flexibilité, pour autant que la population le perçoit ainsi (Dekoumi et Bouznada, 2009, p. 8).

D'un autre côté, l'Algérie a connu une phase de transformation urbaine très importante après l'indépendance. Nous assistons alors au changement de l'environnement urbain. En effet, afin de répondre à une demande de plus en plus grandissante, plusieurs immeubles sont construits à la hâte. Cette croissance urbaine qui est malheureusement non maitrisée a précipité le phénomène d'irrévérence pour tout ce qui est relatif au patrimoine bâti.

La conjonction de ces phénomènes explique la réalité patrimoniale en Algérie. La persistance du gouvernement à garder ces textes de loi qui ne répondent pas aux exigences du modèle bâti algérien ainsi que le manque de contrôle et de rigueur en ce qui concerne la plupart des nouvelles constructions en Algérie font que la situation se dégrade.

Par cette brève analyse de la situation patrimoniale en Algérie, nous voulons démontrer l'impuissance du gouvernement à apprécier et à faire apprécier le patrimoine culturel dont il dispose. C'est un point crucial, car cela signifie que les lois

préexistantes ne sont pas à la hauteur, et qu'il faut les revisiter. Les enjeux de la patrimonialisation juxtaposent l'intervention concrète et appropriée des politiques algériennes avec des lois souples et efficaces, seules à même de s'adapter aux spécificités locales et contextuelles, et une implication citoyenne pour la protection et la valorisation du patrimoine.

À l'instar des monuments historiques algériens, la Vallée du M'Zab rencontre les mêmes problèmes relatifs à la préservation de son cadre bâti. Pourtant, avant son inscription à la liste du patrimoine national en 1971 et à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982 les Mozabites ont réussi à préserver et à transmettre leur culture et leur patrimoine pendant des siècles. Ceci était une évidence et faisait partie de leur mode de vie. « La préservation ne se posait pas en tant que question », puisqu'elle était ancrée dans la société traditionnelle (Guerroudj, 2000).

Nous définissons deux sortes de problèmes. Le premier est relatif aux anciens ksour qui sont délaissés par leurs occupants ou complètement réaménagés d'une façon non adéquate et non respectueuse du plan initial. Dans les deux cas, cela implique une perte d'identité et une incohérence urbanistique apparente. Le second problème est lié aux nouvelles constructions qui se font en amont du ksar: les anciens ksour ne pouvant pas admettre d'autres personnes, ces derrières ont décidé de s'approprier les terrains qui jadis étaient réservés à l'oasis (palmeraie) et d'y construire leur nouvel habitat. Malheureusement, ces nouvelles constructions ne suivent aucun modèle prédéfini, ce qui crée un dysfonctionnement du tissu urbain. Il en résulte une urbanisation non réfléchie et nullement contrôlée qui produit un tissu urbain chaotique hors de l'enceinte de la ville et qui, non seulement gâche le potentiel de la vallée, mais aussi diminue la valeur patrimoniale.

À cet égard, quelques projets ont néanmoins vu le jour grâce à des promoteurs soucieux de l'avenir de la vallée. Il nous semble pertinent de le mentionner, mais nous ne pouvons-nous étaler sur la question car ce n'est nullement notre objet de recherche.

Le projet des nouveaux ksour va à l'encontre de cette poussée anarchique, et ces derniers représentent le renouveau du patrimoine mozabite. Ils superposent l'authenticité et le principe architectural des anciens ksour avec une touche de modernité qui facilite la vie des nouveaux occupants de ces ksour. Comme le mentionnent Adad et Mazouz (2013, p. 78), ils sont « une volonté de recycler la tradition en tentant de préserver la typologie architecturale et les réalités sociales particulières ».

Dans le chapitre I, nous avons analysé le schéma de Schmitt (2008.p. 43). L'auteur exposait les principaux facteurs qui ont participé à petite échelle ou à grande échelle aux changements que subit la vallée aujourd'hui. De ce schéma, nous retenons que l'intervention ou la non-intervention des politiques algériennes a eu un poids considérable dans ce changement socioculturel que vit la Vallée du M'Zab, et à long terme, cette mutation urbaine d'ordre socio-économique peut avoir des répercussions bien plus importantes.

#### 3.4 Conclusion

Dans ce chapitre nous avons abordé l'originalité et la singularité de la Vallée du M'Zab, partant de son architecture et de son urbanisme, aux modes de vie et de pensée de ses habitants. Ce que nous pouvons retenir, c'est que les habitants de la vallée ont su pendant plusieurs décennies s'auto-protéger des aléas de la vie qu'ils soient d'ordre humain, naturel ou économique. Les changements socio-économiques que vit la vallée aujourd'hui sont les résultats d'un dualisme qui implique deux

positions, celle de la préservation et celle du développement, autrement dit, un conflit entre les intérêts publics des institutions de préservation et du gouvernement et les intérêts privés de la population locale (Schmitt, 2008, p. 47).

Il n'y a pas de solution miracle à cette problématique. Les pouvoirs publics et les habitants devront travailler en collaboration afin de trouver un juste milieu qui puisse satisfaire les deux parties. Néanmoins, une ébauche à cette problématique peut se trouver dans le développement touristique. Le tourisme peut de ce fait répondre aux exigences des habitants, tout en conservant leurs patrimoines exceptionnels. Cette question sera abordée dans le prochain chapitre.

#### **CHAPITRE IV**

# LE TOURISME EN ALGÉRIE

Le quatrième chapitre est consacré à l'étude du tourisme en Algérie. Dans la première partie de ce chapitre, nous donnerons un aperçu historique du tourisme en Algérie, car il nous semble important de présenter les différentes étapes du développement du tourisme nécessaires à la compréhension de notre problématique. Puis nous exposerons les enjeux du Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT) auxquels ce tourisme est confronté. Ensuite, nous mettrons l'accent sur le tourisme saharien étant donné qu'il constitue le cœur de notre sujet de recherche. Dans la seconde partie du présent chapitre, nous aborderons le tourisme en tant qu'industrie en Algérie dans le cadre de la vision du SDAT. Nous conclurons avec un bref constat de l'État d'avancement des projets de ce dernier.

# 4.1 Aperçu historique du tourisme en Algérie

L'Algérie est considérée comme le plus grand pays d'Afrique en raison de sa grande superficie, qui est de 2 381 741 km<sup>2</sup>. Ce pays présente une diversité culturelle, climatique et géologique sans précédent ainsi qu'une riche histoire. Néanmoins, il semble que l'industrie touristique soit restée à l'état de friche, après avoir connu un essor dans les années 1973 à 1990 (Boukhlifa, 2006).

Quatre étapes ont marqué l'évolution du tourisme algérien : la colonisation française, l'indépendance, le déclin et la relance, comme nous l'expliquerons dans ce qui suit.

### 4.1.1 L'époque de la colonisation française

Le tourisme est né timidement en Algérie lors de la colonisation française au début du 19<sup>e</sup> siècle. C'est à cette période que les colons français ont découvert le potentiel incroyable dont jouissait le pays. Ils ont donc créé des caravanes reliant l'Europe à l'Algérie pour faire découvrir aux Européens la beauté des paysages et la singularité des cultures algériennes. C'est ainsi que les Français ont été les précurseurs du tourisme algérien. Ils ont entrepris plusieurs projets dans l'objectif de développer le tourisme. En 1887, ils ont fondé le Comité d'hivernage algérien, considéré comme l'ancêtre du premier syndicat d'initiative touristique ouvert à Alger (Berthonnet, 2006, p. 2). À la même période, ils ont créé les premières guildes touristiques à Oran et à Constantine. En 1919, ils ont mis en place la première fédération touristique qui a rassemblé près de 20 guildes touristiques (Kouache, 2010, p. 224). En 1931, ils ont instauré l'Office Algérien d'Action Économique et Touristique (OFALAC), qui avait pour mission le développement économique et touristique de l'Algérie à travers des études de marché et des compagnes publicitaires (Berthonnet, 2006, p. 14). Le tableau ci-dessous montre les dépenses faites par les Français en Algérie pour le développement touristique entre 1928 et 1929, c'est dire l'importance que donnaient les colons au tourisme.

Tableau 4.1 – Dépenses touristiques (en francs) engagées en Algérie en 1928 et 1929 (source : Allain M., 1931, p. 228. Cité dans Berthonnet, 2006, p. 14)

	1928	1929
Embellissements et travaux divers :		346 0000
Aménagements de circuits :	574 000	769 000
Services photographiques:	173 000	260 000
Encouragements aux syndicats:	151 000	135 000
Encouragements à l'industrie hôtelière :	101 850	164 000
Total:	999 850	1 674 000

À l'aube du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, l'Algérie avait reçu près de 100.000 touristes (Berthonnet, 2006, p. 15) et avait hérité d'une capacité litière de 5922 lits (Kouache, 2010, p. 225) répartis selon le tableau suivant :

Tableau 4.2 – Nombre de lits répartis selon le type de tourisme (source : adaptation de l'auteure Heddad, 1988, p. 48)

Types de tourisme	Urbain	Saharien	Balnéaire	Autre	Total
Nombres de lits	2 377	486	2 969	90	5 922
Pourcentages	40 %	8 %	50 %	2 %	100 %

D'après ce tableau, nous observons que l'accent a été mis sur le tourisme balnéaire et sur le tourisme urbain. L'équipement hôtelier dont a hérité l'Algérie se concentrait donc dans les grande villes (Widmann, 1976, p. 25), tandis que le tourisme saharien ne représentait que 8 % du nombre de lits. Ce nombre correspondait principalement à l'exploitation de la chaine hôtelière « Transat », qui offrait des services de qualité, destinés principalement à une clientèle élitiste, spécialement des aventuriers (MATET, 2009, p. 3).

# 4.1.2 L'époque de l'Indépendance

Après la guerre, les infrastructures algériennes étaient dans un état très dégradé. Le tourisme faisait défaut, et l'atmosphère d'après-guerre n'était pas très favorable pour accueillir des touristes (Widmann, 1976, p. 25). Il a fallu du temps à l'État algérien pour se remettre sur pied.

En 1966, l'Algérie se lance dans le tourisme comme État indépendant. À cette époque, le gouvernement algérien a montré une volonté ferme de développer le tourisme en publiant « un plan septennal pour la construction d'infrastructures et pour la formation professionnelle du personnel destiné à accueillir les 400 000 visiteurs prévus pour 1973 » (Blake et Lawless, 1972, p. 173).

Au cours de ces années, les touristes étrangers qui affluaient étaient majoritairement des Européens, dont la plus grande partie était des Français. Nous pouvons expliquer cela par la proximité de l'Algérie avec l'Europe et par le rapport qu'entretenaient les colons français avec l'Algérie, qui, pour certains, représentait leur pays natal. Ceci dit, il s'agit d'un type de tourisme particulier que nous pouvons désigner de tourisme de racine (Fourcade, 2010).

Entre les années 1967 et 1975, l'industrie touristique algérienne se retrouve à son sommet. Il s'agit principalement du tourisme balnéaire et urbain. C'est ainsi que le tourisme algérien connait une expansion rapide qui propulse l'Algérie au rang de destination touristique internationale grâce à l'achèvement de plusieurs projets touristiques (Mefatif, 2012, p. 6). Cette période représente l'essor prodigieux du tourisme, comme nous le souligne Boukhlifa (2014, p. 7). Effectivement, beaucoup de projets ont vu le jour grâce à l'intervention de l'architecte français Poullion. Nous pouvons en citer, entre autres, les complexes balnéaires de Moretti, de Sidi Fredj, de Zeralda, de Tipasa Club Med et de Matares. Tous se trouvent dans la région centre

bordant la Méditerranée. À Oran, une grande ville au nord-ouest d'Alger, nous retrouvons les Andalouses (Boukhlifa, 2014).

En ce qui concerne le tourisme saharien, il renait avec les « nouvelles infrastructures hôtelières de type caravansérail, 18 hôtels au total, d'une capacité de 3 082 lits, répartis à travers les principaux sites touristiques sahariens » (MATET, 2009, p. 3). Ces sites touristiques sont les villes de Ghardaïa, Tindouf, El Oued, Beni Abass et Timimoune.

Malheureusement, le temps de gloire a été court pour le tourisme algérien, étant donné que l'étude rétrospective des politiques algériennes, qui ont été adoptées entre 1974 et 1980 pour développer le secteur touristique, a démontré les limites de ces politiques et la place dérisoire attribuée au tourisme (Idir, 2013, p. 6). En effet, le tourisme a toujours été relégué au second plan, même à cette période d'essor. L'Algérie avait opté pour une indépendance économique se basant sur l'industrialisation, à laquelle elle a consacré 43 % des investissements entre 1973 et 1977. En 1973, le pétrole a fourni à lui seul 95 % de la valeur des exportations et 50 % du PIB. De plus, le gouvernement de l'époque ne voulait pas concentrer ses efforts sur le seul produit touristique qui était sujet à la conjoncture politique et économique, comme c'était le cas de Cuba en 1962 et de Chypre en 1974 (Widmann, 1976, p. 25). De ce fait, le secteur touristique est tombé dans l'oubli et s'est dégradé.

# 4.1.3 La période du déclin

Entre 1990 et 2000, le tourisme algérien connait un déclin important principalement à cause de l'insécurité qui régnait dans le pays en raison de problèmes internes. À cela s'ajoute l'état précaire des infrastructures d'accueil et le non-renouvellement des

équipements. L'État algérien a délaissé le secteur touristique en faveur d'une économie basée essentiellement sur les ressources pétrolières.

En effet, les politiques qui ont suivi le Deuxième Plan quadriennal (1974-1977) ont favorisé le développement du secteur des hydrocarbures et ont influencé négativement le processus de développement d'un tourisme prometteur (Idir, 2013, p. 6). Effectivement, les investissements accordés au secteur touristique pendant cette période ne dépassaient pas 0,9 % du montant global des investissements (Boukhlifa, 2016, p. 57).

Tenant compte de l'immense richesse de la rentre pétrolière, qui a tendance à rendre non compétitif les autres secteurs économiques (Du Camp, 2012, p. 85), l'État algérien n'a pas développé le secteur touristique. Au contraire, ses voisins, le Maroc et la Tunisie, ont vu croitre leurs nombres d'arrivées touristiques internationales pendant cette période, en faisant de l'industrie touristique une priorité nationale (Hillali, 2007, p. 51) comme nous le démontre le tableau suivant.

Tableau 4.3 – Nombre d'entrée de touristes (source : ministère du Tourisme et de l'Artisanat de l'Algérie, 2001)

Années	Algérie	Maroc	Tunisie	
1997	634 752 3 071 668		3 271 623	
1998	678 448	322 737 (fin septembre)	4 795 201	
1999	748 536	3 184 014	874 126 (fin mars)	
<b>2000</b> 865 984 4 100 000		5 057 000		

### 4.1.4 L'époque de la relance

Comme déjà expliqué, l'Algérie a longtemps compté sur ses entrées en hydrocarbures comme principales sources de revenus et a délaissé tous les autres secteurs. Toutefois, à partir de 2005, le gouvernement a affiché une réelle volonté de diversifier ses revenus. Suivant cet ordre d'idée, le choix s'est porté sur l'industrie touristique.

Depuis près de dix ans, l'État algérien essaie de relancer l'industrie touristique. Cependant, le fruit de ses efforts, bien qu'il commence peu à peu à se voir, reste modeste. En effet, nous ne notons, ces dernières années, qu'une augmentation peu significative des entrées touristiques internationales (figure 4.1).

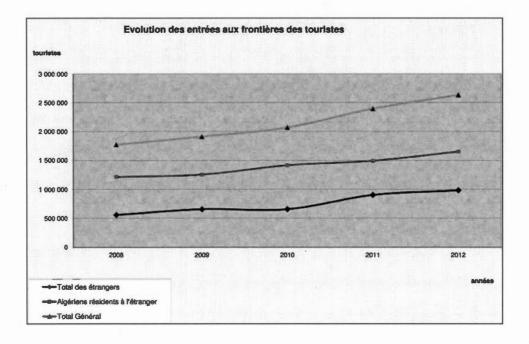


Figure 4.1 – Évolution des entrées des touristes aux frontières entre 2008 et 2012 (source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat algérien, 2014)

En 2008, le gouvernement algérien a mis en place le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique 2025 (SDAT) afin de développer l'industrie touristique. Ce schéma constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique. En ce sens, « l'État algérien affiche sa vision du développement touristique national aux différents horizons : à court terme (2015) et long terme (2025) dans le cadre du développement durable et afin de faire de l'Algérie un pays récepteur ». (ANDI<sup>11</sup>, 2013) L'un de ses objectifs principaux est la valorisation du patrimoine historique et culturel.

### 4.2 SDAT, utopie ou réel changement?

Par le biais du SDAT, l'État témoigne d'une volonté politique d'un changement de vision à l'égard du secteur touristique, en s'inscrivant dans une approche de développement socio-économique nationale. Notons que cette volonté ne devrait pas demeurer « textuelle ». Au contraire, elle devrait devenir « factuelle » (Boukhlifa, 2014). Dans ce sens, il est plus que nécessaire de concrétiser le contenu qui s'y trouve, afin de percevoir un réel changement.

Le SDAT symbolise le couronnement de quatre assises régionales, où tous les concernés du secteur du tourisme : les hôteliers, les voyagistes, les offices de tourisme, les universitaires, les formateurs, les investisseurs potentiels ont fait des propositions qui ont servi à l'élaboration d'une feuille de route pour le développement du tourisme en Algérie (Boukhlifa, 2014). Il est la première phase d'un long processus. Il représente l'instrument qui participera à la naissance ou la renaissance du secteur touristique algérien. Pour ce faire, le processus de mise en tourisme de l'Algérie suit cinq principaux enjeux qui sont (SDAT, 2008, p. 16) :

 $<sup>^{11}</sup>$  ANDI : Agence nationale de développement de l'investissement

- Les enjeux économiques : ses enjeux reposent sur l'apport de devises grâce aux moyens de paiement extérieurs et la dynamisation de l'économie à travers les effets d'entrainement du tourisme sur d'autres secteurs comme l'industrie, l'artisanat ou l'agriculture.
- Les enjeux sur l'emploi : la création d'emplois directe ou indirecte qui peut absorber le taux de chômage et limiter les migrations des populations vers le littoral grâce à l'impulsion dynamique de l'économique territoriale.
- Les enjeux d'aménagement régional et de développement local : le développement durable en alliant tourisme et environnement, de fait que le tourisme contribue au développement local suivant une logique économique de valorisation et préservation des ressources matérielles ou immatérielles ;
- Les enjeux culturels : la promotion et la valorisation du patrimoine historique culturel et cultuel.
- Les enjeux d'image : la promotion et l'amélioration de l'image de l'Algérie sur la scène internationale et nationale grâce au tourisme.

Afin de matérialiser ces enjeux, le SDAT repose sur cinq dynamiques fondatrices (SDAT, 2008). La première dynamique concerne la valorisation de la destination Algérie, afin d'accroitre son attractivité et sa compétitivité. Il s'agit d'un travail ciblé sur l'image marketing pour donner une nouvelle image à la destination, et contrer les préjugés et les perceptions négatives qui se développent autour de l'industrie touristique algérienne. Cette dynamique repose sur l'élaboration de stratégie marketing, de mise en œuvre de plan opérationnel d'action et de mise en place d'un dispositif de veille touristique.

La deuxième dynamique recouvre le développement des pôles et des villages touristiques par « excellence ». Ces derniers sont des espaces à fort potentiel touristique qui favorisent des implantations accessibles facilement et à fort rayonnement. Ils sont amenés à devenir la vitrine de l'émergence touristique de la destination Algérie. Ces pôles prioritaires représentent la combinaison des villages touristiques dotés de structures touristiques et des projets de développement territoriaux. Dans cette dynamique, le gouvernement algérien met l'accent sur les régions prioritaires, qui constituent des lieux d'« excellence » de par leur richesse patrimoniale et naturelle. De ce fait, le développement touristique escompté repose sur l'originalité de chaque région. L'uniformité et la standardisation des projets sont bannies.

La troisième dynamique repose sur l'élaboration d'un plan qualité tourisme. Dans ce dernier, l'accent est mis sur la formation adéquate dans le secteur touristique ainsi que sur le développement des technologies de l'information, afin de permettre une mise à jour de tout le corps touristique matériel et humain. Il est indispensable d'offrir des prestations de qualité afin de favoriser la promotion de la destination Algérie aussi bien au niveau national qu'international.

La quatrième dynamique met en évidence l'importance d'un partenariat intersectoriel étroit avec tous les secteurs qui permettront un développement touristique réfléchi. Nous parlons donc d'une transversalité de tous les acteurs, notamment, le transport et l'artisanat, qui vont contribuer de près ou de loin au développement touristique. Le tourisme ne peut donc pas se concevoir sans son interdépendance avec les autres secteurs.

La dernière dynamique repose sur l'aspect financier du plan, sur les budgets adoptés et consacrés au développement touristique. Il s'agit d'un ensemble de mesures incitatives et de dispositifs techniques et juridiques qui encouragent l'investissement et accompagnent les investisseurs tout au long de leurs projets (étude et évaluation, allègement fiscal, avantages dans les conditions d'octroi du crédit bancaire, création d'un fonds d'appui à l'investissement et d'un fonds commun de garantie des crédits, etc.) entre autres en facilitant le financement bancaire.

Ces cinq dynamiques pourraient représenter le tournant décisif de l'industrie touristique algérienne, si l'on considère que pendant près de trente ans, le gouvernement algérien n'avait aucune référence en matière de tourisme. Il n'existait pas de politique touristique proprement dite. Cela va de soi, puisque le gouvernement a longtemps négligé ce secteur. Désormais, l'Algérie dispose d'une feuille de route qui servira de soubassement à toute intervention. Il y a aussi de l'investissement. En effet, le gouvernement a débloqué une enveloppe de près de 70 milliards de dinars algériens, ce qui correspond à près de 893 millions de dollars canadiens afin de rénover et de moderniser 62 hôtels publics d'une capacité de 20 000 lits (APS, 2015a). Cela est considéré comme un évènement sans précédent dans le secteur touristique algérien.

Néanmoins, et comme nous le confirme l'ancien conseiller du ministre du Tourisme Boukhlifa (2014) dans une entrevue donnée au journal *Le quotidien d'Oran*, il manque une certaine conviction dans l'industrie touristique de la part de nos citoyens et des hauts fonctionnaires :

Les ministres du Tourisme ont fait des visites d'inspections à travers plusieurs wilayas, ces dix dernières années. Ils ont vu, ils ont constaté les réalités du terrain ils ont écouté ils ont orienté et beaucoup appris (le ministre Smain Mimoun avait fait toutes les 48 wilayas). Mais après les visites de travail et d'inspection au niveau local, où à chaque fois, une mobilisation était observée à l'arrivée de la délégation ministérielle son départ les lampions s'éteignent, les flonflons de l'accordéon se taisent et après la mouche Tsétsé reprend ses droits de cité et l'endormissement local s'installe de nouveau par manque de conviction et par manque de compétences.

Le chemin est long, pour que l'Algérie réapprenne à faire du tourisme. Les nombreuses lacunes et les différents problèmes dont souffre la destination Algérie ont été identifiés lors des assises, et des solutions ont été proposées suivant les cinq dynamiques précédemment énoncées afin de faire de l'Algérie une destination touristique de choix.

Le problème de l'image marketing du pays a souvent était mis sur la table. Il est certes important de faire valoir ses attributs et de savoir se vendre, mais l'Algérie souffre toujours de cette image négative qu'elle traine avec elle depuis les années 1990 (SDAT, 2008, p. 51). Dans l'imaginaire des touristes potentiels, l'Algérie reste ce pays où l'insécurité règne. Ce déficit d'image doit être la priorité du gouvernement algérien. Pour ce faire, l'Algérie devrait focaliser ces efforts sur un plan d'action promotionnelle et de communication adapté au contexte de l'Algérie, afin de rehausser son image, tant au niveau national qu'international. D'après Boukhelifa<sub>b</sub> (2014), le tourisme saharien et le tourisme culturel sont deux produits exotiques que l'Algérie est en mesure de proposer et de prendre en charge convenablement à court terme.

### 4.3 Aperçu du tourisme saharien

Le Sahara représente l'un des plus grands déserts du monde. Sa superficie dépasse les huit-millions de kilomètres carrés séparant l'Afrique du Nord de l'Afrique noire. Il s'étend sur 5300 km de l'Atlantique à la mer Rouge et 1700 km du versant sud de l'Atlas algérien jusqu'aux premières steppes sahéliennes subtropicales (Hosni, 2000, p. 11). Outre qu'il soit immense, il a toujours été un espace très convoité de par ses richesses minières, telles que le pétrole et le gaz naturel, et de par ses paysages féériques. Il entoure aussi un imaginaire qui le rend attirant et mystérieux à la fois. De même, il est un segment important de l'offre touristique des pays désertiques (majoritairement les pays arabes).

Après avoir été le « Sahara des nomades », puis le « Sahara des scientifiques et des industriels », il est aujourd'hui le « Sahara des touristes » (Choplin et Roullier, 2006, p. 29). Le tourisme saharien est récent. Il s'est développé et a changé d'orientation au fil des années et des fréquentations. Les territoires saharien et présaharien étant des

territoires marginalisés et souvent souffrant de pauvreté ont accueilli le tourisme à bras ouverts. C'était pour eux une chance qui leur garantissait un développement sur le plan économique et social (Boukberouk, 2008, p. 289).

Le tourisme au Sahara fait son entrée comme un tourisme d'aventure. Plusieurs expéditions et traversées ont été effectuées par des aventuriers. L'une des plus célèbres est « la mission Citroën », en 1922, mais l'évènement marquant qui a signé le début du tourisme saharien a été rallye transsaharien, en 1930, à l'occasion de la fête centenaire de la prise d'Alger par les colons français. Ce rallye consistait à faire un aller-retour vers le Soudan en passant par Tamanrasset (région du sud de l'Algérie), et ce, en un temps imparti et avec des véhicules standards. L'objectif principal de ce rallye était de démontrer que la traversée du Sahara était possible même avec des voitures simples (Minvielle, 2008 b, p. 51). Comme l'a souligné la presse de l'époque, ce rallye « marquera véritablement le début de la pénétration touristique au Sahara » (Minvielle, 2008a, p. 10).

Les choses se sont développées plusieurs années plus tard avec le Rallye Paris Dakar. L'idée est née en 1977 par Thierry Sabine, qui s'est perdu en moto dans le désert de Libye au cours du rallye Abidjan-Nice. Une fois rentré en France, subjugué par les paysages où il s'était perdu, il a décidé de partager cette découverte et a créé le Rallye Paris-Dakar, un parcours partant de Paris jusqu'à Dakar, passant par l'Algérie, et ce, avec des voitures de particuliers, qui n'avaient subi aucune transformation (Dakar, 2015, p. 1). Cette expédition a fait connaître le Sahara d'une façon générale et le Sahara algérien d'une façon particulière.

De ce fait, plusieurs projets ont vu le jour afin de rendre ce Sahara plus accessible. Nous pouvons citer l'élaboration de la route transsaharienne et la construction d'hôtels. À l'époque, cette pénétration progressive du Sahara a inquiété Shell, le guide du tourisme automobile au Sahara. Dans sa sixième édition qui date de 1955, il

s'alarmait de « la disparition possible d'un désert qui désormais, en raison de l'afflux des touristes, ne l'était plus » (Minvielle Jean Paul et Nicholas, 2009, p. 190). Effectivement, les pays ayant le Sahara en commun ont découvert le formidable atout touristique que leur offrait ce dernier. De plus, la demande de plus en plus croissante des pays urbanisés qui était à la recherche de dépaysement et d'espace a participé à cette pénétration saharienne (UNESCO, 2003, p. 7).

Petit à petit les touristes affluaient pour découvrir cette partie du monde si longtemps délaissée et qui nourrissait des imaginaires. Le tourisme saharien s'est développé en guise de découverte, de recherche d'authenticité et de sérénité. Néanmoins, les offres touristiques qui ont suivi étaient sensiblement les mêmes que le modèle balnéaire : de grands hôtels de luxe climatisés avec piscines, golf et autres activités récréatives.

Cependant, on trouve une généralisation de prestations touristiques spécifiques aux déserts, telles que les diners dans les dunes, les petites randonnées, les campements et les bivouacs ainsi que des produits de niche plus ciblés sur l'aventure et le sport, tels que le tour en voiture tout terrain et les randonnées en dromadaires. Ces produits ont vu le jour grâce aux voyagistes, qui offraient des forfaits, qui comportaient une aventure saharienne dans des conditions occidentales de confort et de sécurité, le tout en un temps limité (Minvielle, 2008a, p. 14). Le tourisme au Sahara est ainsi devenu un produit marchand de grande consommation, et les forfaits laissaient transparaitre la recherche du gain sans plus (Bouaraba, 2014, p. 7).

Il ne faut toutefois pas oublier que l'espace saharien reste un espace initialement fragile, et l'introduction du tourisme a amplifié cette fragilité, une fragilité que nous pouvons décliner dans les points suivants (Boukberouk, 2008, p. 290) :

• La sècheresse et l'aridité de l'espace saharien qui sont dues principalement à la rareté et à l'irrégularité des précipitations.

- La pauvreté et un taux de chômage moyennement élevé par rapport aux autres parties du pays.
- La surpopulation et le manque d'investissement.

Désormais, le tourisme au Sahara s'articule autour du concept de développement durable et présente des objectifs basés sur la préservation des ressources naturelles et culturelles (Ben Temessek, 2008, p. 191).

L'Algérie ne reste pas moins une destination touristique qu'il faut faire valoir, particulièrement dans le tourisme saharien. En effet, l'espace saharien représente près de 80 % de la surface totale du pays soit près de deux millions de kilomètres carrés (Hosni, 2000, p. 47). Ce milieu offre un potentiel touristique indéniable qui est consolidé par un patrimoine et une civilisation ancestrale qui lui confèrent le statut de région touristique par excellence (Harouat, 2012, p. 119).

### 4.4 Le tourisme saharien algérien vu par le SDAT

Comme mentionné précédemment, le SDAT représente en quelque sorte la seconde chance pour l'Algérie de se rattraper tant au niveau du tourisme national qu'international, et ce, autant par les différents projets dont elle s'est investie, que par la volonté qu'elle affiche depuis quelques années. Pour reprendre ce qu'a dit le ministre du Tourisme et de l'Artisanat lors de la journée mondiale du tourisme en 2013 : « Le tourisme n'est plus un choix, mais une nécessité ».

Le SDAT dans son ensemble discute des faiblesses du tourisme algérien qu'il faut combler, mais aussi de ses potentialités qu'il faut savoir mettre en avant et exploiter au maximum. Pour ce qui concerne le tourisme au Sahara, le gouvernement algérien lui accorde une importance secondaire. La priorité est donnée au tourisme de masse

balnéaire et urbain. Ainsi, la majorité des investissements vont au 1200 km de côte dont dispose l'Algérie.

Un bilan a néanmoins été déposé faisant part des points faibles et des points forts de l'offre touristique saharienne et de sa commercialisation. Ses principales faiblesses sont la défaillance de la gouvernance touristique; la fragmentation des produits de tourisme, qui rend difficile la réalisation des forfaits; l'inexistence d'une structure thématique à l'offre touristique; sans oublier la médiocrité de la qualité des prestations, qui donne une image contrastée de la destination Sahara. On ajoute à cela la difficulté de mobiliser des compétences commerciales et une absence d'enquête clientèle et de veille concurrentielle (MATET, 2009). De ce fait, il faut innover et diversifier l'offre touristique, offrir des services de qualité afin d'attirer une clientèle ciblée.

Pour ce qui est des points forts qu'offre le tourisme saharien, ils sont bien nombreux et malheureusement peu exploités. Nous pouvons les diviser en deux parties, les attributs naturels et les attributs culturels. Les attributs naturels dont jouit le Sahara algérien sont multiples. Ce dernier est considéré comme un Eldorado écologique et un musée à ciel ouvert. On y découvre des sites naturels splendides, des traces archéologiques qui remontent à l'époque de la préhistoire. Outre cela, la virginité des espaces désertiques, la richesse de leur biodiversité et l'originalité de leur écosystème sont un capital touristique qui prend de la valeur. Du point de vue culturel, les différentes tribus vivant au Sahara, les Touaregs et les mozabites, etc., offrent un dépaysement total. Nous ajoutons à cela la dimension humaine. La population saharienne est connue pour être très accueillante, ce qui est un point important à ne pas négliger, car cela contribue fortement à la qualité du séjour (MATET, 2009).

Afin de bien mener les projets touristiques et structurer l'offre qui suit ces derniers, l'État a regroupé les actions suivant six thématiques à savoir : le balnéaire, le littoral et la méditerranée, le tourisme saharien et la randonnée, le tourisme de ville et

d'affaires, le tourisme de soin de santé et de bien-être, le tourisme culturel, cultuel et évènementiel ainsi que le tourisme de niche. En ce qui concerne le tourisme saharien, les thématiques abordées ainsi que leurs actions sont présentées dans le tableau cidessous.

Tableau 4.4 - Le tourisme saharien et de randonnée (source : SDAT)

Thématiques	Actions
L'offre itinérance	Capitaliser sur les produits classiques de méharées, de trekking, de bivouacs qui font la force de l'offre saharienne • Développer une approche marketing et produits autour des trois R: Rupture, Ressourcement, Retrouvaille
La découverte éco-touristique	Mettre en avant les cultures identitaires  • Aider à consolider l'offre artisanale  • Découverte du patrimoine bâti néo soudanais  • Structuration de l'offre Ksours et casbas
L'agritourisme	Aider avec les habitants à développer des micro-produits autour de la palmeraie: jardin potager et fruitier du désert • Découverte des systèmes de captation et de répartition de l'eau (foggara par exemple)
Les parcs sahariens	Élaboration d'une charte d'accueil pour les touristes • Politique de gamme de produits labellisés (Parc national • Plan de gestion des flux et des déchets)
<b>Périples</b> La route des oasis	La grande boucle des oasis qui est composée des oasis des wilayas de Ghardaïa, Laghouat, El Bayadh, Bechar, Adrar, constitue un circuit touristique dans le produit touristique appelé «circuit ou route des oasis ».  • La route touristique des oasis s'étend en plus de la grande boucle, sur les wilayas de Ouargla, d'El Oued, de Biskra et de la région de Boussaada.  • Ce qui signifie qu'elle peut lier l'Erg Occidental à l'Erg Oriental.  • Le milieu naturel oasien, et le système de partage des eaux dans les oasis, sont des spécificités singulières de la route des oasis.
La route des Forts La route du Sel et de l'Or	<ul> <li>C'est une route touristique qui est en quête de la découverte de l'histoire de ces monuments historiques à l'instar des Forts du Phare et de Cap Matifou à Alger, et Fort Santa Cruz à Oran, Bordj Tamanrasset, Borj El Mokrani à Bordj Bouarriridj, Bordj Omar Idris, Bordj Badji Mokhtar etc.</li> <li>C'est une route qui relie Tindouf à Adrar à travers les étendues désertiques du Grand Sahara. Elle rappelle les caravanes du sel et de l'or dans l'histoire de la région.</li> </ul>
	<ul> <li>Elle sillonne aussi de nombreuses zones où sont localisées différentes stations archéologiques des régions du Sud Ouest du Pays.</li> <li>Cette route touristique est composée de plusieurs circuits dont le circuit principal qui traverse le Grand Sahara jusqu'a Tombouctou (Mali).</li> <li>Un autre itinéraire qui traverse Tindouf, Chenchen, Reggane, Bordj Badji Mokhtar en passant par le parc naturel de Tindouf, du Gourara, Timi et Tindouff.</li> </ul>
Les routes des Ksour	Le projet pilote "les routes des Ksour", propose la promotion d'un tourisme culturel, dans la région de la SAOURA-GOURARA-TOUAT-M'ZAB, en tant qu'activité économique complémentaire, à même de lutter efficacement contre la situation de précarité des populations locales et de sauvegarder le patrimoine culturel et naturel local.  Le projet met en œuvre, tout au long des différentes étapes, des actions de renforcement des conditions de l'activité touristique et associations culturelles, la préservation de l'environnement ainsi que la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel en s'appuyant pleinement sur la participation des communautés locales.

L'étude de ce tableau nous permet de distinguer la vision qu'a le gouvernement algérien quant au tourisme saharien. Le tableau révèle les principales actions qui seront menées pour le développement de ce dernier. Le gouvernement mise sur le potentiel patrimonial et environnemental des régions du Sahara, et à travers ces différentes actions, il a l'ambition d'accroitre la visibilité du produit patrimonial algéro-saharien.

Les différents itinéraires et routes touristiques proposés par le SDAT ont pour objectif de renforcer l'identité culturelle de chaque région du Sahara, comme l'artisanat, le système de partages des eaux, l'architecture, etc. Le produit touristique est façonné par le patrimoine matériel et immatériel. Dans le plan d'action pour la redynamisation du tourisme saharien, le gouvernement conforte l'idée d'un développement touristique maitrisé.

Dans le même ordre d'idée le SDAT suit plusieurs actions afin de restructurer l'offre touristique saharienne. Nous pouvons les citer comme suit :

- Action 1 Assurer la montée en puissance et en gamme de l'offre hôtelière classée.
- Action 2 Qualifier l'offre d'hébergement para-hôtelier.
- Action 3 Promouvoir de nouvelles formes d'hébergement.
- Action 4 Redéployer les activités et mettre en production de nouveaux territoires
- Action 5 Valoriser et mettre en réseau les sites majeurs du tourisme saharien.
- Action 6 Valoriser la dimension environnementale de la production touristique saharienne.
- Action 7 Restructurer l'offre patrimoniale et culturelle.
- Action 8 Assurer la valorisation touristique de l'artisanat et des savoirfaire locaux.

# • Action 9 – Professionnaliser les acteurs du tourisme saharien.

Ces actions semblent pertinentes dans la mesure où elles essayent de combler les carences déjà identifiées dans le produit touristique saharien. Néanmoins, elles ne prennent pas en compte un élément qui nous semble pourtant indispensable à la réussite d'un projet touristique dans une zone aussi fragile que le Sahara. Ce qui manque est une politique qui met en avant la population locale, en lui attribuant des tâches et en l'intégrant à la réflexion et à la mise en œuvre des différents projets.

Les propositions retrouvées dans le SDAT et qui concernent le tourisme saharien ont été largement influencées par l'étude de la perception des touristes étrangers par rapport à l'offre touristique saharienne algérienne. Cette étude a été menée du 9 au 13 mars 2009. Elle visait principalement les voyagistes dont la clientèle étrangère qui a visité le Sud algérien représentait 80 % des touristes étrangers. Le résumé de ces entrevues nous révèle les carences déjà identifiées de l'offre touristique saharienne algérienne (MATET, 2010, p. 53), dont l'attribution difficile des visas d'entrée en Algérie, les conditions de transport médiocres et non variées, la qualité de l'hébergement dont la salubrité laisse à désirer et un manque d'exploitation des ressources existante.

Nous retrouvons également une certaine continuité du projet de la route des Ksour, mais à plus grande échelle. Le projet pilote des routes des ksars représente, dans son ensemble, un projet ambitieux dont les principaux buts sont la redynamisation de l'économie locale dans l'espace saharien et la promotion du tourisme culturel dans ces régions. L'effort est concentré sur la réhabilitation des ksour par des méthodes ancestrales, en s'appuyant pleinement sur la participation des communautés locales, afin de maintenir la préservation du patrimoine matériel et immatériel, mais aussi dans le but de renforcer les conditions de l'activité touristique (UNESCO et PNUD, 2005, P. 1). Ce projet a été lancé par le Programme des Nations Unies pour le

Développement (PNUD) en 2007 en collaboration avec l'UNESCO et le gouvernement algérien. Quatre régions en Algérie ont été touchées par ce projet, ces régions sont : Adrar, Bechar, Ghardaïa et Ouargla (APS, 2004).

Ce projet a eu des résultats spectaculaires. Nous pouvons en citer quelques-uns comme l'application des acteurs locaux dans les travaux de réhabilitation, la formation de jeunes femmes et hommes chômeurs dans le cadre de l'accueil et de l'animation touristique, la valorisation de l'architecture en terre et le recyclage des produits de manufactures (PNUD et UNESCO, 2005, p. 14).

Le tourisme saharien a souvent compté sur la magie de ses sites pour se vendre, mais avec ce nouveau plan du SDAT, les projets fusent. Néanmoins, il est évident que le tourisme saharien a une place seconde dans le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique, si on le compare aux autres parcelles du pays, tel que le tourisme balnéaire. Le SDAT compte un nombre important de projets affectés aux pôles touristiques d'excellence du Nord comparé au nombre de projets affectés aux pôles touristiques d'excellence du Sud. Ces derniers ne représentent que 8.75 % du total de l'ensemble des projets, comme nous le démontre le tableau ci-dessous.

Tableau 4.5 – Nombre de projets des pôles touristiques (source : SDAT, Livre 5, 2008, p. 6)

Pôles touristiques d'excellence	Nombre de projets
Nord-est	23
Nord-centre	32
Nord-ouest	18
Sud-est « Oasien »	4
Sud-ouest « Touat-Gourara »	2
Grand-sud « Ahaggar »	1 .
Grand-sud « Tassili »	0
Total:	80

# 4.5 Le tourisme en Algérie aujourd'hui : petit bilan et perception

L'année 2008 a marqué l'introduction du projet de mise en tourisme de l'Algérie, et ce, à travers le lancement de la première phase de ce dernier, qui consiste en la réalisation des projets prioritaires dans les pôles touristiques. Cette première phase arrive à échéance, il est donc intéressant de faire un bref bilan, car un bilan plus approfondi demanderait plus de temps.

Le premier aspect de ce bilan concerne le délai des exécutions des projets lancés par le SDAT. Ces deniers ont pris énormément de retard. D'après la ministre du tourisme et de l'artisanat, en 2015, il n'y a eu que 8 % des projets énoncés qui ont été entamés et 813 projets ont été agréés depuis 2008, dont 314 qui sont en cours de réalisation. Cela suppose que nous sommes bien loin de ce qui a été prévu pour la phase à moyen terme 2015. Ce retard est dû à plusieurs facteurs, dont des problèmes bureaucratiques. Toutefois, Imadalou (2014) journaliste au quotidien El Watan avance que ce retard est la conséquence de l'absence de plans d'aménagement touristique (PAT).

En ce qui concerne le partenariat public-privé, qui a été envisagé dans une approche transversale intersectorielle, et ce, afin de consolider le cadre institutionnel, il n'a toujours pas vu le jour. Aucun projet n'a encore été entamé dans cette perspective. Ce partenariat projeté reste théorique. Certaines régions attendent toujours leur office du tourisme (Idir, 2013, p. 282).

Tous restent à faire. Les titres des journaux nationaux font état des faits, « Le parent pauvre de l'industrie algérienne » (Benalia, 2014), ou « La destination Algérie peine à séduire les touristes » (Djema, 2013), des titres qui expliquent le mal-être de cette industrie dans la société algérienne.

Néanmoins, et en termes d'investissement, le gouvernement algérien a investi près de 325 milliards de dinars depuis 2008 dans le domaine touristique (Algérie Presse Service, 2014), et une enveloppe d'un milliard de dollars (794 millions d'euros) a été assignée pour la réhabilitation de plusieurs hôtels du secteur public (Idir, 2013, p. 283). Parmi ces hôtels figurent de grandes chaines hôtelières internationales et des hôtels de luxe, à titre d'exemple, l'hôtel Aurassi dont la réhabilitation s'est achevée en 2014. Il y a également l'achèvement de projet touristique privé comme l'hôtel « Le Four Points by Sheraton Oran », ainsi que le projet Gazelle d'Or qui est un complexe touristique de luxe situé à l'entrée ouest de la ville d'El Oued au sud de l'Algérie. Nous pouvons également citer l'inauguration de l'école supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger en juillet 2015. Cette école offre une formation de qualité pour les futurs professionnels du tourisme en Algérie. Sa gestion est assurée par l'école suisse de Lausanne. Une autre enveloppe a aussi été investie pour la construction de nouveaux hôtels à l'échelle nationale et plusieurs d'entre eux de catégorie de 2 et 3 étoiles ont ouvert. Toutefois, la construction de ces hôtels se fait d'une façon improvisée et anarchique. Du moins, c'est ce qu'avancent deux spécialistes nationaux du tourisme en Algérie, Sahnoune et Boukhelifa, lors d'une entrevue accordée au journal national Liberté. Ils mettent le point sur la situation critique que vit l'industrie touristique en Algérie. D'après eux, bien qu'il existe de l'investissement et une volonté affichée de changer les choses par l'État, cela ne change pas la réalité touristique algérienne, car « le tourisme ne peut être envisagé sans une sécurité absolue, sans une hygiène irréprochable sans être nourri correctement, sans bénéficier de la qualité de service et sans disposer d'un certain degré de liberté. » (Lachichi, 2015) Ces besoins demeurent de première nécessité pour un développement touristique dont, malheureusement, l'Algérie ne peut disposer pour l'instant.

Par ailleurs, une étude sur la représentation sociale de l'Algérie, menée par Cécile Perret en 2010, auprès de 157 étudiants français, de premier et deuxième cycle de l'Université de Savoie et de l'Université de Marseille, a démontré que le terme

Algérie évoquait toujours la guerre et l'insécurité. Lorsque la question du choix du pays à visiter a été entreprise, seulement deux étudiants ont choisi l'Algérie. Les résultats de cette étude nous semblent pertinents pour notre mémoire. Ils permettent de voir la perception qu'ont les étudiants français de l'Algérie. C'est un échantillon bien restreint, mais c'est une première analyse qui semble se généraliser. Le désert revient le plus souvent lorsqu'on leur demande d'indiquer cinq mots qui leur évoquent l'Algérie (Perret, 2010).

Le gouvernement reste optimiste, même si les résultats de cette première phase de mise en tourisme sont mitigés. D'un côté, nous avons le décalage de la production des projets proposés et la lenteur de la mise en œuvre des cinq dynamiques fondatrices de cette politique, et ce, en raison des pratiques bureaucratiques quant à la prise en charge des dossiers d'investissements (Benelkadi, 2013). De l'autre côté, l'État a augmenté son financement dans ce domaine. Cet investissement est sans conteste une première dans l'histoire du tourisme de ce pays, mais il reste néanmoins insuffisant pour une Algérie qui veut se reconstruire touristiquement.

# 4.6 Conclusion

Le développement touristique en Algérie souffre de plusieurs handicaps, mais la relance est peut-être en cours. Le tourisme peut être un formidable atout de développement socio-économique pour l'Algérie, il peut notamment être un vecteur de préservation du patrimoine, spécifiquement dans la Vallée du M'Zab. Ce développement touristique est conditionné par l'offre touristique, la qualité des prestations et l'originalité des lieux (SDAT, 2014). Ces trois éléments reflètent l'offre touristique qui définit le tourisme dans la Vallée du M'Zab. De ce fait, la relance ne devrait pas être difficile.

La Vallée du M'Zab, dispose d'un potentiel touristique naturel, culturel extrêmement important et varié. En ce qui concerne son potentiel naturel, la vallée est considérée comme un parc naturel à ciel ouvert. Avec ses palmeraies et ses oasis, elle jouit également d'un patrimoine culturel riche et important dans la vie de ses habitants. La vallée dispose d'un large éventail de produits touristique liés à sa culture et à son patrimoine. Ce dernier a toujours été l'élan de son tourisme.

Propice à un tourisme culturel et de détente, la Vallée du M'Zab possède notamment un corps hôtelier relativement important qu'il faut néanmoins rénover et renforcer. L'émergence de l'hébergement chez l'habitant est un point à développer.

Dans le prochain chapitre, nous présenterons d'abord les résultats de notre étude de terrain. Puis l'analyse de nos entrevues nous permettra de répondre à notre question de recherche, dans la perspective d'apporter d'éventuelles solutions.

#### CHAPITRE V

# ANALYSE DES ENTREVUES ET DISCUSSION

Dans les chapitres précédents, après avoir défini nos principaux concepts, le tourisme et le patrimoine, et présenté leur historique et leur évolution, nous avons exposé notre problématique et notre méthodologie de recherche. Par la suite, nous avons présenté la Vallée du M'Zab, ses caractéristiques et les problèmes d'ordre socio-économique et urbanistique qu'elle connait. Ensuite, nous avons survolé la question du tourisme en Algérie et, particulièrement, celui du tourisme saharien. Dans le présent chapitre, nous présentons notre étude de terrain, et rendons compte de nos entrevues avec l'intention d'obtenir une réponse à notre question de recherche qui s'articule comme suit : comment la mise en tourisme du patrimoine culturel saharien pourrait contribuer à sa valorisation? Pour finir, nous verrons si notre hypothèse initiale peut être validée.

Nous avons organisé ce chapitre suivant les questions que nous avons établies dans notre grille d'entrevue. De ce fait, nous parlons tout d'abord du patrimoine dans la Vallée du M'Zab et de la place qu'il occupe au sein de cette société. Puis, nous identifions les principaux facteurs qui ont contribué au changement urbain auquel fait face la vallée. Ensuite, nous nous penchons sur la question du tourisme dans la vallée, sur les attributs qui font la fierté des habitants et qui seront les plus susceptibles d'être mis en avant afin d'attirer les touristes. Nous analysons également les formes de tourisme proposées par nos répondants afin d'identifier laquelle serait la plus adaptée

à la vallée pour faire renaitre le sentiment d'appartenance de ses habitants et pour susciter chez eux l'envie de revaloriser et protéger leur patrimoine. Finalement, nous discutons du SDAT, de sa contribution et des changements qu'il a apportés depuis sa mise en route. Nous concluons sur la question de l'association des deux concepts, patrimoine et tourisme, dans la Vallée du M'Zab.

5.1 Entre amour et délaissement : le patrimoine dans la Vallée du M'Zab est-t-il un passé dépassé ou une richesse toujours présente ?

La première question à laquelle nous voulions répondre portait sur le patrimoine dans la Vallée du M'Zab. Traitant de ce dernier et de sa mise en tourisme, il semble important de vouloir en savoir un peu plus sur ce patrimoine, de connaître la place qu'il occupe aujourd'hui au sein de la communauté mozabite et d'identifier plus précisément les facteurs qui ont conduit au changement culturel et urbain auquel fait face la Vallée du M'Zab.

À cet effet, nous avons posé des questions relatives au patrimoine à nos intervenants. D'après leurs réponses, ce dernier dans sa globalité semble être très significatif et représentatif du M'Zab et des Mozabites, particulièrement, le patrimoine architectural. En effet, sur les dix personnes interrogées, neuf d'entre elles ont instinctivement désigné le patrimoine architectural comme étant le plus représentatif de la vallée. Plus précisément, ils ont souvent nommé l'architecture des ksour et des ouvrages hydrauliques, les palmeraies et leur aménagement ainsi que l'urbanisme des villes de la vallée. À titre d'exemple, Benyoucef un natif de la Vallée du M'Zab, urbaniste et auteur de renom, dit en parlant de la vallée que c'est :

Une totalité cohérente et variée, dans ses composantes et relevant d'une accumulation millénaire d'expériences. Elle englobe une variété de biens matériels et immatériels et doit sa réputation surtout à sa production architecturale et à son chef-d'œuvre

d'aménagement. C'est un tout comprenant des aspects d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement et de société, etc., biens bâtis, paysages naturels, organisations et systèmes, codes et instruments de gestion, techniques et savoir-faire, rituels et pratiques, chants, poésie et littérature, etc.

Effectivement, si l'on se réfère aux ouvrages qui traitent de cette vallée, tous ou, du moins, une majorité d'entre eux font référence à son architecture et à son urbanisme. Nous citons les plus connus, comme les ouvrages d'André Ravéreau (1981 et 2007), qui s'est non seulement intéressé à la vallée du point de vue architectural, mais aussi du point de vue social. Dans beaucoup de ses livres, il mentionne son émerveillement par rapport à la symbiose que forme l'architecture de ces lieux avec le mode de vie des habitants et le climat de la vallée. Nous citons également les ouvrages de l'architecte Hassen Fethy et de la photographe Manuelle Roche, à qui nous devons plusieurs portraits de la vallée. Fernand Pouillon (1912-1986) et Le Corbusier, de son nom Charles-Édouard Jeanneret-Gris (1887-1965), deux autres architectes européens de renom ont notamment été fascinés par cette architecture dépouillée et fonctionnelle. Cette dernière a même inspiré quelques-unes de leurs œuvres architecturales. L'UNESCO accorde à la vallée une valeur universelle, grâce à son architecture qui témoigne d'un modèle original, exceptionnel d'implantation pour les établissements humains de l'ère culturelle du Sahara central. Les brochures touristiques mettent également un point d'honneur à afficher au tout premier plan le patrimoine architectural. Par exemple, pour l'année 2013, la nouvelle brochure touristique de la Vallée du M'Zab affiche au premier plan le paysage urbain de la vallée. Sous ce paysage, nous pouvons observer des détails architecturaux du Ksar, des éléments du patrimoine religieux, la fête de la naissance du prophète (figure 5.1).

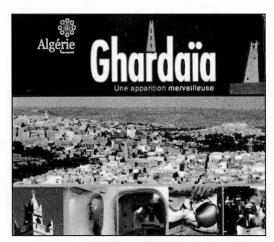


Figure 5.1 – Brochure touristique 2013 de la Vallée du M'Zab (source : l'auteure)

Néanmoins, un de nos répondants Fakar, vice-président de l'Association d'orientation culturelle de la vallée, affirme que, malgré la place qu'occupe le patrimoine architectural, il reste moins important que le patrimoine immatériel. Il dit : « Pour nous, l'architecture n'est pas si importante. Le plus important, c'est le patrimoine immatériel. » D'après lui, ce n'est pas l'architecture en elle-même qui est si représentative, mais plutôt le processus qui a précédé et qui a donné naissance à cette vallée. En somme, les propos de Fakar rejoignent ceux des autres intervenants. Il consent que l'architecture est l'élément le plus représentatif du M'Zab. Néanmoins, il met l'accent sur le patrimoine immatériel qui, d'après lui, a engendré cette architecture. Comme le souligne Oulad Al Attar, inspecteur en tourisme à la direction du tourisme national de Ghardaïa : « Si on veut expliquer l'architecture du ksar, nous devons nous référer à nos traditions et coutumes, car l'architecture des ksour, c'est l'application de ces coutumes et croyances qui nous caractérisent ».

L'architecture et l'urbanisme de la vallée sont le résultat d'un processus qui s'articule autour de la réflexion qu'ont eue leurs ancêtres pour la disposition des éléments clés de chaque ville suivant une hiérarchie allant du privé au public. Il s'articule notamment autour de l'intégration des habitats au site, du choix des matériaux locaux

utilisés sans pour autant nuire à l'environnement, etc. C'est ce qu'avancent au final Benyoucef et Fakar : « L'architecture figure en tête de liste, mais ce n'est qu'une résultante. ». Nous comprenons de cela que c'est l'architecture qui a fait la notoriété de la vallée. Néanmoins, elle fait partie d'un tout, et c'est ce tout qui représente la Vallée du M'Zab et ses habitants.

Un seul des répondants, Bourad, consultant en tourisme durable, s'est distingué des autres en désignant la religion comme l'élément le plus représentatif du M'Zab et des Mozabites, puisqu'elle structure leur vie sociale, politique et économique. Selon lui, le caractère religieux de la vallée a forgé leur réputation, une réputation qui reste intacte depuis des siècles. Pour celui-ci, la religion représente le socle de leur vie, et c'est ce qui guide chacun de leurs actes.

Effectivement, le patrimoine religieux est présent partout dans la vallée, que ce soit dans l'organisation des espaces à l'échelle de l'habitat ou à l'échelle de la ville. Tout est ordonné pour protéger l'intimité des habitants d'une part et pour protéger celle des femmes d'une autre part. La ville se développe suivant un schéma radioconcentrique, la mosquée est centralisée dans ce schéma. Elle est l'élément stratégique de la ville autour duquel s'organise la vie de la cité. Ainsi, « La mosquée est là pour préserver l'unité, l'intimité communautaire et l'ordre établi » (Globenet, 2006).

D'après ces témoignages, il est plus qu'évident que le patrimoine a une place particulière dans la représentation de la vallée. Il est à la fois le symbole de la conviction spirituelle des Mozabites et le symbole d'une cohérence sociale et éthique. L'architecture et l'urbanisme des Ksour représentent le M'Zab dans sa globalité. Chaque élément a été disposé suivant une logique défensive, climatique et religieuse. Mais qu'elle est la place qu'occupe le ksar aujourd'hui dans la société mozabite et dans ce monde en perpétuel changement?

Nos répondants s'accordent à dire que le ksar est très significatif pour les habitants de la Vallée du M'Zab. Bien plus qu'un habitat, il est le symbole de l'unité familiale. Comme nous l'explique Fakar : « Le ksar est un ensemble de maisons, et ce concept permet de mettre ces maisons dans une seule famille. On peut parler à petite échelle de quartier, car dans un quartier où les gens se voient, se connaissent et communiquent, cela représente une famille elle-même ». Autrement dit, le ksar évoque l'idée d'une petite ville, d'un quartier, d'une grande maison familiale. Le fait d'habiter un ksar ne signifie pas la même chose qu'habiter un bâtiment ou une cité. La différence réside dans le fait que l'idée du matériel est reléguée au second plan, dès la conception du ksar (Adad et Mazouz, 2013, p. 79).

Bourad ajoute qu'il existe un ancrage émotionnel et culturel qui lie les Mozabites à leur ksar, car c'est un marqueur identitaire pour une population qui s'attache à ses valeurs. Benyoucef continue dans le même ordre d'idée en disant qu'il suffit de s'attarder sur le mot « Aghlane » qui est la désignation berbère et locale du mot M'Zab, c'est le repère et le centre qui polarisent les Mozabites. Ce mot est chargé de symbole et de sens.

Bekalli, anthropologue et guide touristique du Ksar El Atteuf, affirme que cet habitat inspire les Mozabites, dans le sens où c'est l'héritage vivant de leur ancêtre et de leur histoire. Pour reprendre ses propres mots, il dit : « le ksar raconte notre histoire ». D'après les témoignages de nos intervenants, nous déduisons que le ksar en tant qu'habitat traditionnel est très significatif pour les Mozabites. Il est considéré comme un témoin du passé qui les lie avec leur histoire. Les termes utilisés pour le définir sont particuliers, comme la terre, le lien avec les ancêtres, la famille, l'héritage, etc. Ces termes sont chargés d'émotions.

Pourtant, aujourd'hui, le ksar est menacé et délaissé par ses mêmes habitants qui le considèrent comme un patrimoine à préserver. Le paradoxe existe bel et bien. C'est

pour cela que nous voulions identifier les principaux facteurs qui ont conduit à sa détérioration, afin de mieux comprendre le processus qui a mené à ce phénomène.

Des réponses obtenues de nos intervenants nous avons pu regrouper les facteurs les plus importants en trois catégories : les facteurs économiques, les facteurs sociaux et les facteurs politiques. D'autres causes sont identifiées un peu plus loin.

Deux types de problèmes ont été relevés dans les facteurs économiques. Le premier est lié directement à la construction. Nous parlons ici des matériaux. De nos cinq informateurs, Fakar, Bekalli, Bouad, Oulad Al Attar et Boukhlifa, un grand problème se pose dans ce contexte, celui du coût élevé des matériaux de construction traditionnels, qui étaient jadis utilisés pour construire l'habitat. Si nous comparons le prix de ces anciens matériaux avec celui des nouveaux matériaux maintenant utilisés, nous constatons que ces derniers sont moins couteux. La pierre, à titre d'exemple, coûte quatre fois plus cher que le ciment, nous dira Fakar. De ce fait, les Mozabites se tournent vers le moins cher et le plus rapide, car construire avec des matériaux nouveaux prend moins de temps et d'énergie et c'est plus économique.

Un autre aspect du problème lié aux matériaux est leur disponibilité. Par exemple, les troncs de palmiers qui étaient utilisés comme poutres sont moins disponibles, vu que la palmeraie perd de son espace. Un autre matériau traditionnel utilisé est la roche. Pour l'extraire et la faire poncer, cela demande des moyens trop dispendieux que les Mozabites n'ont pas, et les anciennes techniques à l'aide de pioches n'étant plus utilisées, on se retrouve dans une impasse. De ce fait, les habitants se tournent vers la facilité et utilisent des matériaux moins couteux, tels que le ciment et le béton, disponibles sur le marché. En effet, même les journaux font état de ce phénomène. On lira sur le journal Horizon « le béton s'étend aux ksour de la vallée » (APS, 2015 b, p. 8), le journaliste déplore les constructions anarchiques qui gagnent de plus en plus de terrain. De plus, ces matériaux ne conviennent pas à l'isolation thermique, qui est

la question la plus cruciale dont doivent se soucier les habitants des zones à fortes chaleurs, comme c'est le cas à la Vallée du M'Zab.

Le deuxième problème économique est lié à l'industrialisation. Cette industrialisation est qualifiée par Benyoucef « de mutation économique et technologique ». En effet, le passage de la vallée d'une ville rurale à une ville urbaine a bousculé les habitudes socio-économiques des Mozabites. La culture des dattes et des palmeraies ne rapportait plus assez. Les jardins ont donc été graduellement délaissés, ainsi que l'artisanat. Les Mozabites se sont tournés vers l'industrie des hydrocarbures qui rapportait plus. Ainsi, le dynamisme économique de la vallée a changé, ce qui a inéluctablement changé les attitudes et les besoins des Mozabites ainsi que leur façon d'occuper l'espace. De ce fait, ce patrimoine a été négligé ne répondant plus aux nouveaux besoins de ses habitants ce qui a conduit petit à petit à sa perte et à sa dégradation.

Les seconds facteurs que nous avons pu identifier sont d'ordre social. Pour Bekalli, l'exode des habitants des régions du nord de l'Algérie venu au sud à la recherche d'emploi a apporté de nouveaux comportements et une nouvelle gestion de l'espace. Bourad ajoute que « la vallée étouffe dans son ensemble » à cause du problème de coexistence entre ses communautés. Les nouvelles et les anciennes communautés ainsi que le besoin croissant de la population sur le plan de la qualité de vie et des services publics, tels que l'éducation, la santé et le logement, ont conduit à des changements socio-culturels dans la vallée. En effet, au lendemain de l'indépendance, la Vallée du M'Zab a connu des crises sociales majeures. L'immigration des populations venues du nord vers le sud, en quête d'un travail stable rendu possible suite au développement d'une nouvelle économie basée sur l'hydrocarbure et les activités industrielles, a engendré un processus d'urbanisation et d'aménagement volontariste qui a affecté profondément l'équilibre spatial et environnemental de la Vallée du M'Zab (Mazouz et Adad, 2013, p. 79).

Oulad Al Attar ajoute le changement de la vision qu'ont les Mozabites de leur habitat à la liste des facteurs qui ont engendré ce phénomène, du fait que le ksar « ne répond plus à leurs besoins d'une vie moderne ». Donnadieu et Didillon (1977, p. 6) avaient fait le même constat dans les années 1970, soulignant que le ksar est considéré comme rétrograde et non civilisé. D'après eux, « tout ce qui, dans les habitations, est ancien, traditionnel, se voit marqué péjorativement et considéré comme un archaïsme, un manque d'aptitude à assimiler le modernisme » (Donnadieu et Didillon, 1977, p. 6). D'ailleurs, nous rencontrons le même problème dans les ksour au Maroc, par exemple, où « la majorité des populations locales adhère\_à un mouvement effervescent de construction en béton armé et refuse de continuer à vivre dans les Ksour devenus sans aucun lien avec les normes actuelles du confort » (Sadki, 2009). Pourtant, Benyoucef et Boukhlifa mettent l'accent sur le fait que ce n'est qu'une partie de la population qui est prise de cette effervescence de construction moderne. D'après eux, ce sont les nouveaux habitants venus après l'industrialisation de la région qui sont en cause vu qu'ils n'ont pas de lien affectif avec l'habitat traditionnel.

Cependant, Fakar va plus loin. Il désigne ce changement comme un plagiat : « c'est dû à l'imitation, on plagie ce qu'on voit ailleurs ». Les torts sont néanmoins partagés, comme le précise Bakelli. Les nouveaux arrivants ne se sont pas adaptés à la culture mozabite, et les Mozabites ont, à un certain moment, délaissé ce patrimoine croyant que « la modernité résidait dans ces nouvelles constructions et ces nouveaux matériaux ». Cela a produit beaucoup de problèmes au niveau urbanistique, etc. Il ajoute :

Il y a un manque de conscience chez les gens qui ne sont pas conscients de la valeur de leur patrimoine, car le concept de patrimoine en Algérie ou dans le monde arabe est une nouveauté et, quand on commence à parler de patrimoine par les réunions, les séminaires et tout, on trouve qu'il y a des priorités. Par exemple, un Mozabite tient plus à son habit traditionnel qu'à l'utilisation des matériaux locaux, car cela ne l'arrange plus. S'il veut mettre un climatiseur, il le fait. S'il veut apporter n'importe quel changement dans son habitat, il le fait.

Fakar met l'accent sur le fait que la notion de patrimoine n'est pas toujours comprise par les habitants de la vallée. Une priorité s'est établie pour certains d'entre eux, qui s'attachent plus au vêtement traditionnel qu'à l'utilisation des matériaux de construction ancestraux afin de garder le cachet traditionnel de l'habitat. Cela signifie que, pour certains des Mozabites, l'habitat passe en second plan sur la question de la représentation patrimoniale. Pourtant, comme le mentionne Ramdane, documentaliste à l'OPVM, cette association lance souvent des compagnes de sensibilisation pour les habitants et offre des ateliers de formation. Le dernier en date est celui du 20 janvier 2016. Un atelier a été tenu à Beni Isguen pour l'élaboration d'une Charte d'éthique sur les pratiques de restauration et de réhabilitation des biens classés et protégés. Cet atelier a réuni un aréopage d'experts, d'universitaires et de chercheurs algériens en matière de préservation et de réhabilitation du patrimoine culturel matériel. Il avait pour but de sensibiliser et d'impliquer davantage les citoyens, les responsables et les chercheurs afin d'unir leurs efforts et de mettre en place des approches visant à protéger ce patrimoine inestimable et à développer une stratégie participative à même de le valoriser (Mancer, 2016, p. 13). Cependant, Ramdane conclut que cela reste insuffisant. Pour Boukhlifa, il y a une absence de sensibilisation dès le jeune âge: « On n'apprend la notion de patrimoine et de préservation que lors des études supérieures dans certaines catégories, alors qu'il faut le faire chez les petits dès l'enfance afin qu'ils puissent grandir avec ce concept et l'adapter une fois adultes ». C'est ce qui cause ce manque de conscience chez certains des Mozabites. Pour résumer, nos intervenants déplorent le manque de sensibilisation de la part des institutions locales, et leur manque de vulgarisation au sein de la société mozabite, qui est aujourd'hui tiraillée entre tradition et modernité en ce qui concerne son patrimoine bâti.

Le facteur politique est le dernier facteur à être identifié. Ramdane nous dira que « Les politiques mises en place ne sont pas suffisamment rigoureuses pour affronter cette situation délicate ». Il ajoute à cela le manque d'effectifs dont souffre l'OPVM,

qui joue entre autres choses « le rôle de la police d'urbanisme ». La vallée est immense et il n'y a pas assez de personnel pour bien mener les opérations. Ramdane ajoute que, dans le passé, ce problème n'existait pas. Les habitants connaissaient les mesures à prendre en cas de rénovation et ils les respectaient, ce qui n'est plus le cas désormais. Hammouali, architecte à l'OPVM, continue dans la même lancée en disant qu'il n'y a pas de pénalisation pour les personnes qui ne suivent pas les recommandations de l'OPVM, donc chacun fait à sa guise. L'OPVM ne jouit que de pouvoir consultatif et non pas de décisif. De plus, d'après Hammouali, avant 2008 l'OPVM a attribué des permis de destruction, ce qui a permis à beaucoup de Mozabites de détruire leurs anciennes maisons et de construire des maisons de type moderne. Désormais, l'OPVM n'offre que des permis de restauration. Néanmoins, Bakelli invoque les problèmes des politiques de préservation et la lenteur du système.

Ils ont juste tout bloqué, et le pauvre citoyen qui veut refaire sa toiture et l'extension de sa maison est obligé d'attendre que l'OPVM daigne lui donner un avis favorable ou défavorable pour sa demande. Mais en général, les réponses obtenues qui se répètent le plus souvent sont « C'est bloqué, vous ne pouvez toucher à rien pour l'instant ». Le citoyen, exaspéré dans une situation pareille, brave toute autorité et construit et démolie et c'est ce qui a engendré cette catastrophe que vous voyez.

L'un explique l'autre. Les longs délais d'étude des demandes s'expliquent par le manque de moyens humains et financier dont souffre l'OPVM.

Haoui, notre intervenant de l'ONAT met l'accent sur un autre type de problème politique, celui du pouvoir décisif des institutions traditionnelles qui s'est vu diminuer de beaucoup lors de la colonisation française. Cette dernière a créé de nouvelles institutions administratives. De ce fait, les institutions traditionnelles, comme les halga qui étaient le conseil fédéral de religieux, avaient un pouvoir décisionnel limité. Ce changement de structure politique a créé une certaine anarchie et une marginalisation après l'indépendance.

D'autres facteurs ont été mentionnés, comme celui de la surpopulation. Ce problème est récurrent, il revient à chaque fois dans nos entrevues. Lorsque la demande de logement dépasse l'offre, on se trouve confronté à un problème d'urbanisme, nous dira Haoui. En effet, comme le souligne Benyoucef, le territoire de la Vallée du M'Zab est saturé, ce qui a conduit à une perte d'équilibre face à une pression démographique importante et des demandes de plus en plus croissantes. Effectivement, la Vallée du M'Zab connait une croissance démographique importante depuis son industrialisation dans les années 1980. Il est à noter que les villes de la vallée ont été construites pour accepter un nombre défini d'habitants, autrement dit, elles étaient construites pour ne pas dépasser un certain seuil de population. Lorsque ce seuil était atteint, une autre ville était construite avec le même principe d'urbanisation savoir : mosquée, Habitat, place de marché, palmeraie. C'est ce qui s'appelle un urbanisme par multiplication de noyaux. Néanmoins, après l'indépendance, ce modèle ne s'appliquait plus, et la capacité de charge n'était plus prise en compte. Les habitants qui quittaient le ksar à la recherche d'un nouveau logement pour avoir plus d'espace ou dans la perspective de construire un nouvel habitat plus moderne empiétaient sur la palmeraie. Cela a défié l'équilibre écologique de la vallée (Mondot, 2014, p. 55).

Dans ce contexte, Hammouali nous parle du danger de ces constructions anarchiques sur le bord du fleuve qui ont amplifié les dégâts causés par les inondations qu'a vécues la Vallée du M'Zab en 2008, particulièrement la vallée de Ghardaïa. Cette dernière a subi énormément de dommages matériels et de pertes humaines. Hammouali nous dira que le bilan du désastre de ces inondations est beaucoup plus lourd à cause des habitations anarchiques qui se trouvaient près de la crue de l'Oued lorsque le fleuve a quitté son lit et a débordé. L'implantation en hauteur des ksour protège les habitations de ce type de dégât. Ainsi, en 2008, les maisons les plus touchées étaient celles qui se trouvaient au bord de l'oued : « la faute à l'urbanisation [...] une urbanisation galopante et non réfrénée par un permis de construire, les oueds sont

occupés jusque dans leur lit mineur » (Maiche, 2008), ce qui a mis en danger la sécurité des Mozabites.

Jusqu'à maintenant, nous avons établi que le patrimoine est un élément à part entière dans la vallée et dans la vie des Mozabites, et que le ksar ne représente pas juste un habitat, mais il est considéré comme un témoignage du passé auquel se rattachent les mozabites. D'un autre côté, les habitants de la vallée aspirent à une vie plus moderne et, pour cela, certains d'entre eux délaissent et parfois même détruisent ce patrimoine ancestral qu'ils soumettent à des jugements négatifs.

Pourtant, nos intervenants affirment que le ksar aujourd'hui, malgré la détérioration qu'il connait, ne perd pas de sa valeur patrimoniale. Il demeure important pour les Mozabites. C'est plus sa valeur d'usage qui pose problème. Dans ce contexte, ils reviennent souvent sur le nouveau ksar de Tafilelt.

Lors de nos entrevues au M'Zab, souvent nos intervenants nous posaient la question : « Le ksar de Tafilelt le connaissez-vous ? Il faut absolument aller le visiter ». Une fierté ressort de ce projet. Hadjout, professeur de mathématiques et guide touristique dans le ksar de Beni Izguen, nous dit que c'est un projet qui est né d'une initiative populaire, il renferme aussi une conscience écologique et sociale. Il représente en quelque sorte le renouveau des ksour mozabites, vu qu'il suit les plans des anciens ksour, comme nous le précise Ramdane : « Il suit le même principe d'urbanisation et d'architecture que les anciens ksour ». Les maisons sont accolées les unes aux autres, ce qui crée un tissu urbain compact. Elles sont construites avec des matériaux ancestraux tels que la chaux et la pierre. Leur construction respecte les hauteurs, la sobriété des couleurs, l'orientation et la ventilation (Chabi et Dahli, 2011, p. 8). Le ksar de Tafilelt est inspiré du patrimoine ancestral des ksour traditionnels mozabites et s'inscrit dans une vision écologique et sociale. En revanche, il ne présente pas la même morphologie urbaine que les anciens ksour : il ne dispose pas de palmeraie, de

mosquée, ni de cimetière; l'organisation des maisons ne suit pas un plan radioconcentrique qui est surplombé par une mosquée, mais plutôt un plan linéaire; les ruelles sont plus larges afin d'intégrer les passages des voitures; les maisons sont mieux équipées et plus spacieuses (Gueliane, 2015, p. 4).

Ce projet a été lancé en 1997 et inauguré en 2006 par le président de la République. Il a vu le jour grâce un à pharmacien mozabite militant du mouvement associatif et un wali<sup>12</sup> pragmatique qui se souciaient de l'avenir de la vallée et de ses habitants (Benachenhou, 2011, p. 79). D'après Oulad Al Attar, ce projet a permis à beaucoup de familles pauvres d'accéder à un logement décent qu'elles n'espéraient plus avoir. Il a également reçu le premier prix de ville durable à l'occasion de la 22<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (COP 22) de Marrakech en 2016. Il a, de plus, été classé deuxième pour le grand prix de la cité durable exemplaire par un jury thématique international, qui l'a considéré comme un exemple à suivre et à répliquer en Algérie (APS, 2016).



Figure 5.2 – Ksar de Tafilelt alignement (source : l'auteure)

12 Wali: représentant de l'état dans une wilaya

Wilaya: division administrative qui existe dans plusieurs pays africains et asiatiques. Cette appellation équivalant selon les états au département.



Figure 5.3 – Entrées du Ksar de Tafilelt (source : l'auteure)

L'évocation de ce projet nous semble pertinente dans la mesure où ce dernier s'adapte au contexte socioculturel et géographique de la région. Cela signifie que ce type de projet peut répondre positivement au problème d'urbanisation dont souffre la vallée. Ce projet nous permet aussi de déceler un retour aux valeurs traditionnelles et la prise en compte de l'environnement dans l'élaboration du nouveau ksar du fait que ce dernier, dans son enveloppe architecturale, est semblable à l'ancien ksar avec une touche de modernité pour répondre aux nouveaux besoins de ses habitants. Également, dans l'utilisation des matériaux locaux, se teint une conscience environnementale. Même si notre problématique concerne les anciens ksour, cet exemple et la fierté avec laquelle nous en ont parlé nos répondants démontrent l'importance du ksar dans la société mozabite aujourd'hui.

Nous avons identifié plusieurs facteurs qui ont contribué, chacun à leur tour, à la détérioration du paysage architectural et urbain de la Vallée du M'Zab. Parmi ces

facteurs, nous avons été interpelées par la vision de certains Mozabites pour leur habitat. Toutefois, nous sommes conscients que cette vision ne concerne pas tous les habitants du M'Zab, mais plutôt une partie d'entre eux. Néanmoins, Bekalli avoue qu'entre, 1970 et 1980, les Mozabites étaient emportés par une vague de modernisme à cause des changements économiques que connaissait la vallée à cette période, mais que désormais, ils sont plus soucieux, même si certains d'entre eux, des personnes plus jeunes aspirent à de nouvelles habitations sans prendre conscience des dégâts qu'ils engendrent. De ce fait, afin de raviver le sentiment d'appartenance et d'animer la passion et le dévouement des Mozabites pour leur patrimoine, nous avons émis l'hypothèse qu'un développement touristique pourrait redresser la situation et ainsi revaloriser le patrimoine de la Vallée du M'Zab.

# 5.2 Le tourisme, une solution à entrevoir ; mais quel type de tourisme et pour quel type de touristes ?

L'hypothèse que nous avons émise au départ s'articulait autour du développement touristique dans la Vallée du M'Zab. Un tourisme culturel qui met en avant la culture et le patrimoine des Mozabites afin de faire renaître le sentiment d'appartenance et de ressusciter leur intérêt pour leur patrimoine, sans oublier que le tourisme a des effets d'entrainement sur les autres secteurs économiques. Nous nous sommes beaucoup inspirée du travail qui a été fait à Ouidah, une ville du Bénin au riche patrimoine afrobrésilien. Comme mentionné brièvement dans le chapitre 1, cette ville connaissait la même problématique que rencontre la Vallée du M'Zab aujourd'hui. Néanmoins, les autorités du Bénin en collaboration avec l'Université Senghor, en Alexandrie (Égypte) et l'implication des habitants de Ouidah, ont réussi à renverser la tendance à travers un projet pilote de sauvegarde du patrimoine. Ce dernier, intitulé « Maisons d'hôtes et valorisation du patrimoine culturel à Ouidah », est un volet du projet global appelé « Valorisation du patrimoine culturel et touristique de la commune de Ouidah ». Ce projet a démarré en juillet 2006 dans le cadre d'une coopération entre la

commune d'Ouidah et l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), dans le but de créer des structures d'hébergement de type maison d'hôte afin de valoriser le patrimoine architectural (Dossou, 2013, p. 10). Pour y parvenir, trois objectifs primordiaux ont été définis :

- Mettre en place des mesures conservatoires d'urgence afin d'identifier les patrimoines en péril, les restaurer et les mettre en valeur.
- Mettre en place une politique de développement local qui œuvre à la sauvegarde, à la conservation, à la mise en valeur des patrimoines et au développement touristique.
- Intégrer la population ouidahnienne dans la gestion des biens publics afin de susciter l'intérêt, de responsabiliser les Ouidahniens et de promouvoir la participation des citoyens de Ouidah (Dossou, 2013, p. 10).

Notre réflexion s'inscrit donc dans une vision pro tourisme que nous avons expliquée dans le chapitre 1. Dans ce sens, le tourisme est pour nous une solution pour revaloriser le patrimoine de la Vallée du M'Zab.

Nous croyons que le tourisme peut constituer une source de développement économique importante et favorable au maintien de la richesse dans la Vallée. Il peut notamment apporter des fonds financiers qui aideront à la réhabilitation des ksour. Cependant, nous devons nous questionner sur le type de tourisme souhaitable, connaissant la fragilité environnementale et sociale de la Vallée du M'Zab.

Dans la dernière partie de notre grille d'entrevue, nous avons posé des questions relatives au tourisme pour nos intervenants afin de cerner la place de cette industrie dans la vallée et de savoir quel serait le tourisme souhaité afin d'atteindre les résultats escomptés.

Nos entrevues et nos observations du terrain nous ont fait réaliser que le tourisme est partout dans la vallée. Plusieurs éléments indiquent la présence d'activités touristiques. Les photos suivantes en sont un exemple (figure 5.4, figure 5.5, figure 5.6). Les affiches souhaitent la bienvenue aux visiteurs, mais demandent aux visiteurs d'adopter un comportement respectueux. La présence également de bureaux touristiques à l'entrée de chaque ksar est un autre élément probant qui témoigne de cette présence touristique. Aussi, la diversité des types d'hébergement qui sont offerts au M'Zab, hôtel, camping, hébergement chez l'habitat, résidence touristique, etc., est un autre élément qui s'ajoute à cette liste. Sans oublier la rencontre de certains touristes lors de notre séjour.



Figure 5.4 – Tenue vestimentaire (Source : Bekalli)



Figure 5.5 – Respect des coutumes El Atteuf (source : l'auteure)



Figure 5.6 – Comportements à adopter Beni Izguen (Source : Bekalli)

La Vallée du M'Zab est une ville touristique. Boukhlifa et Benyoucef nous diront même que dans les années 1970, Ghardaïa était l'une des villes les plus prisées du pays : « Cette région a généré beaucoup de flux touristique dans le passé » principalement des étrangers. Actuellement, cette réalité a tendance à se modifier. En effet, comme l'indique le tableau ci-dessous (tableau 5.1), le nombre de touristes nationaux est en légère augmentation contrairement au nombre de touristes étrangers.

Tableau 5.1 – Évolution de la fréquentation touristique dans la wilaya de Ghardaïa entre 2010 et 2014 (source : Schéma directeur d'aménagement touristique de la Wilaya de Ghardaïa, 2015, p. 142)

Années	Touristes étrangers	Touristes nationaux
2010	13554	50621
2011	1761	60736
2012	2075	44238
2013	2654	51195
2014	3830	70472

Effectivement, l'étude des données de ce tableau démontre que le nombre de touristes étrangers entre l'année 2011 et 2014 a baissé particulièrement, entre l'année 2010 et 2011, où il est passé de 13 554 touristes à 1761 touristes. Les agences de voyages de Ghardaïa évoquent le problème lié à la sécurité aux frontières sud du pays. Par ailleurs, ce problème n'a pas l'air de toucher les touristes nationaux dont le flux a connu une légère augmentation pendant la même période. Il faut toutefois noter que ces chiffres ne démontrent pas la réalité du terrain. Par exemple, les touristes passant des nuits dans les maisons d'hôte ne sont pas pris en compte et les étrangers travaillants dans le sud sont pris en compte dans les statistiques touristiques qui se basent sur les enregistrements effectués dans les hôtels (SDATW, 2015).

En ce qui concerne la question relative à la perception qu'ont les Mozabites du tourisme, nos intervenants affirment, tous sans exception, que le tourisme est habituel dans la vallée, comme le dit Fakar : « Les habitants sont habitués aux touristes et au tourisme, c'est une culture ancienne dans la vallée [...] ». Néanmoins, ils avancent tous sans exception que ce tourisme doit être encadré. À titre d'exemple, Oulad Al Attar souligne que l'activité touristique est très bien accueillie au M'Zab et le touriste aussi : « On aime le tourisme et le touriste, on s'en occupe très bien, tant qu'il respecte nos traditions et coutumes ». Effectivement, lors de notre visite, nous avons

aperçu les affiches dont nous avions parlé un peu plus tôt et qui faisaient référence au comportement à suivre, même le guide touristique petit futé (2015, p. 315) fait référence au respect des traditions : « Au cours de votre visite, vous remarquerez sans doute de vieux panneaux peints nous demandant une certaine discrétion et de la décence. Et si quelques règles paraissent désuètes, imaginez que vous visitez un temple ou une église ». Cela signifie que les touristes doivent se conformer aux exigences qu'impose une visite dans les Ksour. Nos entrevues nous ont permis de regrouper ainsi ces exigences :

- La présence d'un guide touristique est nécessaire lors de la visite. Aucun individu n'est autorisé à accéder au ksar sans la présence d'un guide.
- Il est obligatoire de porter une tenue vestimentaire adéquate et respectueuse.
   Les Mozabites n'obligent pas à porter leurs tenues traditionnelles, mais ils exigent des tenues décentes.
- On exige le respect d'autrui, de leur culture et de leur coutume. Par exemple, les femmes ne doivent pas être prises en photo par les touristes.
- Il faut parler à voix base dans le ksar, afin de ne pas gêner les habitants.

Pour résumer, les Mozabites sont favorables à l'activité touristique qui reste encadrée, qui respecte la mémoire du lieu et qui s'incline aux exigences imposées aux visiteurs. Benyoucef ajoute qu'« Il est certain que toute activité qui nuirait à l'ordre des lieux serait mal vue et rejetée ». Ce dernier nous rapporte que l'organisation d'un grand festival de loterie auparavant a suscité la colère des habitants. C'est dire à quel point les habitants de la vallée tiennent à leur sérénité et au respect de chaque élément de leur ville et de leurs valeurs.

Benyoucef et Bourad ajoutent que l'activité touristique est une source de revenu pour certains Mozabites qui ont entrepris des projets touristiques individuels. Ces habitants

ont pris l'initiative de rénover ou de construire des maisons dans la palmeraie afin d'accueillir des touristes.

Lors de notre séjour, nous avons fait la connaissance d'un Mozabite, ancien commerçant qui s'est reconverti dans le domaine touristique. Par ses propres moyens financiers, il a entièrement rénové la maison familiale d'été qui se trouve dans la palmeraie de Beni Isguen. Nous avons été impressionnée par son chef d'œuvre. Il a réussi à faire une maison d'hôte à l'image du M'Zab, discrète écologique avec des matériaux locaux et des techniques ancestrales. Il nous a dit que cela lui avait pris près de huit mois de travaux qu'il avait lui-même entrepris avec l'aide de quelques amis. Il était fier de l'accomplissement de son travail, fier aussi de nous montrer son livre d'or qui contenait les messages et les appréciations laissés par les touristes qu'il a accueillis. Que d'éloges et de compliments sur le séjour passé, sur la maison et sur l'accueil qu'ils ont reçu, la plupart des messages étaient écrits par des étrangers. Nous avons même été conviée à boire du thé dans le jardin. Il y régnait une ambiance de sérénité et de tranquillité. Nous avons profité de ce moment pour lui poser quelques questions d'ordre patrimonial et touristique. Pour résumer, il nous a dit qu'il trouvait que ce que vit la Vallée du M'Zab dans son contexte social et urbain était malheureux. Cependant, par son initiative, il veut offrir aux touristes une expérience « authentique » afin de rehausser l'image du M'Zab et partager sa culture et son patrimoine dont il est fier, et ce, pour « retrouver le M'Zab d'avant ».



Figure 5.7 – Maison d'hôte ksar de Beni Isguen (source : l'auteure)

De ce fait, le développement touristique ne pose pas de problème dans la vallée. Bien au contraire, nos répondants trouvent que la vallée est un espace propice au tourisme de par sa grande valeur patrimoniale, la richesse de sa culture, la splendeur de ses paysages, ses oasis et ses palmeraies ainsi que par la convivialité de ses habitants.

En effet, les Mozabites sont réputés pour leur accueil chaleureux et leur sens de l'hospitalité. Oulad Al Attar le confirme en disant : « Nous avons le sens de l'hospitalité. Cela fait partie de notre culture ». Comme nous le souligne Fakar, « Le tourisme fait partie de notre vie ». C'est une activité à part entière qui participe à l'économie de la région.

L'artisanat est un autre élément attractif de la vallée. Mis à part son importance économique et sa valeur patrimoniale vu qu'il est «l'un des meilleurs moyens d'expression de la Vallée du M'Zab » (Maarfia, 2012), il est nécessaire pour l'activité touristique. Nous parlons principalement du tissage des tapis et de la poterie. La fabrication des tapis est d'une importance telle, qu'une fête lui est consacrée. Elle rassemble des milliers de personnes et notamment des touristes.

Il y a aussi d'autres attributs que nous pouvons octroyer à la vallée et qui contribuent à accroitre son attrait touristique. Oulad Al Attar nous parle des évènements et des fêtes religieuses, comme la fête d'El Mouloud (la naissance du prophète), ou celle d'Achoura. D'après ce dernier, ces fêtes font la fierté des habitants. Elles rassemblent, à elles seules, un nombre très important de touristes nationaux et internationaux, et leur notoriété dépasse l'échelle nationale.

Pour résumer, les répondants expriment tous le même point de vue avec des mots différents. La vallée a beaucoup à offrir à ses visiteurs, cela va de l'originalité et la singularité de son architecture, et de son chef-d'œuvre d'aménagement à l'hospitalité de ses habitants et à l'effet-surprise qu'elle arbore. Néanmoins, et pour répondre au développement touristique souhaité, l'accent devrait être mis sur le patrimoine culturel, les festivals et l'artisanat. Comme le souligne Bourad :

Les « sud » sont fragiles, les écosystèmes l'eau la biodiversité. Donc une massification du tourisme serait une catastrophe pour le Sahara. Il faut aller vers une démarche durable du tourisme en mettant en place une politique et une stratégie d'un tourisme humain de proximité qui règlerait les problèmes de croissance, d'emploi, de revenu pour les populations locales qui trouveraient dans l'agriculture et le tourisme deux solutions au développement dans tout le Sahara. Ceci implique de grandes expertises, un savoir-faire et des moyens pour mettre en tourisme tout le Sahara sur de très bonnes bases, définies au préalable, avec une vision moderne active et proactive, mais s'inscrivant aussi, dans une dynamique écologique de préservation, de valorisation et de promotion d'un Sahara riche par sa culture et son patrimoine, mais aussi riche par ses hommes et ses enfants de manière générale.

De ce fait le type de tourisme adapté à la vallée devrait être, selon nos intervenants, un tourisme basé sur le patrimoine et sur la culture locale, comme notre hypothèse l'indique. Ils ont plus précisément cité le tourisme culturel et le tourisme solidaire.

Tous les répondants ont opté pour le tourisme culturel, un tourisme qui puise dans les ressources du lieu, qui aborde le lieu à partir de son identité. Les répondants veulent d'un tourisme qui met en valeur le patrimoine ancestral, qui déploie toutes les facettes

de la Vallée du M'Zab, allant de la religion aux festivités, à la gastronomie et à tout ce qui fait l'identité des Mozabites.

Benyoucef et Oulad Al Attar parlent notamment du tourisme scientifique qui vient pour eux en seconde position. L'organisation de séminaires et de rencontres scientifiques ainsi que des expéditions scientifiques pour les archéologues et les géologues sont une bonne formule : « Il y a une attractivité du lieu et une disponibilité du lieu qui s'y prêtent ». La vallée est considérée comme un laboratoire à ciel ouvert, que les scientifiques peuvent exploiter.

Le tourisme religieux est mentionné par Fakar. D'après ce dernier, l'esprit du lieu s'y prête parfaitement. En effet, la religion est un élément très important et très présent dans la société mozabite. Toujours d'après notre interlocuteur, le développement d'un tourisme religieux relèverait plus du développement d'un tourisme local ou d'un tourisme sélectionné.

Le tourisme solidaire et responsable est un tourisme qui implique la population locale et les touristes. Ce type de tourisme n'a pas été formulé ainsi. Cependant, les différentes réponses des intervenants nous permettent de qualifier ainsi leurs propos. Leur description du tourisme acceptable correspond au tourisme solidaire qui existe déjà, d'après notre hôte de la maison dans la palmeraie. Plusieurs évènements permettent aux touristes de mettre *la main à la pâte*, plusieurs ateliers sont notamment offerts pour apprendre à faire de la poterie, à tisser des tapis, mais aussi à participer à la construction des maisons, suivant la méthode traditionnelle, et ce dans le ksar de Beni Isguen.

Le tourisme solidaire est une solution adéquate. Il présente plusieurs avantages qui peuvent aider à valoriser le patrimoine mozabite il s'inscrit, également, dans une « logique de développement des territoires » (Sacareau, 2007, p. 6), ainsi il profite

directement aux populations locales. Ses assises résident dans « L'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature et une répartition plus équitable des ressources générées, » (UNAT, 2002, p. 4), ce qui répond aux exigences des habitants du M'Zab, dont le respect des traditions est primordial.

Dans le même esprit, nos répondants, tous sans exception, trouvent que le développement du tourisme chez l'habitant est une « excellente » idée. Quelques projets isolés se font par l'initiative de quelques habitants. En revanche, rien ne se fait par l'initiative de l'état pour intégrer cela aux projets touristiques à l'échelle régionale. Haoui nous dira que « l'État devrait encourager ce type d'initiative, par le financement de ces projets ». Hadjout mentionne que le tourisme ajoute une valeur au ksar, « l'habitat traditionnel est apprécié par les touristes, ce qui nous rend encore plus fiers ». De plus, aujourd'hui la tendance touristique est à la recherche d'authenticité, « Le touriste exige désormais un rapport humain, qui l'implique dans une compréhension plus profonde de la culture qu'il visite. Il s'agira d'une démarche plus participative » (Chaieb, 2009).

Pour conclure, la Vallée du M'Zab est un espace opportun au tourisme de par ses attributs naturels, culturels et patrimoniaux. Le développement d'un tourisme maitrisé et adéquat peut répondre positivement à notre problématique. D'après cette dernière, le tourisme solidaire avec la promotion du tourisme chez l'habitant sont les plus adaptés à la situation de la Vallée du M'Zab compte tenu des avantages qu'ils offrent et de la place qu'ils attribuent au patrimoine et aux cultures locales. Ils permettent notamment aux populations locales de s'intégrer dans les projets touristiques, ce qui a pour effet d'augmenter leur sentiment d'appartenance et peut également ranimer l'estime qu'ils ont de leur patrimoine et de leur culture.

# 5.3 Le SDAT : entre volonté et action

Comme mentionné précédemment, le gouvernement algérien veut relancer l'activité touristique et il utilise le SDAT comme moyen pour y parvenir. Nous voulions connaître les impressions des intervenants concernant ce fameux SDAT et les changements notés depuis sa mise en route.

C'est avec surprise que nous avons constaté que la moitié de nos intervenants n'ont pas beaucoup de renseignements à fournir quant au SDAT, mis à part Boukhelifa, Haoui, Bourad et Benyoucef. Nous avons toutefois eu des renseignements sommaires du reste des intervenants. Pourtant, chacun d'entre eux occupait un poste relativement important au sein d'institution touristique et patrimoniale.

Les quatre intervenants précédemment cités avaient donc plus d'informations à nous fournir, ayant assisté pour les trois premiers aux assises qui se sont tenues lors de l'élaboration du SDAT, et Benyoucef l'ayant étudié. Cependant, ces derniers étaient sceptiques par apport aux différents projets lancés par le SDAT. D'après eux, le projet est très ambitieux, mais les conditions favorables ne sont pas réunies. On ne peut pas faire de tourisme dans un pays où l'insécurité règne, ou du moins, c'est ce que véhiculent les médias. La priorité doit être accordée à l'image sécuritaire de l'Algérie, abolir l'image négative qu'elle a trainée avec elle depuis des décennies, nous dira Haoui : « Nous devons reconstruire notre offre sur des bases solides ».

Un autre problème qui se pose est le manque de rigueur, dont font preuve le gouvernement et les citoyens. Boukhlifa nous dira que la société algérienne a perdu l'habitude de recevoir des touristes. De ce fait, « nous devons réapprendre l'art de recevoir, », Haoui ajoute qu'il faut réapprendre à faire confiance à nos élus et aux projets lancés par l'État afin d'« avancer dans la bonne direction ». Paradoxalement, cette personne avoue comprendre ce scepticisme, car il est difficile de faire confiance

lorsque des changements aussi fréquents surviennent au sein du gouvernement « en l'espace de quatre ans, trois ministres se sont succédé pour le ministère du Tourisme » qui d'ailleurs, n'a pas son propre ministère, il est soit lié à celui de l'artisanat ou à celui de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Toutefois, et toujours d'après Haoui, cela n'affecte en rien l'importance attribuée au tourisme aujourd'hui au sein du gouvernement algérien. Ces propos restent à prouver.

En ce qui concerne les projets consacrés au grand Sahara d'une façon générale et à la vallée d'une façon particulière, ils sont peu nombreux, mais se concentrent sur la biodiversité, et le développement durable. Les propositions énumérées lors des assises n'ont pas été prises en compte lors de la prise de décisions finales, c'est ce que nous confirmera Bourad, ayant assisté aux assises tenues lors des consultations de l'élaboration du SDAT. Il s'est dit très déçu par ce dernier. D'après lui, plusieurs lacunes subsistent dans ce schéma, car il ne prend pas en compte les véritables besoins du pays, à commencer par les actions budgétaires qui sont greffées au budget de l'État et qui ne sont toujours pas faites. La déclinaison du SDAT par pôle n'a toujours pas été faite non plus. Effectivement, Boukhlifa souligne que « sur les 48 wilayas d'Algérie seulement deux douzaines ont chargé un bureau d'étude national afin de leur faire un SDAT régional ». Cela est dû, d'après lui, à un manque de conviction et au scepticisme des élus locaux envers leur gouvernement, et de ce fait, envers tous les projets lancés par ce dernier, comme c'est le cas pour le SDAT. Bekalli, Hadjout et Fakar confirment l'hypothèse de Boukhlifa. Pour eux, les projets lancés par le gouvernement, particulièrement ceux qui concernent le tourisme, ne sont qu'un leurre, et les discours tenus par les responsables, comme étant des déclarations habituelles sans mesures concrètes. Bekalli met les projets du SDAT au même rang que le plan permanent de sauvegarde et de mise en tourisme du secteur sauvegardé de la Vallée du M'Zab issue de la loi n° 04-98 du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel. Initié en 2001, ce plan de sauvegarde n'est toujours pas effectif. Hadjout poursuit « l'État tient le discours de la relance du tourisme depuis 10

ans [...] on est toujours au même point ». Effectivement, en 2016, le tourisme en Algérie ne représentait que 1,5 % du PIB national (HuffPost, 2016).

Les intervenants qui avaient connaissance du SDAT et de son contenu ont affiché leur mécontentement vis-à-vis de ce projet. Le projet est selon eux voué à l'échec, tant que les conditions favorables pour le développer ne sont pas réunies. Benyoucef, nous révèle les principaux facteurs qui peuvent conduire à l'échec du SDAT.

Le premier problème identifié est relatif à l'aspect organisationnel des institutions. Il est impossible de garantir le succès à grande envergure, alors que le gouvernement ne maitrise pas le contrôle et la gestion d'échelle plus petite. À titre d'exemple, le POS qui est le Plan d'Occupation de Sol trouve des problèmes dans sa mise en route, pourtant, il n'est établi qu'à l'échelle de la commune. De ce fait, il semble assez extravagant qu'on puisse maitriser à l'échelle régionale et nationale des programmes aussi ambitieux.

Le second problème est lié à l'articulation des acteurs; or, plus on passe à des systèmes complexes qui demandent l'intervention de plusieurs acteurs, plus les choses deviennent complexes, et plus le plan sombre dans des batailles et des luttes de force entre ces différents acteurs, ce qui neutralise pratiquement l'effet du plan. Étant donné que le SDAT implique plusieurs acteurs dont : la collectivité locale, les ministères du Tourisme et de l'Aménagement, etc., cela mène à sa perte.

Le troisième problème qui se pose est lié au foncier. Tous les projets du SDAT s'articulent essentiellement autour du foncier, et comme dit précédemment, tant que les institutions concernées ne s'occupent pas de bien gérer ce POS, les projets de plus grande envergure ne peuvent pas réussir, pour reprendre ce qu'il a dit : « Vous prévoyez 1001 projets, vous pouvez prévoir 1001 façons d'organiser ces espaces,

mais si ce foncier vous échappe, votre projet devient hors de contrôle. Vu que le POS est le facteur principal pour la production et la réalisation de ces plans ».

Le dernier problème identifié est celui de la tendance comportementale et de la culture. À ce niveau, le sol devient un champ de tensions où on assiste à toutes les formes de dilapidation, d'exagérations, à toutes les formes de dépassement, ce qui va à l'encontre de tout ce qui peut être planifié d'une façon rationnelle et cohérente. La tendance fait que le pouvoir des personnes dépasse celui des institutions et de l'intérêt et du bien commun. Les uns excluent les autres pour arriver à leur fin, c'est la politique de l'exclusion contrairement au concept de la compétition par mérite.

Effectivement, le SDAT semble être une structure bureaucratique qui tend à rester sur papier, plutôt que l'expression d'un réel désir de changement, dans le sens où ce schéma commence à l'échelle macro, plutôt que de commencer à l'échelle micro. Comme l'avance Bakelli : « Il faut commencer par résoudre les petits détails qui font la base de tout un fonctionnement ». Il déplore par exemple, la lenteur et la complication des démarches administrative afin d'obtenir sa carte de guide touristique. De plus, parmi les cinq dynamiques fondatrices du SDAT, nous avions mentionné la dynamique qui repose sur l'aspect financier. Cette dernière contenait des mesures qui encourageraient l'investissement et faciliteraient les démarches pour les futurs investisseurs. Or, concrètement, cette dynamique ne s'applique toujours pas. En effet, les investisseurs font face à beaucoup de problèmes dont « les lourdeurs bureaucratiques, les difficultés d'accès au foncier et au crédit bancaire » (Benelkadi, 2009).

En ce qui concerne la wilaya de Ghardaïa, elle n'a établi son SDAT qu'en 2015. Dans ce dernier, elle présente cinq scénarios de mise en tourisme de la wilaya de Ghardaïa et donc de la Vallée du M'Zab. Ces cinq scénarios sont présentés dans ce qui suit.

Le premier scénario est le « tendanciel, le laisser-faire » : dans ce dernier, l'accent est mis sur la ville de Ghardaïa qui a un parc hôtelier faible, mais plus important que les autres régions de la wilaya (SDATW, 2016). En revanche, ce scénario risque de freiner le développement touristique des autres territoires de la région.

Le second scénario est « Ghardaïa vitrine du Sahara algérien » : ce scénario vise à faire de Ghardaïa l'image des Oasis et même de tout le Sahara algérien. Pour ce faire, le SDATW propose de créer des structures muséographiques qui retracent l'histoire du Sahara algérien et d'associer l'université de Ghardaïa pour la prise en charge du patrimoine (SDATW, 2016). Ce scénario semble ambitieux, mais il faut d'abord prendre en charge le rehaussement de l'image touristique de la wilaya de Ghardaïa pour ensuite, penser à plus grande échelle.

Le troisième scénario est « Ghardaïa villes des ksour et noyau dur du commerce ». Ce scénario vise à préserver l'héritage millénaire de la région et participe au renforcement de la notoriété de Ghardaïa ainsi qu'au développement économique de la wilaya. En conséquence, des programmes touristiques seront mis en œuvre autour de la thématique du ksar, et des circuits de découvertes des ksour seront projetés (SDATW, 2016).

Le quatrième scénario est « Ghardaïa l'escale thermale » : ce scénario se focalise sur la promotion des différentes stations thermales de la région. Cette dernière dispose de trois zones touristiques à vocation thermale, Zelfana, Zelfana 2 et Guerrara. Ce scénario ambitionne de faire de la région de Ghardaïa une destination touristique de santé et de bienêtre (SDATW, 2016), c'est donc pour cibler une clientèle bien particulière.

Le cinquième scénario est « Ghardaïa l'esprit d'évasion » : ce dernier se concentre sur la découverte et l'aventure. Il vise à faire découvrir la destination Ghardaïa sous une nouvelle facette, plus sauvage. Pour cela, ce scénario s'intéresse à l'élaboration de

circuit type randonnées pédestres, circuit en voiture tout terrain, etc. (SDATW, 2016). Dans ce scénario, nous notons un retour au tourisme saharien d'aventure.

Enfin, le dernier scénario est « le scénario solidaire ». Ce dernier combine les cinq scénarios afin de faire de la destination Ghardaïa une destination à multiple facette, donc, promouvoir le tourisme thermal, d'aventure et culturel, et ce, afin de cibler une clientèle plus diversifiée (SDATW, 2016). Ce dernier scénario doit prendre en compte la fragilité environnementale et sociale de la région, afin de ne pas tomber dans le tourisme de masse.

Un scénario a particulièrement attiré notre attention, c'est le scénario « Ghardaïa ville des ksour et noyau dur du commerce ». Ce scénario se formalise autour du questionnement suivant : « Qu'arriverait-il si notre modèle de développement touristique s'orientait uniquement vers la préservation, la promotion et la valorisation des Ksour, véritables PATRIMOINES CULTURELS à découvrir et importants vecteurs de la filière touristique et de les ériger en pôles commerciaux ? » (SDATW, 2016, p. 35). Pour ce faire, des actions sont proposées afin de préserver, promouvoir et valoriser le patrimoine culturel de la wilaya de Ghardaïa. Ces actions sont (SATW, 2016, p. 36) :

- Protéger le patrimoine historique, le patrimoine classé et bénéficier des programmes et des fonds alloués par les institutions internationales, en l'occurrence L'UNESCO.
- Mener un programme d'action de réhabilitation et de restauration de ces joyaux architecturaux, afin de leur donner une vie et d'assurer leur pérennité.
- Élaborer un plan marketing ciblé pour assurer une meilleure diffusion et élargir le spectre de rayonnement pour augmenter l'attractivité touristique; (circuits touristiques, promotion touristique...).

- Faire partager ce projet avec la population locale véritable ambassadeur de la région.
- Développer l'artisanat, pour une offre atypique et de qualité avérée.
- Structurer l'activité artisanale et encourager les artisans par des formations ciblées et de qualité afin de perpétuer et raviver le savoir-faire ancestral.
- Promouvoir l'évènementiel : organiser les festivités et les événements culturels et culturels, les us et coutumes de façon à créer une dynamique touristique durant toute l'année.

Dans ce scénario, le projet « la route des ksour » répond aux actions précédemment énoncées, en créant des circuits qui relient les différents Ksour de la région. Cela peut contribuer à l'appropriation et à la valorisation du patrimoine de chaque territoire et ainsi renforcer l'originalité naturelle, culturelle et sociale de chaque parcelle. Il peut également consolider la cohésion sociale et apporter des fonds pour aider à réhabiliter et à revaloriser l'habitat traditionnel mozabite. Toutefois, Bourad met l'accent sur l'importance de bien gérer ce type de projet des points de vue social, éthique, étatique et financier.

Cette initiative n'est pas la première en son genre. Un projet, « les routes des ksour », avait déjà été concrétisé en 2006. Ce projet s'inscrit dans le plan d'action 2003/2004 du projet intersectoriel de l'UNESCO « Le Sahara des cultures et des peuples ». Il a été adopté lors de l'atelier international de Ghardaïa en 2003 pour le développement durable du tourisme au Sahara. Ce projet a été un succès à court terme. Près de 22 habitations traditionnelles ont été réhabilitées sur différentes villes du Sahara algérien, des conditions de sauvegarde de l'écosystème oasien ont été définies et des formations ont été proposées, etc. (UNESCO, 2004).

Néanmoins, 12 ans après, la situation des ksour n'a pas changé. Ce projet est « dans une impasse » (Gherab, 2016) et les ksour sont toujours menacés de disparaitre. De ce

fait, nous déduisons que le projet les routes des ksour de 2004 est un échec à long terme. Bourad nous énumère les facteurs qui ont contribué à l'insuccès de ce dernier :

- Un manque de visibilité du projet qui n'a pas permis de décliner les actions à mener.
- Un manque de maturité financière et de volonté des acteurs pour aller vers une priorisation des actions à entreprendre et pour mener à terme ces projets.
- Une démarche incohérente qui n'implique pas de façon réelle les acteurs et les communautés d'accueil.
- Le projet était plus ambitieux que les moyens et les volontés mobilisées par les organisations internationales et les pouvoirs publics algériens dans l'ensemble.
- Le saupoudrage des projets a été inefficace et n'a apporté ni plus-value ni valeur réelle pour les oasis et les ksour, encore moins de croissance et d'emplois pour impliquer et séduire les populations pour adhérer à ce vaste projet.
- Enfin, le projet a été géré de manière incohérente et de manière administrative, je dirais à la limite bureaucratique pour finalement ne laisser que très peu d'impact au niveau de l'aménagement, au niveau des espaces et au niveau social et économique.

Les scénarios lancés par le SDATW sont des scénarios thématiques, le dernier scénario a été approuvé par les élus locaux. C'est le scénario le plus recommandé, vu qu'il offre une panoplie de choix aux touristes. Il rassemble toutes les particularités de la vallée afin de faire de la vallée une destination de choix pour les touristes. Ce projet est de grande envergure. C'est un projet à long terme à finaliser pour 2030. À court terme, le développement d'un tourisme solidaire et l'amplification du tourisme chez l'habitant peuvent être des solutions de secours qui peuvent sauver le patrimoine architectural de la Vallée du M'Zab ou du moins cela pourrait permettre une

réappropriation du patrimoine architectural même si cela est pour des fins économiques.

Pour conclure, nous pouvons avancer que le tourisme et le patrimoine peuvent cohabiter dans la Vallée du M'Zab, étant donné que le tourisme souhaité est le tourisme culturel. Oulad El Attar ajoute que « le tourisme et le patrimoine sont les deux faces d'une même monnaie ». L'un de va pas sans l'autre. Fakar affirme qu'au M'Zab, ces deux notions « se complètent ». Bekalli met l'accent sur l'importance de s'approprier le patrimoine et de définir le tourisme selon les besoins et les critères des Mozabites. Ainsi, le tourisme culturel consent à préserver le patrimoine, et le patrimoine représente l'épicentre de l'offre touristique culturelle.

### 5.4 Conclusion

Notre étude de terrain s'est effectuée en deux temps : en premier, dans la capitale Alger, ensuite, dans la Vallée du M'Zab. Elle nous a permis d'apprécier notre problématique dans sa totalité et a fait ressortir de nouveaux éléments. Cette étude a démontré que les changements qu'ont subis les habitations mozabites depuis la moitié du  $20^e$  siècle sont les résultats de plusieurs facteurs qui se sont accumulés au fil du temps. Les autorités et les institutions locales sont restées impuissantes devant ce phénomène de dégradation, et ce, par mégarde, par manque de moyens financiers et humains ou à cause de problèmes bureaucratiques.

Elle a également démontré que les Mozabites restent très attachés à leur terre et à leur patrimoine. Toutefois, ces habitants du M'Zab ont leur part de responsabilité dans la dégradation de leur patrimoine architectural. Dans une logique d'appropriation de l'espace sous l'effet de l'urbanisation accélérée et en raison d'un désir de développement, ils ont délaissé leurs habitats traditionnels en les laissant tomber en

ruine ou en les réhabilitant avec des matériaux non conformes. Ils ont ainsi choisi la facilité au détriment de leur patrimoine architectural. Les Mozabites aujourd'hui peinent à trouver l'équilibre entre ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils veulent faire. C'est un dilemme entre tradition et modernité.

Néanmoins, leur part de responsabilité est infime comparée aux autres facteurs identifiés précédemment. Ce n'est qu'une composante d'un ensemble de facteurs. Nos entrevues et notre étude de terrain révèlent que la surpopulation, la faiblesse des lois rigoureuses et mieux intégrées au site et au besoin de la population sont les facteurs les plus déterminants dans ce contexte.

Notre recherche nous a également permis de comprendre que le développement touristique n'est pas une panacée dans le cas de la Vallée du M'Zab. Néanmoins, cette activité reste une bonne initiative à entreprendre. Le développement d'un tourisme responsable et qui est en faveur des minorités pourrait être bénéfique pour les Mozabites, dans le sens, où cela pourrait contribuer à développer l'économie de la région et à raviver la flamme patrimoniale même si cette dernière n'est pas vraiment éteinte. Le projet « La route des ksour » proposé par le SDATW peut être une première ébauche, si ce projet s'intègre à la réalité sociale, patrimoniale et historique de la vallée.

Le SDAT reste néanmoins un projet fictif du point de vue des populations et des institutions touristiques. Ainsi le SDAT court à son échec, car ni l'environnement politique ni l'environnement social ou économique ne sont favorables au développement touristique en Algérie. Son contenu ne s'adapte pas à la réalité du terrain. Même si depuis son l'élaboration nous notons des efforts qui vont dans le sens du développement touristique, cela reste loin des objectifs fixés préalablement. Au final, nous nous posons donc la question de sa faisabilité, particulièrement, dans la Vallée du M'Zab.

#### CONCLUSION

Le besoin de sécurité et l'ingéniosité humaine ont créé la Vallée du M'Zab, une vallée à l'échelle de l'homme. Cette vallée est caractérisée par ses valeurs sociales ainsi que par son architecture et son urbanisme sans précédent qui ont inspiré de nombreux architectes européens. Le caractère exceptionnel et la nécessité de protection lui ont valu son classement comme patrimoine national en 1971, puis comme patrimoine mondial à la liste de l'UNESCO en 1982. C'est dire l'importance qui lui est accordée et le symbole qu'elle représente.

Le M'Zab, dont la première ville a été édifiée en 1012, traduit un ordre social bien déterminé et renvoie une image de cohérence et de rigueur sans précédent. Depuis, ses habitants ont réussi à préserver ce patrimoine grâce à leur religion «l'ibadisme<sup>13</sup> », qui représente le fondement de leur vie, à leur culture dont ils sont jaloux et à leur politique intérieure. Cependant, la stabilité et la sérénité qui caractérisent tant le M'Zab et ses habitants sont aujourd'hui perturbées après des siècles de conservation. L'architecture est le premier élément qui subit ces bouleversements.

En effet, depuis la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreux changements se sont opérés dans la Vallée du M'Zab. Ces changements ont été occasionnés par plusieurs facteurs que nous avons pu relever lors de notre travail de recherche. L'établissement de nouvelles institutions au moment de l'annexion française, faisant concurrence aux institutions traditionnelles, ont fini par marginaliser ces dernières qui ont perdu de

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Ibadisme: L'école la plus ancienne en Islam.

leur pouvoir décisionnel. L'industrialisation et la relance économique ont engendré un flux de migrants venus du nord du pays à la recherche de travail. Ces derniers ont apporté une nouvelle gestion de l'espace et des cultures étrangères à la vallée. De nouveaux comportements sont ainsi apparus et la montée en puissance de l'individualisme s'est retranscrite sur l'architecture des ksour. Des matériaux étrangers à la vallée, comme le béton, la brique et l'acier ont été exploités pour la construction des nouvelles maisons ou pour la réhabilitation des anciens ksour, ce qui a changé le visage de la vallée.

La croissance démographique qu'a connue la vallée ces dernières années a notamment contribué à la dégradation du patrimoine architectural. Les palmeraies ont été envahies par de nouvelles constructions en raison du manque d'espace dans les ksour. En plus, les constructions anarchiques au bord du lit de l'Oued M' Zab ont amplifié la crise que vit la vallée et ont eu de lourdes conséquences lors des inondations de 2008.

Les recommandations faites par l'UNESCO et par l'OPVM non pas été suivies. Le manque de rigueur, le manque d'effectifs et de moyens au sein de l'OPVM et les lois qui sont trop strictes ont contribué à la dégradation du bâti traditionnel mozabite. Par conséquence, l'ignorance du patrimoine et l'inconscience des habitants qui aujourd'hui aspirent à la nouveauté, ainsi que le laxisme des autorités, ont eu raison du patrimoine architectural mozabite.

En somme, la patrimonialisation de la vallée n'a pas apporté les résultats escomptés, et son inscription à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO n'a fait qu'accroître sa notoriété mais cela n'a pas eu de résultats probants sur le plan de la préservation. Toutefois, plusieurs projets de restauration ont été effectués dans l'ensemble de la vallée grâce à l'OPVM et à des projets pilotes de l'UNESCO. Nous pouvons citer la

restauration de la place du marché et de quelques monuments religieux. Cela reste très minime comparé à la dégradation architecturale que subit la vallée.

Le problème que vit la Vallée du M'Zab est d'actualité. Plusieurs auteurs, chercheurs et organismes s'intéressent à l'avenir de cette région d'Algérie et, plus précisément, à son architecture, qui est aujourd'hui menacée d'abandon et de dégradation. De ce fait, nous avons pensé au développement touristique comme moteur d'une stratégie de sauvegarde qui peut aider à lutter contre le délaissement du patrimoine architectural. Plusieurs projets ont été lancés dans cette perspective un peu partout dans le monde, comme le projet touristique de maisons d'hôtes de la ville d'Ouidah, au Bénin, pour sauver le patrimoine architectural afro-brésilien, et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres où le tourisme joue le rôle de promoteur du patrimoine.

En revanche, lorsque nous parlons de développement touristique, l'importance est accordée au développement d'un tourisme culturel, responsable et éthique, non d'un développement touristique de masse, étant donné que le tourisme est une arme à double tranchant. Le tourisme de masse est désastreux pour les cultures locales et l'environnement, particulièrement pour des régions telles que le Sahara tandis que le tourisme culturel peut être un vecteur de promotion et de valorisation du patrimoine.

À priori, l'Algérie veut relancer le tourisme, et pour ce faire, elle a mis en place un Schéma Directeur d'Aménagement Touristique SDAT. La wilaya de Ghardaïa s'est même dotée de son propre SDATW, qui s'est fait, d'après notre intervenant Hammouali, en accord avec les élus locaux, les propriétaires d'agence de voyages et de maisons d'hôte. Plusieurs scénarios ont été proposés pour le développement touristique de la région. Nous nous sommes particulièrement intéressée au scénario relatif à la route des ksour. Dans ce scénario, l'accent est mis sur la visibilité du patrimoine architectural. Les projets qui, par la suite, seront alloués à la région

suivront la même direction, à savoir, la mise en tourisme du patrimoine architectural saharien, le Ksar.

Notre étude a soulevé trois idées principales. Le patrimoine dans la Vallée du M'Zab qui, malgré les difficultés qu'il rencontre aujourd'hui, demeure important pour les Mozabites; Le tourisme peut être un vecteur de valorisation du patrimoine avec des projets qui impliquent la population et qui respectent l'environnement naturel et culturel de la vallée; et le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique pourrait favoriser la relance touristique algérienne.

Notre recherche a toutefois démontré le scepticisme des élus locaux et des populations envers ce SDAT. Le SDAT dans la wilaya de Ghardaïa est relégué au même rang que celui du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la Vallée du M'Zab. Ce dernier est un plan qui devait permettre la mise en valeur des spécificités urbanistiques et architecturales de la Vallée du M'Zab, classée patrimoine universel. Il a été initié en 2001 et il est toujours à l'état de projet. Pourtant, un budget pour son élaboration a été alloué en 2006. L'UNESCO a même prié les autorités algériennes d'accélérer son élaboration et sa mise en route. Quant aux responsables de ce projet, ils désignent l'immensité de la vallée et la lenteur des travaux confiés aux bureaux d'étude comme étant les éléments qui ralentissent sa réalisation (APS, 2015b, p. 8).

Néanmoins, les attributs touristiques de la vallée sont indéniables et, dans cette perspective, la relance du tourisme ne devrait pas être difficile. Toutefois certaines recommandations sont de rigueur :

• Il est primordial d'appliquer ces projets touristiques tout d'abord à petite échelle, suivant un plan d'ensemble, les intégrant aux spécificités de la région et selon les moyens financiers et humains dont dispose cette dernière.

Comme nous l'avons vu précédemment, les projets touristiques de grande envergure sont perçus comme un échec avant même leur élaboration. De ce fait, il faut mener une stratégie d'ensemble qui met en valeur les spécificités de la région et qui s'harmonise avec les traditions et coutumes des Mozabites, et ce, en commençant par de petits projets, comme celui de maisons d'hôte. Certains Mozabites ont entrepris des travaux pour construire ou rénover leurs maisons dans la palmeraie afin d'y accueillir des touristes. Mais cela reste des projets individuels qui ne font pas partie d'un plan réfléchi d'ensemble. Cette initiative est donc à encourager et doit être prise en charge par les organismes compétents et ainsi faire partie d'un ensemble de démarches pour la promotion et la valorisation du patrimoine architectural de la Vallée du M'Zab. Ce type de projet offre plusieurs avantages aux touristes qui peuvent vivre une expérience dite « authentique », et à la population locale qui peut en tirer un revenu supplémentaire. Cependant, il faut noter que ce type de projet ne se fait que dans la palmeraie, car un projet touristique en plein ksar ne peut pas voir le jour, vu que la population refuse de laisser les touristes passer des nuits dans le Ksar, estimant que c'est une intrusion trop directe à leur intimité (Bendif, 2009), toujours est-il qu'elle accueille l'activité touristique diurne avec enthousiasme.

• La participation de la population est un point important qui peut aider à la réussite des projets touristiques. En effet, son implication directe ou indirecte dans les projets touristiques s'avère pertinente, car elle peut favoriser la confiance dans les institutions et mettre en évidence les avantages des projets et ainsi vaincre le scepticisme qui entoure les projets lancés par l'État (Seno Alves, 2014, p. 3). Cela permettra aussi aux Mozabites de se réapproprier leur patrimoine et de l'apprécier davantage. Qui mieux qu'eux est bien placé pour vulgariser leur culture et la faire

partager? De plus, les tendances en tourisme de cette décennie tendent vers l'authenticité et elles mettent l'homme au milieu du voyage. Les touristes aujourd'hui cherchent le partage avec la population locale dans un esprit de développement durable (Arseneault, 2016, p. 62).

• Il faut notamment s'inspirer des projets touristiques réussis à l'échelle internationale et prendre en compte ce qui a conduit à l'échec de certains autres, comme celui de la route des ksour de 2006, afin de maximiser la réussite des futurs projets.

Notre étude comporte des limites. La mise en tourisme du patrimoine culturel saharien peut représenter une bonne initiative et peut être bénéfique pour la population locale et pour les patrimoines architecturaux et culturels. Toutefois, cela ne ressoudera pas pour autant les obstacles que doit affronter la vallée pour contrer l'effet de dégradation de l'habitat mozabite.

La surpopulation qui résulte du dépassement de la capacité de charge est l'un des éléments les plus perturbateurs. C'est du moins ce qu'a révélé notre étude de terrain. Le nouveau Ksar Tafilelt, qui se trouve à Beni Isguen, peut par exemple, apporter des solutions dans cette perspective. Comme nous l'avons vu précédemment, ce ksar a acquis une notoriété assez importante à l'échelle nationale et récemment à l'échelle internationale, et ce grâce au premier prix de « Ville durable » qu'il a obtenu au concours « Les cités exemplaires durables » lors de la Conférence des Parties (COP 22), en 2016, à Marrakech. Ce Ksar est un retour aux valeurs traditionnelles, il juxtapose le M'Zab traditionnel et le M'Zab moderne.

En somme, la vallée doit faire face à plusieurs enjeux tout aussi importants les uns que les autres. La dégradation du patrimoine est le résultat de plusieurs facteurs. De ce fait, la mise en tourisme de ce patrimoine à elle seule ne peut évidemment pas

résoudre tous les problèmes liés à la détérioration de cette architecture. Elle peut néanmoins revaloriser l'architecture traditionnelle aux yeux des Mozabites et apporter des fonds pouvant contribuer à la restauration de ce patrimoine ancestral.

Notre mémoire s'ajoute aux nombreux écrits qui concernent la Vallée du M'Zab, mais il n'apporte malheureusement pas de solutions concrètes pour l'ensemble de la problématique étudiée. Il met juste en lumière les quelques facteurs qu'il faut toutefois contrer afin de retrouver le M'Zab d'avant et continuer à profiter de cette œuvre architecturale. Il expose également quelques recommandations pour la réussite d'un plan touristique dans la vallée. En définitive, cette recherche ouvre la perspective d'une étude plus approfondie qui permettra à d'autres chercheurs de résoudre le problème de la sauvegarde du patrimoine de la Vallée du M'Zab à la lumière des facteurs que nous avons pu identifier.

## **RÉFÉRENCES**

- Abassi, B. (2009). Le rôle du marketing dans le développement de la qualité des services hôteliers (mémoire de magistère non publié). Ourgla : Université Kasdi Merbah.
- Adad, M.et Mazouz, T. (2013). Les anciens et nouveaux ksour : étude comparative. Cas du M'Zab. *Courrier du savoir*, 9/16, 77-87. Récupéré de http://dspace.univ-biskra.dz :8080/jspui/bitstream/123456789/1213/1/10-ADAD.pdf
- Agence France-Presse (AFP). (2011, 18 Janvier). Le tourisme mondial s'est bien sorti de la crise. *Le Devoir*. Récupéré de http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/314880/le-tourisme-mondial-s-est-bien-sorti-de-la-crise
- Agence National de Développement de l'Investissement (ANDI). *Introduction : Secteur du tourisme*. Récupéré de http://www.andi.dz/index.php/fr/secteur-du-tourisme
- Aktouf, O. (1987). La méthodologie et le modèle classique. [Chapitre de livre]. Dans Tremblay, J-M (dir.), Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations Une introduction à la démarche classique et une critique (p. 26-37). Québec : Presses de l'université du Québec.
- Algérie 1.com. (2012, 15 Mai). Les Ksour du Grand sud entre protection et dégradation. Récupéré de https://www.algerie1.com/actualite/les-ksour-du-grand-sud-entre-protection-et-degradation
- Algérie Presse Service (APS). (2004, 23 Février). Les routes des ksour : projets pilote pour la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel. Récupéré de http://www.algeriantourism.com/articles/routes\_des\_ksour.php
- Algérie Presse Service (APS). (2015a, 05 Octobre). Plus de 1.000 projets d'investissement touristique retenus en Algérie depuis 2008. Récupéré de http://www.aps.dz/economie/29495-plus-de-1-000-projets-d%E2%80%99investissement-touristique-retenus-en-alg%C3%A9rie-depuis-2008
- Algérie Presse Service (APS). (2015b, 19 Mai). Le béton s'étend aux ksour du M'Zab. *Horizon*. p. 8 http://www2.horizons-dz.com/IMG/pdf/19-05-2015bb-2.pdf

- Algérie Presse Service (APS). (2016, 13 Juillet). Le ksar de Tafilelt (Ghardaïa) au concours sur «les cités exemplaires durables». Récupéré de http://www.aps.dz/regions/44539-le-ksar-de-tafilelt-gharda%C3%AFa-au-concours-sur-les-cit%C3%A9s-exemplaires-durables
- Alkma D et Lalouania, S. (2008). Les circuits touristiques, vecteur de préservation et d'intégration du patrimoine culturel : le cas des Ksour et Dechra des Ziban. Université Med Kheider-Biskra.
- Alkma, D et Sebti, M. (2012). Le tourisme saharien à travers la valorisation du patrimoine ksourien Réalité et alternatives pour un développement durable.
- Amat, C. (1888). Le M'Zab et les M'zabites. Paris : Challamel et C<sup>ie</sup> Éditeur. Récupéré de https://play.google.com/store/books/details?id=4ocUAAAAYAAJ&rdid=book-4ocUAAAAYAAJ&rdot=1
- Amirou, R. (2000). *Imaginaire du tourisme culturel*. Paris : Presses universitaires de France.
- Amougou, E. (2004). Les sciences sociales et la question patrimoniale [Chapitre d'un livre]. Dans La question patrimoniale : de la "patrimonialisation à l'examen des situations concrètes (p. 7-18). Paris : L'Harmattan
- Anadón, M. et Guillemette, F. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive? Dans Guillemette, F., Baribeau, C (dir). *Recherche qualitative: Les questions de l'heure*. Actes du colloque de l'Association pour la recherche qualitative (ARQ) organisé dans le cadre du congrès de l'ACFAS, le 16 mai 2006 à Montréal (p. 26-37). Récupéré de http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors\_serie/hors\_serie\_v5/RQ-HS-5-Numero-complet.pdf
- Aoukas, A.-T. (2015). *La vallée du M'Zab, Ghardaïa*. [Photo]. Récupéré de http://aokas-aitsmail.forumactif.info/t4255-la-vallee-du-m-zab-ghardaia
- Arcand, P. (2008). La conservation du patrimoine des sociétés touarègues du Sahara algérien et le tourisme éco-culturel : critique des politiques culturelles de l'UNESCO (Mémoire de maitrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré d'Archipel, l'archive de publications électroniques de l'UQAM http://www.archipel.uqam.ca/1488/1/M10462.pdf
- Arseneault, P. (2016). 10 Tendances touristiques à l'aube de 2020. Récupéré de file:///C:/Users/etudiants/Desktop/10 tendances tourisme horizon 2020.pdf
- Atek, A. (2012). Pour une réinterprétation du vernaculaire dans l'architecture durable. Le cas de la Casbah d'Alger. (Mémoire de magistère). Université de Tizi Ouzou Algérie.
- Babelon J-P et Chastel. A. (2008). La notion de patrimoine. Paris: Eition Liana Levi.

- Bachelard, G. (1957). La formation de l'esprit scientifique. Paris : VRIN.
- Barry, A-O. (2002). Les bases théoriques en analyse du discours. Dans Les textes de méthodologie. Montréal : Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie. Récupéré de http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/metho-2002-01-barry.pdf
- Bayle, D. et Humeau, M-S. (1992). Valoriser le patrimoine de sa commune par le tourisme culturel. Paris : Éditions du Moniteur
- Ben Temessek, A. (2008). Tourisme saharien, tourisme écologique, tourisme culturel, l'inévitable interdépendance : étude du cas Tunisie. Actes de colloque international Tourisme saharien et développement durable Enjeux et approches comparatives, du 9 au 11 Novembre 2007 à Tozeur (Tunisie), (p. 191-208).
- Benachenhou, A et Y. (2011). *Ghardaïa. Pour un développement durable*. Alger : Edition Alpha.
- Benalia, S. (2014, 09 avril). Le parent pauvre de l'industrie algérienne. *L'expression*. Récupéré le 17 novembre 2015 de http://www.lexpressiondz.com/actualite/192606-le-parent-pauvre-de-l-industrie-algerienne.html
- Bendif, M. (2009). Mise en valeur du patrimoine pour la promotion du tourisme dans le cadre d'un développement durable au Mzab. *Archi Mag : Repenser le tourisme*. Récupéré de http://www.archi-mag.com/essai\_40.php
- Bendif, M. et Benabbas, K. (2008). Mise en valeur du patrimoine pour la promotion du tourisme dans le cadre d'un développement durable au Mzab. [Document non publié]. Université Badji Mokhtar Annaba Faculté des Sciences de la Terre, département d'architecture.
- Benelkadi, k. (2009, 26 Aout). Tourisme : Les investisseurs victimes des lenteurs bureaucratiques. *El Watan*. Récupéré le 16 novemre2015 de https://www.dzairnews.com/articles/elwatan-tourisme-les-investisseurs-victimes-des-lenteurs-bureaucratiques
- Benelkadi, k. (2013, 14 Fevrier). Carnet de bord : SDAT, le second souffle. *El Watan*. Récupéré le 16 novemre2015 de http://www.elwatan.com/archives/article.php?id sans version=203277
- Bénos, R.et Milian, J. (2013). Conservation, valorisation, labellisation: la mise en patrimoine des hauts-lieux pyrénéens et les recompositions de l'action territoriale. VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement. Hors-série 16 | 2013. Récupérer de file:///C:/Users/ba191118/Downloads/vertigo-13631.pdf

- Bensaha, H. et Achour, M. (2011). Réflexion pour préserver l'environnement : cas de la vallée du M'Zab (Algérie). Récupéré de http://www.pseau.org/outils/ouvrages/lped\_reflexions\_pour\_preserver\_l\_environn ement de la vallee du m zab algerie 2011.pdf
- Benseddik, S-H. (2012). La valorisation des monuments historiques en Algérie. Le cas du palais de l'AGHA A FERDJIOU. (Thèse de magistère). Université Mentouri Algérie. Récupéré le 28 Mars 2014 de http://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/BEN6316.pdf
- Benyoucef, B. (2010). Le M'Zab. Parcours millénaire. Alger: édition Alpha.
- Benyoucef, B. (2013). Le patrimoine au cœur du tourisme culturel. *Colloque International Tourisme oasien : formes, acteurs et enjeux*. Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc), Faculté Poly disciplinaire d'Ouarzazate. 23-25 octobre 2008. Ouarzazate, Morocco.
- Berthonnet, A. (2006). Le tourisme en Algérie (de 1880 aux années 1940) : une Histoire à écrire. Revue tourisme : Pour une histoire du tourisme au Maghreb XIXème Xxème siècle. N15, 1-16. Récupéré de http://www.insiglo.com/images/30/atelier pdf 29.pdf
- Blake, G. et Lawless, R. (1972). Tourisme international au Sahara algérien. Méditerranée: Revue géographique des pays méditerranées, 03/11, 171-176. Récupéré de http://www.persee.fr/doc/medit 0025-8296 1972 num 11 3 1453
- Boer, J. (2016). Le tourisme : un moteur de l'économie mondial. Dans *Cahier Français*, 393/2016, 8-13.
- Bonard, Y.et Felli, R. (2008). Patrimoine et tourisme urbain. La valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin. *Articulo Journal of Urban Research*, 4/2008. Récupéré le 30 septembre 2014 de file:///C:/Users/ba191118/Downloads/articulo-719.pdf
- Boris, M. (2002). Quand les vacances des uns font le malheur des hôtes. [Chapitre de livre]. Dans *Voyager autrement, vers un tourisme responsable et solidaire* (p. 27-33). Paris : Édition Charles Léopold Mayer.
- Bossuet, L. (2005). Habiter le patrimoine au quotidien, selon quelles conceptions et pour quels usages? Dans Gravari-Barbas, M (dir.), *Habiter le patrimoine*, *enjeux*, *approches*, *vécu* (p. 27-39). Rennes: Presse universitaire de Rennes.
- Bouaraba, R. (2014, 09 Juin). Le Sahara et le tourisme saharien : essai de lecture historique. *Liberté*. P. 6

- Boukberouk, M. (2008). Le tourisme dans l'espace saharien à travers les expériences du Maroc et de la Tunisie. Réalité, enjeux et alternatives pour un développement durable. Actes de colloque international Tourisme saharien et développement durable Enjeux et approches comparatives, du 9 au 11 Novembre 2007 à Tozeur (Tunisie) (p. 289-318).
- Boukhalfa, K.et Dahli, M. (2012). Patrimoine entre négation et ressourcement identitaire. Communication présentée lors de la 2e conférence internationale PATRIMONIUM, les 27, 27, 28 septembre 2012 à Clermont-Ferrand et Le Puyen-Velay. Section 3.
- Boukhlifa, S. (2006, novembre). Construisant ensemble la relance. *Algerian tourism*. Récupéré de http://www.algeriantourism.com/documents/contributions/construisant\_ensemble \_la\_relance.php
- Boukhlifa, S. (2014, 08 novembre). Plaidoyer et questionnements sur l'Algérie touristique. Le Quotidien d'Oran, p. 07
- Boulay,S. (2006).Le tourisme de désert en Adrar mauritanien : réseaux « translocaux », économie solidaire et changements sociaux. *Autrepart. Revue de scince sociale au Sud*, 4/40, p. 63-79. https://www.cairn.info/revue-autrepart-2006-4-page-63.htm
- Bourdeau, L.et Gravari-Barbas, M. et Robinson, M. (2012). Le rapport entre tourisme et sociétés locales. [Chapitre de livre]. *Tourisme et Patrimoine mondial* (p. 1-13). Québec : Presse de l'université de Laval
- Bourdieu, P. (2001). Sociologie de l'Algérie. Paris : Presses universitaire de France.
- Bousquet, C. (1986). L'habitat mozabite au M'Zab. Annuaire de l'Afrique du Nord Tome XXV (p. 257-269). Récupéré de http://aan.mmsh.univ-aix.fr/Pdf/AAN-1986-25\_29.pdf
- Boyer, M. (2003). Le tourisme en France : vade mecum. Colombelles : Éditions EMS
- Boyer, M. (2002). Comment étudier le tourisme [Chapitre de livre] ? Dans *Ethnologie française*. 3/32 (p. 393-404). France : Presse universitaire de France.
- Casanova, X. (2008). Expériences de réhabilitation méditerranéennes. Dans *RehabiMed*. Récupéré de http://openarchive.icomos.org/1399/1/Experiences%20FR 1.pdf
- Chabi M.et Dahli, M. (2011, 17 Mars). *Une nouvelle ville saharienne Sur les traces de l'architecture traditionnelle*. Communication Rouen. [Document PDF] http://www.ummto.dz/IMG/pdf/Communication\_Rouen\_17\_03\_2011.pdf
- Chaieb, M-S. (2009). Requalifications des ksour du sud tunisien. Dans *Archi Mag : Repenser le tourisme*. Récupéré de http://www.archi-mag.com/essai\_41.php

- Chau Huynh, T-B. (2011). Patrimoine architectural, urbain, aménagement et tourisme: ville Hôi An Viêt Nam (Thèse de doctorat). Université Toulouse 2.
- Cheddad, D. (2005). Le patrimoine rural Amazigh: une mémoire, un atout touristique et une culture à sauvegarder. *Revue pluridisciplinaire bimestrielle*, no 1.1-6. Récupéré de file:///C:/Users/ba191118/Downloads/patrimoinerural.pdf
- Choay, F. et Merlin, P. (2009). Le patrimoine architectural bâti. Dans *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris : PUF.
- Choplin, A.et Roullier, L. (2006). Tourisme et politique en Mauritanie ou comment (re)visiter le Sahara : l'exemple de l'Adrar mauritanien. Dans *Les cahiers d'Outre-Mer*, 233/2006, 29-50. Récupéré de https://com.revues.org/185
- Cole, S. (2007). Beyond authenticity and commodification. Dans *Annals of Tourism Research*, 34/4, 943-960.
- CORPUS. (2001). Vallée du M'Zab. Architecture Traditionnelle Méditerranéenne. [Document PDF]. Récupéré de http://www.vitaminedz.org/articlesfiche/2/2646.pdf
- Cote, M. (1998). Ghardaïa. Dans *Encyclopédie berbère*, n 20, p. 3096-3101. Récupéré de file:///C:/Users/ba191118/Downloads/encyclopedieberbere-1920.pdf
- Côte. M. (2002). Une ville remplie sa vallée : Ghardaïa. Dans *Méditerranée*. *Revue géographique des pays méditerranées*, 99/03, 107-110. http://www.persee.fr/docAsPDF/medit 0025-8296 2002 num 99 3 3270.pdf
- D'Amboise, G. et Audet, J. (1996). L'approche holistico-inductive. Le projet de recherche en administration. Un guide général à sa préparation. Québec : Université de Laval. Consulté le 26 février 2013 sur http://www.fsa.ulaval.ca/personnel/DamboisG/liv1/index.html
- Dakar. (2015). *Retro 1979-2014*. Récupéré de http://netstorage.lequipe.fr/ASO/dakar/2015/historique/historique-dakar-1979-2014\_fr.pdf
- Décaudin, J-M. et Bouguerra, A. (2007). Conception du questionnaire. [Chapitre d'un livre]. Dans *Etude marketing avec SPSS* (5<sup>e</sup> éd, p. 221-256). Paris : Pearson Éducation France.
- Dekoumi, D. (2007). Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti algérien : cas de Constantine. (Thèse de doctorat). Université de Constantine. Algérie. Récupéré de Mémoire online http://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/DEK4951.pdf
- Dekoumi, D. et Bouznada, O-A. (2009). Législation algérienne et gestion du patrimoine. Récupéré de www.alger-culture.com/pdf.php?type=A&item id=599.

- Di Méo, G. (2008). Processus de patrimonialisation et construction des territoires. *Colloque « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser »*, Sep 2007, Poitiers Châtellerault, France. Geste éditions, (p. 87-109). Récupérer le 2 décembre 2014 de https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934/document
- Djama, Y. (2013,03 aout). La destination Algérie peine à séduire les touristes étrangers. *Maghreb Emergent*. Récupéré le 17 novembre 2015 de http://archive2013.maghrebemergent.info/economie/algerie/la-destination-algerie-peine-a-seduire-les-touristes-etrangers.html
- Donnadieu, P et C., Didillon, H et J-M. (1977). *Habiter le désert. Les maisons Mozabites* (3<sup>e</sup> éd). Belgique : Edition Mardaga.
- Dossou, S-L. (2013). Ouidah, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel lié à la traite : l'exemple d'un projet pilote de conservation du patrimoine architectural de style afro-brésilien. *In situ : revue des patrimoines*, 20 | 2013, 1-15. Récupéré de file:///C:/Users/ba191118/Downloads/insitu-10118.pdf
- Dris, N. (2005). La Casbah d'Alger ou le refuge des exclus [Chapitre de livre]. Dans Gravari-Barbas, M (dir.), *Habiter le patrimoine, enjeux, approches, vécu* (p. 93-104). Rennes : Presse universitaire de Rennes.
- Drouin, M. (2007). Le patrimoine contenue et sens d'un objet de recherche. [Chapitre de livre]. Dans *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)* (p. 3-11). Québec : Presse de l'université du Québec.
- Drouin, M. (2013). Sauver le patrimoine par le tourisme culturel ? *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n° 112, 2013, 48-49. https://www.erudit.org/culture/cd1035538/cd0398/68228ac.pdf
- Du Camp, M. (2012). La malédiction de la rente. Des économies déficientes. [Chapitre de livre]. Dans Gauchon. P (dir) *Géographie du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Du Maroc à l'Iran* (p. 77-94). Paris : Presses universitaire de France
- Duguay, B. (2013). Les procédures d'échantillonnage : notes de cours et illustration, mdt 8601. Université du Québec à Montréal, Département de science urbaine et touristique.
- Edelmann, F. (2006). La chine fait table rase. ? Constructif le patrimoine bâti : préserver, transformer ou détruire ? N13 Février 2006. Récupéré 04 décembre 2013 de http://www.constructif.fr/bibliotheque/2006-2/la-chine-fait-table-rase.html?item\_id=2694

- El Fasskaoui, B. (2011). La mise en tourisme du patrimoine architectural en terre dans le sud-est Marocain : Quelle authenticité pour quel tourisme ? [Chapitre de livre]. Dans J-M, Breton (dir), Patrimoine, tourisme, environnement et développement durable (Europe, Afrique, Caraïbe, Amériques, Asie, Océanie (p. 240-270). Paris : Karthala.
- El Hadj, F. (2006). Destinations. Développement de stratégies pour un tourisme durable dans les nations méditerranéennes. Dans *Algérie : Stratégie de développement du tourisme durable*.
- Fariselli, E. (2011). Cultural tourism and spaces in Ravenna: how heritage defines sites, places and territories. (Thése de doctorat). Université de paris 1
- Fourcade, M-B. (2010). Tourisme des racines. *Téoros*, vol. 29, no 1, 3-7. Récupéré de https://teoros.revues.org/483#quotation
- Frérot, A-M. (2005). Ksour sahariens. Une société de l'éphémère réinvestit son patrimoine [Chapitre de livre]. Dans Gravari-Barbas, M (dir.), *Habiter le patrimoine*, *enjeux*, *approches*, *vécu* (p. 413-428). Rennes : Presse universitaire de Rennes.
- Furt, J-M.et Michel, F. (2011). *Tourisme, patrimoines et mondialisations*. Paris ; L'Harmattan.
- Gagnon, Y-C. (2012). L'étude de cas comme méthode de recherche (2<sup>e</sup> éd). Québec : Presse de l'université du Québec.
- Gauthier, F. (2008). Le don du patrimoine. Revue du MAUSS permanente.
- Ghardaïa Tourism. L'eau source de vie. Système d'irrigation et puits. Récupéré de http://ghardaiatourisme.net/irrigation-puits/
- Ghardaïa Tourism. *Les villes anciennes (ksour)*. Récupéré le 10 décembre 2016 de http://ghardaiatourisme.net/les-ksour/
- Ghardaïa Tourism.Net. Association d'Orientation Touristique. Bureau Des Guides Officiels. *Nos Missions*. Récupéré le 10 Octobre2016 de http://ghardaiatourisme.net/missions/
- Gherab, H, (2016, 31 Mars). La route des ksour dans l'impasse. Dans *La Tribune*. Récupéré de http://latribunedz.com/article/15956-La-route-des-ksour-dans-l-impasse
- Giust-Desprairies, F. et Lévy, A. (2002). Analyse de discours. Dans Barus-Michel, J et al. *Vocabulaire de psychosociologie*, ERES « Hors collection », p. 287-301. Récupéré de file:///C:/Users/ba191118/Downloads/ERES\_BARUS\_2002\_01\_0287.pdf

- Globenet. (2006, 2 Avril). Le M'zab, une leçon d'esthétique. *Architectures et savoir-faire populaire*. Récupéré de http://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/astm/as66ar.html
- Godet, O. (2006). Faut-il tout conserver? *Constructif. Le patrimoine bâti : préserver, transformer ou détruire*? N13 Février 2006. Récupéré 04 décembre 2013 de http://www.constructif.fr/bibliotheque/2006-2/faut-il-tout-conserver.html?item id=2692
- Gravari-Barbas, M. (2005). Introduction générale. [Chapitre de livre]. Dans *Habiter le patrimoine, enjeux, approches, vécu* (p. 11-18). Rennes : Presse universitaire de Rennes.
- Groupe d'Etude et de Recherche Sociales (GERS). (2013). Le questionnaire et l'entretien semi-directif. Récupéré le 16 decembre 2014 de http://gers-sociologie.fr/methodes/le-questionnaire-et-lentretien-semi-directif/
- Gueliane, N. (2015, avril). Les nouveaux ksour de la vallée du M'Zab: Le produit d'une dynamique sociale. Dans Séminaire international: Habiter en Algérie: expériences et comparaisons internationales. Séminaire International 2015 Fabriquer et habiter les villes à l'ère de la mondialisation Les dynamiques paradoxales de l'urbanisation contemporaine. Du 20 au21 Avril 2015. Annaba: Université Badji Moukhtar. Récupéré le 16 Novembre 2016 de http://crh.ehess.fr/docannexe/file/4529/colloque batna repaired.pdf
- Guerroudj, T. (2000). La question du patrimoine urbain et architectural en Algérie. Insaniyat la revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, 12/2000, 31-43. https://insaniyat.revues.org/7892
- Guide du pneu Michelin. (1956). Ghardaïa. Dans *Algérie. Sahara*. (p. 101). Récupéré de http://www.mekerra.fr/images/michelin/michelin-1956.pdf
- Guilland, M-L. (2013). Mise en tourisme du patrimoine colombien : désappropriation, appropriation et réappropriation en territoires indigènes, *Études caribéennes* [En ligne], 20 | Décembre 2011, mis en ligne le 15 décembre 2011, Récupéré le 04 décembre 2016. https://etudescaribeennes.revues.org/5454
- Hadj djlani et S et Al. (2015). petit futé: Bienvenue en Algérie: Le M'Zab [Guide touristique]. Paris.
- Haouchal, H. (2013). Pour une reconnaissance politique et sociale des valeurs des abords du patrimoine bâti en Algérie. La basilique St-Augustin et ses abords à Annaba (mémoire de magistère). Université de Constantine –Algérie.
- Harouat, F-Z. (2012). Comment promouvoir le tourisme en Algérie? (Thèse de magistère). Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen Algérie.

- Heddad, B. (1988). Rôle socio-économique du tourisme. Cas de l'Algérie. Alger : ENAP-OPU-ENAL. p. 48
- Heinich, N. (2009). La fabrique du patrimoine : "de la cathédrale à la petite cuillère". Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Hillali, M. (2011). Du tourisme « moteur de développement » au tourisme de « lutte contre la pauvreté ». [Chapitre de livre]. Dans S. Boudjrouf et O. Tebbaa (dir.), *Tourisme et pauvreté* (p. 27-35). Paris : édition des archives contemporaines
- Hosni, E. (2000). Stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara. Dans *Décennie mondiale du développement culturel de l'UNESCO*. http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001196/119687Fo.pdf
- HuffPost. (2016, 06 Octobre). Le secteur du Tourisme ne représente que 1,5% du PIB de l'Algérie. HuffPost Algérie.
   http://www.huffpostmaghreb.com/2016/10/06/algerie-tourisme-partpib n 12373954.html
- ICOMOS. (1999a). Charte du patrimoine bâti vernaculaire (1999). Récupéré le 22 novembre 2016 de http://www.icomos.org/charters/vernacular\_f.pdf
- ICOMOS. (1999b). Charte internationale du tourisme culturel. La Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif (1999). Récupéré de http://www.icomos.org/charters/tourism f.pdf
- Idir, M-S. (2013). Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Bejaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer. (Thèse de doctorat). Université de Grenoble. Récupéré le 28 Mars 2014 de https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00967954/document
- Imadalou, S. (2014, 3 mars). Le retard bloque de nombreux projets dans le secteur : Le schéma directeur d'aménagement touristique patine. *El Watan*. Récupéré le 23 mars 2017 de https://www.dzairnews.com/articles/elwatan-le-retard-bloque-de-nombreux-projets-dans-le-secteur-le-schema-directeur-d-amenagement-touristique-patine
- Istasse, M. (2011). Circulation et rencontre du patrimoine et du tourisme dans la médina de Fès : de l'investigation de diverses formes patrimoniales. *Tourisme et patrimoine mondial*, 30 (2), 37-46. Récupéré de file:///C:/Users/ba191118/Downloads/teoros-1887.pdf
- Juignet, P. (2015). L'objet de la connaissance scientifique. Dans Philosophie, science et société. Récupéré le 15 Octobre 2015 de http://www.philosciences.com/Pss/philosophie-et-science/methode-scientifiqueparadigme-scientifique/118-objet-connaissance-scientifique

- Kakai, H. (2008). Contribution à la recherche qualitative, cadre méthodologie de rédaction de mémoire. Université de Franche-Comté. Récupéré de http://www.carede.org/IMG/pdf/RECHERCHE\_QUALITATIVE.pdf
- Kassah, A. (2010). Oasis et aménagement en zones arides. Enjeux, défis et stratégies. Actes de l'atelier Sirma Gestion des ressources naturelles et développement durable des systèmes oasiens du Nefzaoua le 25-27 février 2009, Douz, Tunisie. Cirad, Montpellier, France.
- Kefi, R. (2002). L'île où le touriste est roi. [Chapitre de livre]. Dans *Voyager* autrement, vers un tourisme responsable et solidaire (p. 53-56). Paris : Édition Charles Léopold Mayer.
- Khodja, M-A. (2008). Sauvegarde des tissus anciens à travers la réhabilitation des maisons traditionnelles cas de la vallée du M'Zab. Dans *Conférence Internationale sur la Médina*, Tlemcen, 13 et 14 mai 2008
- Kim Lien, d. (2003). L'exploration du dialogue de Bohm comme approche d'apprentissage : une recherche collaborative. (Thèse de doctorat). Québec : Université de Laval.
- Kouache, K. (2010). Les ingrédients et les indicateurs du tourisme en Algérie. Dans Journal des économies d'Afrique du Nord, Première édition. 213-237
- La Table sur la culture et le patrimoine des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT). (2012). *Tourisme culturel et patrimoine. Guide Pour les Maîtres D'œuvre Communautaires*. Canada: Whyte, Bruce; Hood, Terry; et White, Brian P. Récupéré de http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/thc-tpc/pdf/Culture/CHT\_Francais\_final.pdf
- Lachichi, M-C. (2015, 13 janvier). On ne veut pas développer le tourisme en Algérie. *Liberté*. Récupéré le 17 novembre 2015 de http://www.liberte-algerie.com/actualite/on-ne-veut-pas-developper-le-tourisme-en-algerie-217973
- Lassure, C. (1983). L'architecture vernaculaire essaie de définition. Dans L'architecture vernaculaire N3. Récupéré de https://www.pierreseche.com/definition\_va.html
- Lazzarotti, O. (2011). Patrimoine et tourisme: histoires, lieux, acteurs, enjeux. Paris: Belin.
- Lazzarotti, O. (2010). Tourisme culturel et patrimoine : quelques analyses pour un Monde habitable. *Articulo Journal of Urban Research*. Récupéré de file:///C:/Users/ba191118/Downloads/articulo-1509.pdf
- Lazzarotti, O. (2003). Tourisme et patrimoine/tourism and heritage: ad augusta per angustia. *Annales de Géographie*, v112/ n 629, p.90-111. Récupéré de http://www.persee.fr/doc/geo\_0003-4010\_2003\_num\_112\_629\_893

- Lèguevaques, C. (2007). *Urbanisme : Toulouse, une ville à réinventer*. (p. 97-154) Récupéré de ISSUU le 22 Novembre 2016 de file:///C:/Users/ba191118/Downloads/toulouseatelleunavenir chapitre4 2007.pdf
- Lehalle, E. (2011). Le tourisme culturel. Voiron : Territorial éditions
- Louise Michel, D. (2012, 03 juillet). Crime de guerre à Tombouctou au Mali. *JOL PRESS*. Récupéré le 16 Avril 2014 de http://www.jolpress.com/article/crime-deguerre-tombouctou-mausolee-islam-mali-unesco791460.html
- Maardia, F, (2012). Le M'Zab, la leçon d'humilité. Dans : *Djamal Arabie. Le magazine du tourisme et des voyages*. Récupéré de http://djamelarabie.com/da/index.php? option=com\_content&view=article&id=117:le-mzab-la-lecon-dhumilite&catid=36:reportage&Itemid=56
- Maiche, Z-A. (2008, 08 Octobre). Catastrophe naturelle-Inondation de la vallée du M'zab: Le bassin versant du M'zab contrarié par l'urbanisation. *El Watan*. Récupéré le 12 Novembre2016 de https://www.dzairnews.com/articles/elwatan-catastrophe-naturelle-inondation-de-la-vallee-du-m-zab-le-bassin-versant-du-m-zab-contrarie-par-l-urbanisation
- Mancer, M. (2016, 21 Janvier). Réhabilitation des biens classés à Ghardaïa : Plaidoyer pour une charte d'éthique. *EL MOUDJAHID*. p. 13
- Mefatif, Y. (2012). Marketing touristique régional dans le désert à l'aube du développement durable. Cas d'étude : Le Hoggar. (Mémoire de maitrise). Université d'Ouargla Algérie.
- Messahel, M. (2012). Diagnostic du classement de la vallée du M'Zab au patrimoine mondial. (Mémoire de maitrise). Université libre de Bruxelles.
- Meyer, C-D. (2005). Le tourisme : essai de définition. *Revue management et avenir*. 2005/1 (n° 3), 7-25. http://www.cairn.info.proxy.bibliotheques.uqam.ca :2048/revue-management-et-avenir-2005-1-page-7.htm
- Ministère de l'Aménagement du Territoire du Tourisme et de l'Artisanat (MATET). (2001). Les flux touristique 2001. Dans *Principaux agrégat du tourisme*. Récupéré le 20 Décembre 2013 de http://www.mta.gov.dz/mta/fichiers/stat/les%20flux%20touristiques%202009.pdf
- Ministère de l'Aménagement du Territoire du Tourisme et de l'Artisanat (MATET). (2009, novembre). Diagnostique stratégique. Dans Élaboration d'un plan stratégique de commercialisation des destinations et des produits touristiques Sahariens.

- Ministère de l'Aménagement du Territoire du Tourisme et de l'Artisanat (MATET). (2010, mars). Plan d'action 2010-2015. Dans Élaboration d'un plan stratégique de commercialisation des destinations et des produits touristiques Sahariens.
- Minvielle, J-P.et Minvielle, N. (2010). Le tourisme au Sahara : pratiques et responsabilités des acteurs. *Revue management et avenir* 2010/3 (n° 33), 187-203. Récupéré de https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-3-page-187.htm
- Minvielle, J-P. (2008a). Tourisme saharien et développement durable : enjeux et approches comparative. Actes de colloque international Tourisme saharien et développement durable Enjeux et approches comparatives, du 9 au 11 Novembre 2007 à Tozeur (Tunisie) (p. 09-32).
- Minvielle, J-P. (2008b). Tourisme au Sahara et imaginaires sahariens. Actes de colloque international Tourisme saharien et développement durable Enjeux et approches comparatives, du 9 au 11 Novembre 2007 à Tozeur (Tunisie) (p. 33-67). Récupéré de http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins textes/divers09-09/010045751.pdf
- Mondot, J-F. (2014). Les cités fortifiées du Sahara. Dans Les cahiers science et vie aux racines du monde.48/ octobre 2014, 52-57.
- Morisset, L et Noppen L-K. (2003). Le patrimoine est-il soluble dans le tourisme ? *Téoros*. 22-3 | 2003, 57-59.
- Moussaoui, A. (2002). Espace et sacré au Sahara. Paris : CRNS Éditions
- Negura, L. (2006). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. Dans *SociologieS théories et recherche*. Récupéré le 10Octobre2016 de https://sociologies.revues.org/993#bibliography
- Némmar, N. (2011). Le produit touristique saharien. Cas pratique Adrar-Algérie. (Mémoire de maitrise). Nice : Université Sophia Antipolis.
- Neyret, R. (1992). Le patrimoine, valeur ajoutée [chapitre d'un livre]. Dans Le patrimoine atout de développement (p. 7-17). Lyon : Presse universitaire de Lyon.
- Nowak, J-J. et Sahli, M. (2010). Le tourisme, un danger pour les pays en développement? Dans Secteur privé et développement. La revue de Proparco, 7/2010, p. 11-13. Récupéré de http://www.proparco.fr/jahia/webdav/site/proparco/shared/ELEMENTS\_COMM UNS/PROPARCO/Revue%20SPD%20vraie/PDF/SPD7/SPD7\_FR.pdf
- Observatoire sur le développement régional et l'analyse différencié ORÉGAND. (2009). Quelques brefs rappels de nature méthodologique. [Chapitre de livre]. Dans Guide pratique d'initiation à l'analyse d'entrevue semi-dirigée (p. 5-14). Gatineau : Université du Québec en Outaouais.

- Office de la Protection de la Vallée du M'Zab (OPVM). *Présentation de l'OPVM*. Consulté le 10Octobre2016 de http://www.opvm.dz/
- Office National Algérien du Tourisme(ONAT). Services. Consulté le 10Octobre2016 de http://www.onat.dz/spip.php?article366
- Oliel, J. (1994). Les Foggara : "Un système d'irrigation original~ les fougarra". Dans Les juifs au Sahara ; le Touat au moyen-âge. Récupéré de http://zoumine.free.fr/tt/sahara/donnees\_geo\_climatiques/foggaras.html
- Organisation Mondial du Tourisme (OMT). (2015). Faits saillants UNESCO du tourisme. Édition 2015. (PDE). Récupérer le 09 Décembre 2015 de http://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284416882
- Organisation Mondial du Tourisme (OMT). (2014). *Annuel report 2014*. Rapport déposé en 2015 par l'organisation mondial du tourisme en Espagne. Récupéré le 09 Décembre 2015 de http://cf.cdn.unwto.org/sites/all/files/pdf/unwto annual report 2014.pdf
- Origet du Cluzeau, C. (2007). Le tourisme culturel. (4e édition). France : Que saisje?
- Origet du Cluzeau, C. (2005). Le tourisme culturel. (n°255). France : Que sais-je?
- Ortar, N. (2005). Restaurer sa maison à l'ombre d'un patrimoine [Chapitre de livre]. Dans Gravari-Barbas, M (dir.), *Habiter le patrimoine*, *enjeux*, *approches*, *vécu* (p. 41-50). Rennes : Presse universitaire de Rennes.
- Oulebsir, N. (2000). Patrimoine : le sens du mot Transposé en Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle [Chapitre de livre]. Dans Les usages du patrimoine. Monuments, Musées, et politique coloniale en Algérie (1830-1930) (p. 7-16).
- Paveau, M-A. (2009). La notion de patrimoine : lignées culturelles et fixations sémiotiques. Les Fictions patrimoniales sur grand et petit écran, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 25-36. Récupéré de https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00485072/document
- Perret, C. (2010). La représentation sociale de l'Algérie. Construction d'une typologie selon la perception du pays. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00980883/document
- Poulot, D. (1998). *Patrimoine et modernité*. Chemin de la mémoire. Paris : Montréal L'Harmattan.
- Poulot, D. (2006). De la raison patrimoniale aux mondes du patrimoine. *Socio-anthropologie* [En ligne], 19 | 2006. Récupérer Mars 2014 de file:///C:/Users/ba191118/Downloads/socio-anthropologie-753.pdf
- Praz, A. (2004). Travail de recherche : Méthodes et techniques. Récupéré le 15 Avril 2013 de http://www.a-lex.com/diplome/IMG/\_article\_PDF/article\_21.pdf.

- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et UNECO. (2005). La route des ksour. Récupéré de http://www.dz.undp.org/content/dam/algeria/docs/povred/ksours\_prodoc.pdf
- Prud'homme, R. (2008). Les impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondiale : Trois études. Note préparée à la demande du Patrimoine mondial de l'Unesco, 10 Juillet 2008, p. 1-20. Récupérer de http://www.rprudhomme.com/resources/2008%2BImpact%2BListe%2BPatrimoin e.pdf
- Rais, M. (Sd). Réalité et enjeux du tourisme saharien en Algérie et son rôle dans le développement économique et social. Université de Biskra.
- Ravéreau, A. (1981). Le M'Zab, une leçon d'architecture. Paris: Edition Sindbad.
- Ravéreau, A. (2007). Du local à l'universel. Paris : Edition du Linteau.
- Retaillé, D. (2006). Patrimoine. Dans *L'Information géographique*, 2/70, p. 1-1. Récupéré de file:///C:/Users/DELL/Desktop/LIG\_702\_0001.pdf
- Roche, M. (2003). Le M'Zab, Architecture ibadite en Algérie. Paris : Arthaud.
- Romelaer, P. (2005). L'entretien de recherche. [Chapitre d'un livre]. Dans Roussel,P et Wacheux, F (dir), Management des ressources humaines : Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales (p. 101-137). Belgique : De Boeck Université.
- Rondeleux, N. (2014, 21 janvier). Privé des étrangers, le Sahara algérien survit avec le tourisme domestique. *Maghreb Emergent*. Récupéré le 16 novembre 2016 de http://maghrebemergent.info/actualite/maghrebine/34059-prive-des-etrangers-le-sahara-algerien-survit-avec-le-tourisme-domestique.html
- Rowenczyn, L. (2011). Architecture vernaculaire et nature. Comment intégrer la modernité dans le respect de la tradition? (Mémoire de master). École d'architecture à Marne-la-vallée. Récupéré de http://mes.marnelavallee.archi.fr/mes/072010308.pdf
- Roy, S-N. (2009). L'étude de cas. [Chapitre de livre]. Dans Gauthier, B (dir), Recherche sociale : de la problématique à collecte des données, (5e éd., p. 199-225). Québec : Presses de l'université du Québec.
- Royer, B. (2013). De l'aménagement des circuits à la réinterprétation des lieux visités: invention d'un espace-temps touristique en pays lobi burkinabè. *Tourism review. Revue internationale, plurilingue et interdisciplinaire*. 2013-1(3). Récupéré de https://docs.google.com/viewerng/viewer? url=http://viatourismreview.com/wp-content/uploads/2015/06/Article15.pdf&hl=en

- Sabourin, P. (2009). L'analyse de contenue [Chapitre de livre]. Dans Gauthier, B (dir), Recherche sociale : de la problématique à collecte des données, (5e éd., p. 357-385). Québec : Presses de l'université du Québec.
- Sacareau, I. (2007). Au pays des bons sentiments : quelques réflexions critiques à propos du tourisme solidaire. Dans *Téoros : Revue de recherche en tourisme*. 26/3, p. 6-13. Récupéré de http:// teoros.revues.org/602
- Sadki, A. (2006). Urbanisme et réhabilitation du patrimoine architectural. *UrbaMag Revue maghrébine de recherche en urbanisme et aménagement*. Récupéré de http://www.urbamag.net/document.php?id=62
- Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée [Chapitre de livre]. Dans Gauthier, B (dir), *Recherche sociale : de la problématique à collecte des données*, (5e éd., p. 337-360). Québec : Presses de l'université du Québec.
- Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2025). (2008, Janvier). *Livre 1 Le diagnostic : audit du tourisme algérien*. Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme. République algérienne démocratique et populaire. Récupéré le 22 Juin 2013 de http://www.andt-dz.org/baoff/fichiers/fichiers/fichiersesma59505421021422970698.pdf
- Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2025). (2008, Janvier). Livre 2 Le plan stratégique : les cinq dynamiques et les programmes d'actions touristiques prioritaires. Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme. République algérienne démocratique et populaire. Récupéré le 22 Juin 2013 de http://www.andt-dz.org/baoff/fichiers/fichiers/fichiers/fichiersesma47009129871422970826.pdf
- Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2025). (2008, Janvier). *Livre 3 Les sept pôles touristiques d'excellence (POT)*. Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme. République algérienne démocratique et populaire. Récupérer le 22 Juin 2013 de http://www.andt-dz.org/baoff/fichiers/fichiers/fichiers/sichiersesma12993483811422970942.pdf
- Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2025). (2008, Janvier). Livre 4 La mise en œuvre du SDAT 2025 : Le plan opérationnel. Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme. République algérienne démocratique et populaire. Récupéré le 22 Juin 2013 de http://www.andt-dz.org/baoff/fichiers/fichiers/fichiersesma56861422441422970990.pdf
- Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2025). (2008, Janvier). *Livre* 5: Les projets prioritaires touristiques. Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme. République algérienne démocratique et populaire. Récupéré le 22 Juin 2013 de http://www.andt-dz.org/baoff/fichiers/fichiers/fichiersesma7659760911422971095.pdf

- Schéma Directeur d'Aménagement Touristique de la Wilaya de Ghardaïa SDATW. (Février, 2015). *Phase I : État des lieux/ diagnostique prospectif.* Agence National de Développement du Tourisme (ANDT).
- Schéma Directeur d'Aménagement Touristique de la Wilaya de Ghardaïa SDATW. (Mars, 2016). Phase II: Perspectives de développement et stratégies d'aménagement touristique. Agence National de Développement du Tourisme (ANDT).
- Schmitt, T. (2008). Protection du patrimoine culturel et transformation socioculturelle « la vallée du M'Zab ». Dans Popp, H (dir). Les pays du Maghreb. Contribution de la géographie humaine allemande. Présenté à l'occasion du 31° congrès international de géographie, du 12 au 15 aout 2008 à Tunis (p. 38-49). Récupéré le 16 Mars 2015 de http://www.geographie.nat.uni-erlangen.de/wp-content/uploads/tschm publ scan-mzab franz.pdf
- Seno Alves, D. (2014) Développement touristique participatif: La participation de la population dans le tourisme comme outil du développement durable des territoires. Dans Le développement, un processus de transformation des sociétés et des espaces? Récupéré de https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00937810/document
- Shackley, M. (2002). Himalaya: jeux de masque pour tous. [Chapitre de livre]. Dans *Voyager autrement, vers un tourisme responsable et solidaire* (p. 44-48). Paris: Édition Charles Léopold Mayer.
- Sid Ahmed, S. (2015). La stratégie de prise en charge de patrimoine culturel en Algérie. Étude de cas la loi 98-04. Université d'Annaba.
- Sidi-Boumedine, R. (1991). Patrimoine, patrimoines : Vers une problématique de la patrimonialité. Le cas de l'Algérie. [Chapitre de livre]. Dans K. Mechta *Maghreb. Architecture Urbanisme. Patrimoine, tradition et modernité*.p15-30. Paris : PUBLISUDAli
- Sole, M-P. (2004). La patrimonialisation comme (re) mise en tourisme. De quelques modalités dans les « Pyrénées catalanes ». Dans LAZZAROTTI, O etVIOLIER, P (dir) *Tourisme et patrimoine*, 05/2004, P161-175. Récupéré de https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00283327/document
- Stoessel-Ritz, J. (2004). La production du patrimoine, enjeu des politiques publiques. Dans La question patrimoniale : de la "patrimonialisation à l'examen des situations concrètes (p. 50-71). Paris : L'Harmattan,

- Triquet, E., Gandit, M. et Al. (2012). Démarches scientifiques, démarches d'investigation en sciences expérimentales et en mathématiques. Évolution des représentations d'enseignants débutants de l'IUFM à l'issue de la formation. Dans Calmettes, B (dir.) *Didactique des sciences et démarches d'investigation*. Paris, L'Harmattan, pp. 101-126. Récupéré de https://plone.unige.ch/aref2010/symposiums-longs/coordinateurs-en-c/les-demarches-d2019investigation-dans-les-disciplines-scientifiques-et-technologiques/Demarches%20scientifiques.pdf
- UNESCO. (2003). Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Patrimoine culturel immatériel. Récupéré le 03 Janvier 2014 de http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/18440-FR.pdf
- UNESCO (2014). Vallée du M'Zab. La liste du patrimoine mondial. Récupéré le 15 Décembre 2014 de http://whc.unesco.org/fr/list/188
- UNESCO (2016). Liste du patrimoine mondial. Récupéré le 15 Décembre 2016 de http://whc.unesco.org/fr/list/
- Vernières, M. (2011). Patrimoine, patrimonialisation, développement local : un essai de synthèse interdisciplinaire [Chapitre de livre]. Dans *Patrimoine et développement*. Étude pluridisciplinaire. (p. 9-17).
- Wanlin, P. (2007). L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens: une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. Dans Bilan et prospectives de la recherche qualitative en sciences humaines et sociales. Actes du 1er colloque international francophone sur les méthodes qualitatives, les 27-29 juin 2006 à Montpelier (p. 243-271).
  Montpelier: l'Université Paul Valéry. Récupéré le 23 Octobre 2015 de http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/les-collections/hors-serie-les-actes/
- Widmann, M. (1976). Le tourisme en Algérie. Dans *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranés*, 02/25, 23-41. Récupéré de http://www.persee.fr/doc/medit\_0025-8296\_1976\_num\_25\_2\_1663

#### Référence audio-visuelles

- Chatard, D. (2012). *Algérie retours aux sources*. [Reportage de 60 minutes]. USHUAIA TV. Récupéré de https://www.youtube.com/watch?v=m-mxRUWYidk
- Mzab Network. (2014). Les Ksour de Oued M'Zab قصور وادي مزاب. [Reportage 52 minutes]. El Djazira [TV]. Récupéré de https://www.youtube.com/watch?v=g8XgQGExTlw

Pavard, C. (1974). *La lumière de M'Zab*. [Reportage 120 minutes]. Récupéré de https://www.youtube.com/watch?v=8XtkU7NmUcY

### ANNEXE A

### **GUIDE D'ENTREVUE**

IDENTIFICATION DU RÉPONDANT	
Nom:	
Prénom:	
Fonction:	
PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	
PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	
Nom de l'association :	
PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION  Nom de l'association :  Date de fondation :  Affiliation :	

## QUESTIONS RELATIVES AU PATRIMOINE

- (1) Quand nous parlons du patrimoine de la ville de Ghardaïa, quels sont les éléments qui vous viennent à l'esprit ? Pourriez-vous m'en donner des exemples ?
- (2) Selon vous, quels sont les principaux enjeux concernant la vallée du M'Zab sur le plan patrimonial (qu'il soit architectural ou culturel)?

- (3) Les Ksour font partie du patrimoine architectural saharien, la vallée du M'Zab est même inscrite sur la liste du patrimoine mondial.

  Que représentent les Ksour pour la population locale?
- (4) Nous notons un changement de l'aspect de l'état du bâti dans les Ksour, selon vous, quelles sont les principales causes de ce changement (qu'elles soient d'ordre humain, financier, étatique ou autres)?

# QUESTIONS RELATIVES AU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE SDAT

- (1) Connaissez-vous l'existence du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), qui a été adapté en 2009 ?
- (2) Avez-vous participé aux tables rondes qui ont eu lieu en 2008 à l'occasion des consultations tenues pour la constitution du SDAT (Schéma directeur d'aménagement touristique)?
  - (a) Si oui, par quels moyens avez- vous été informé de la tenue de ses tables rondes ?
- (3) Quels ont été les points abordés par votre association lors de ces consultations ?
- (4) Les problématiques que vous avez relevées lors des tables rondes, se retrouvent-elles dans le SDAT ?
  - (a) Si oui, lesquelles?
  - (b) Sinon, comment expliquez-vous cela?

### QUESTIONS RELATIVES AU TOURISME

Le tourisme en Algérie n'est pas très développé, mais il est connu que le sud du pays est la partie la plus touristique, surtout pour les étrangers.

- (1) Quelles sont les richesses que possède la vallée du M'Zab, et qui font sa particularité, et la fierté de ses habitants ?
- (2) Que pensent les habitants de la vallée du tourisme ? Est-il perçu comme un phénomène positif ou négatif ? Pouvez-vous expliquer ?
- (3) Sur quels atouts devrait-on se baser pour attirer les touristes dans la vallée du M'Zab?
- (4) Avez-vous remarqué des changements quelconques sur le plan touristique dans la vallée du M'Zab depuis la sortie du SDAT ?
- (5) Quelle forme de tourisme serait adaptée selon vous pour cette partie du pays ? Pouvez-vous expliquer ?
- (6) Le tourisme et le patrimoine peuvent-ils faire bon ménage à la vallée du M'Zab?

# ANNEXE B

# GRILLE D'ANALYSE

Indicateurs	Intervenants	Said Boukhlifa	Brahim Benyoucef	Nélia Haoui	Brahim Hadjout	Kamel Ramdane	Daoud Hammouali	Mohammed Bourad	Brahim Fakar	Aoumeur Bakelli	Fateh Belkacem Oulad Al Attar
Terme représentatif de la vallée	Architecture							0.51			
	Culture										
	Religion										
Importance du Ksar	Important										
	Plus important						L The				
Facteurs déterminants	Économique							}			
	Social								The state of		Ž.
	Politique										Ľ
	Autre										
Le tourisme pour sauver le patrimoine	Pour										
	Confre										
Type de tourisme	Masse										4
	Culture 										
	Autre										
SDAT	Points négatifs										
	Points positifs										

#### ANNEXE C

# CRITÈRES DE SÉLECTION DE L'UNESCO

(i) Représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain.

- (ii) Témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages.
- (iii) Apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.
- (iv) Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine.
- (v) Être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible.
- (vi) Être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères).
- (vii) Représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles.
- (viii) Être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification.
- (ix) Être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins.
- (x) Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation *in situ* de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.